

Démarche d'évaluation en continu du contrat de ville de Toulouse Métropole

Contrat de ville 2024-2030

Parcours d'insertion socioprofessionnelle des NEET (2025)



Lexique	4
Introduction générale	5
Méthodologie de l'étude	6
Partie 1. Les NEET : définition, caractéristiques et parcours	8
1. Une catégorie spécifique de jeunes ciblées par les politiques publiques	8
2. Portrait des NEET : des caractéristiques communes et des situations hétérogènes ...	12
3. « Devenir NEET » : des parcours variés	22
Partie 2. L'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle : du repérage à la « sortie positive », des dimensions multiples	31
1. Le repérage et le maintien de la relation avec les jeunes : des outils et modes de faire variés	31
2. La levée des freins et la « remobilisation » : une étape indispensable.....	39
3. L'accompagnement : construire un projet	43
4. La sortie : « ruptures », « sortie positive »	54
Synthèse des recommandations	62
Annexes	64

Lexique

AAH : Allocation Adulte Handicapée
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
BTS : Brevet de Technicien Supérieur
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CDD : Contrat à durée déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CEJ : Contrat d'engagement jeune
CFA : Centre de formation des apprentis
CIP : Conseiller en insertion professionnelle
CLLAJ : Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes
CVIFS : Collectif de valeurs, d'insertion et de formation par le sport et la santé
ER2C : Ecole Régionale de la deuxième chance
FAJ : Fonds d'aide aux Jeunes
FT : France Travail
FLE : Français langue étrangère
FSL : Fonds de solidarité pour le logement
LIJ : Lieu d'initiatives jeunesse
MDPH : Maison départementale des personnes handicapées
ML : Mission Locale
NEET : Not in Employment, Education or Training (jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en étude)
PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie
PIC : Plan d'investissement dans les compétences
PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse
QPV : Quartiers Prioritaires de la Ville
RMI : Revenu Minimum d'Insertion
RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés
RSA : Revenu de solidarité Active
SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté
SIAO : Service intégré de l'accueil et de l'orientation
SNU : Service national universel
SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation
UCRM : Union Cépière Robert Monnier
VSC : Volontariat de Service Civique

Introduction générale

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la démarche d'évaluation en continu du contrat de ville 2024-2030 de Toulouse Métropole. Ce dispositif de suivi et d'évaluation est structuré en 4 axes : les portraits de quartier, l'analyse des actions les plus significatives, les bilans annuels d'activités et enfin l'analyse des parcours en matière d'éducation, d'emploi et de logement dans laquelle cette étude s'inscrit. Cette approche par les parcours permet d'avoir une lecture dynamique plutôt que figée des habitants des quartiers prioritaires et ainsi affine la compréhension des dynamiques locales.

En 2025, l'analyse des parcours s'intéresse à l'insertion socio-professionnelle des jeunes de Toulouse Métropole et en particulier des NEET, ces jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. Apparu dans les années 1990 au Royaume-Uni, ce terme s'est depuis imposé pour mettre en évidence les difficultés que rencontrent certains jeunes à s'insérer sur le marché du travail. Si les périodes d'« inactivité » touchent une grande partie de la jeunesse, englobant alors une variété de profils, de situations et de facteurs explicatifs, ce sont surtout les conditions socioéconomiques dans lesquelles elles se déroulent qui interrogent. Les jeunes issus des quartiers prioritaires, par leur plus grande disposition à connaître de telles périodes, en lien avec les enjeux propres à ces territoires, sont ainsi devenus un public cible des politiques publiques face aux risques de désengagement économique et d'exclusion.

Plusieurs études menées à l'échelle nationale ont mis en évidence les difficultés d'insertion rencontrées par les jeunes issus des quartiers prioritaires¹ (ONPV 2021, Céreq 2022). Dans le cadre d'une étude menée conjointement et comparant l'insertion socio-professionnelle de deux générations (celle de 2010 d'avec celle de 2017), l'ONPV et le Céreq montrent que, malgré la réduction des écarts, les jeunes des quartiers prioritaires sont plus souvent issus de milieux défavorisés, moins diplômés et ont des parcours d'insertion plus morcelés et un accès plus tardif à l'emploi.

A l'échelle locale, des études récentes ont permis d'éclairer différentes catégories de jeunes ou bénéficiaires d'un accompagnement. Une étude menée par la Direction Jeunesses de Toulouse Métropole a présenté les parcours de NEET bénéficiaires du FAJ² (2025), une étude du SIAO 31 s'est intéressée aux NEET toulousains en situation de mal logement (2025) et l'étude MIAOU³ a montré les difficultés à mobiliser ces jeunes dans un parcours d'insertion (2019).

En articulation avec les études existantes, ce travail vise à éclairer les profils des NEET de Toulouse Métropole et ses évolutions, ainsi qu'à identifier les clés de réussites de l'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle de ces jeunes. Pour répondre à ces objectifs, deux approches complémentaires ont été adoptées. Une approche statistique pour alimenter la connaissance du profil des NEET du territoire et une approche par entretiens à la fois auprès de professionnels de l'insertion socio-professionnelle pour connaître les leviers à l'accompagnement et auprès de jeunes pour reconstituer leurs parcours personnels et identifier les freins rencontrés.

En cette fin d'introduction, nous souhaitons remercier chaleureusement tous les acteurs qui ont contribué à cette étude. Tout d'abord, les membres du groupe ressource, qui nous ont accompagné dans l'identification des structures phares de l'insertion, pour leurs prises de parole enrichissantes ainsi que pour le lien créé avec les acteurs de terrain. Nous remercions également ces derniers, essentiels dans la mise en lumière des pratiques au cœur de l'accompagnement et pour l'identification de jeunes à rencontrer. Enfin, nous remercions les jeunes qui ont donné de leur temps en partageant leur parcours de vie et pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

¹ Couppié, C., Dieusaert, P. & Vignale, M. (2020), « Que deviennent les jeunes des quartiers prioritaires de la ville après leur bac ? », Céreq Bref, n°391 ; ONPV (2021). « Fiches thématiques. »

² « Le public du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ). La parole des jeunes concernés. », 2025

³ Collectif MIAOU Emploi, (2022), « Non-recours aux dispositifs : Les apports d'une recherche participative avec de jeunes habitant.es du quartier du Mirail à Toulouse », Edilivre

Méthodologie de l'étude

Dans le cadre de cette étude, plusieurs types de données ont été mobilisées afin d'éclairer au mieux les parcours d'insertion des jeunes : données statistiques de l'Insee ou issues des Missions Locales de Toulouse et de Haute-Garonne, données qualitatives liées à des entretiens avec des professionnels et des jeunes.

Exploitation statistique

Afin d'alimenter la connaissance sur les NEET résidant dans les quartiers prioritaires de Toulouse Métropole, deux bases de données ont été mobilisées. La première, tirée du recensement Insee, permet d'avoir une visibilité sur les jeunes NEET en comparaison de l'ensemble des jeunes de Toulouse Métropole et de ses quartiers prioritaires (voir page 11). La deuxième base exploitée est celle transmise par les Missions Locales Toulouse et Haute-Garonne. Ces données permettent d'avoir des éléments sur les jeunes NEET habitant en QPV et qui sont suivis par ces deux structures.

Entretiens avec des professionnels

Plus de 35 professionnels issus d'une quinzaine de structures d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle ont été rencontrés dans le cadre de cette étude. Ces entretiens menés entre mars et octobre 2025 avaient pour objectifs d'identifier les freins, les causes dans les ruptures d'accompagnement ainsi que les leviers pour capter et maintenir les jeunes dans ces parcours d'insertion. Ils ont également permis d'avoir des retours sur les pratiques professionnelles des éducateurs, conseillers en insertion et coordinateurs. Enfin, ces entretiens ont permis aux structures d'être partie prenante de l'enquête réalisée auprès des jeunes, en sollicitant celles et ceux qu'elles accompagnent.

Les structures et professionnels rencontrés

DDETS	Service Insertion par l'emploi
Toulouse Métropole	Direction Jeunesses – Fond d'aide aux Jeunes
	Club de prévention (Chef de service ; Educateurs spécialisés)
Mairie Toulouse	Coordination des Accueil Jeunes
	Equipe de l'Accueil Jeunes Renan
	Equipe de l'Accueil Jeunes Bellefontaine
	Equipe du LIJ (Soupetard)
Mission Locale	Membres du Groupe Ressource MLT et ML31
	Equipe Remob de la Mission Locale Toulouse et Rémo'jeunes de la Mission Locale Haute Garonne
	Equipes de conseillers en QPV de la Mission Locale Toulouse et de la Mission Locale Haute Garonne
UCRM	Coordinateur Pluri'CEJ
CVIFS	Responsable du Pôle insertion
Rebonds !	Coordinatrice Insertion Pro
AFPA	Cheffe de projet La Promo 16-18
Ecole Deuxième Chance Toulouse	Directeur et directrice adjointe
France Travail	Directeur adjoint Agence France Travail hippodrome
EPIDE	Chef de service Education et Citoyenneté et Chef de service Insertion Professionnelle et Formation.

Enquête auprès de jeunes

L'enquête auprès des jeunes (âgés de 17 à 25 ans) s'est déroulée entre juin et octobre 2025. Sur cette période, ce sont **24 jeunes en cours d'accompagnement ou non qui ont été rencontrés et interrogés** afin de reconstituer leurs parcours d'insertion socioprofessionnelle. Ces derniers s'articulant étroitement avec les parcours scolaires et familiaux, les entretiens ont été menés sur le modèle du récit de vie. Les jeunes rencontrés ont donc été invités à exposer leurs trajectoires ainsi que leurs rapports aux structures et dispositifs d'insertion. La durée des entretiens a varié entre 30 minutes et 1h30. Pour assurer la confidentialité des enquêtés, leurs noms ont été modifiés. Leurs noms d'emprunts ont été choisis pour correspondre le plus précisément possible à l'origine sociale, culturelle et à la génération d'appartenance des enquêtés.

Afin de garantir le plus de diversité possible au sein du panel, une attention particulière a été portée au recrutement des enquêtés. Les jeunes interrogés ont été rencontrés par différentes structures : Missions Locales de Toulouse et de Haute-Garonne, Clubs de prévention, association Rebonds!, UCRM, Accueils Jeunes ou ont été recommandés par des personnes elles-mêmes interrogées. Il n'a pas été possible de constituer un panel d'enquêtés strictement résidant des quartiers prioritaires ou NEET lors de l'entretien. Toutefois, la reconstitution de leur parcours de vie montre qu'ils ont pu connaître une situation NEET par le passé. Par ailleurs, d'autres maintiennent un lien avec la structure car l'accompagnement porte sur plusieurs aspects, et non sur la seule insertion professionnelle. Un tableau récapitulatif des entretiens réalisés auprès des jeunes se trouve en annexes (cf. p. 68-69).

Partie 1. Les NEET : définition, caractéristiques et parcours

1. Une catégorie spécifique de jeunes ciblées par les politiques publiques

Origine de la notion de NEET

L'acronyme NEET a émergé au Royaume-Uni dans les années 1990 et signifie : *not in education, employment or training*, en français : ni en emploi, ni en formation, ni en études. Dans le contexte britannique, le terme est venu remplacer l'expression "statut zéro" qui désignait des jeunes de 16 et 17 ans exclus à la fois des allocations de chômage et des programmes de formation⁴.

Le terme de NEET va par la suite devenir un indicateur statistique permettant d'inclure un public qui échappe aux classifications traditionnelles du marché du travail. Celui-ci va se déployer à l'échelle internationale avec des critères qui varient selon les pays, voire au sein d'un même pays, notamment en ce qui concerne les tranches d'âge retenues et la prise en compte, ou non, de la formation informelle⁵. Les deux instances de référence, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et l'Eurostat, portent généralement sur les tranches d'âges de 15-24 ans et/ou de 15-29 ans, et là où l'OCDE écarte la formation informelle, Eurostat choisit de l'inclure.

L'indicateur NEET va également devenir une catégorie opérationnelle, en devenant un public cible des politiques publiques face à la crainte d'un désengagement du marché du travail, voire de la société en général, et aux risques d'exclusion qui peuvent en découler⁶.

Une définition qui masque une grande diversité de situations

Si l'émergence de la catégorie NEET a permis d'inclure un plus large panel de jeunes, en dépassant les invisibilités statistiques, elle regroupe en conséquence une grande diversité de profils et de vécus sous cette même étiquette. En effet, elle englobe à la fois des jeunes à l'origine sociale très variée, des jeunes peu ou pas diplômés ayant des difficultés à intégrer le marché du travail, des jeunes fraîchement diplômés du supérieur en recherche d'un emploi de cadre, ou encore des jeunes en année de césure qui mettent à profit leur temps disponible pour faire du bénévolat, un voyage ou réfléchir à leurs projets futurs. Face à cette diversité de profils, de nombreuses typologies ont été créées, notamment celles de l'INJEP⁷ qui identifie cinq sous-catégories de NEET : les nouvellement diplômés du supérieur en recherche d'emploi ; les bacheliers recherchant des « petits boulots » en attente d'une reprise d'étude ; les mères éloignées du marché du travail ; les diplômés de l'enseignement professionnel au chômage de courte durée ; les sans diplôme éloignés de l'emploi.

Par ailleurs, par sa nature d'indicateur statistique, la catégorie NEET tend à figer cette situation « d'inactivité » alors qu'elle correspond bien souvent à une phase transitoire, comme les premiers mois après la sortie de l'école ou des périodes faites d'allers-retours entre emploi et formation. Le sociologue britannique Andy Furlong parle à ce titre de trajectoires « yo-yo »⁸, illustrant la discontinuité des parcours

⁴ Cuzzocrea, V. (2014). « La catégorie des NEET : quel avenir ? », in Conseil de l'Europe, *Points de vue sur la jeunesse - Volume 1. 2020 - Quelles perspectives ?*, p. 73-87.

⁵ « Une formation est dite non formelle si l'une des conditions suivantes n'est pas remplie : présente un apprentissage graduel hiérarchisé par niveaux ; exige des prérequis pour l'admission ; dure au moins un semestre (ou 30 *European Credits Transfer Scale*) ; a un programme reconnu par le système éducatif national (ou autorité équivalente). »

Insee. (10/01/2023). « Après un pic dû à la crise sanitaire, la part des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation repart à la baisse ». <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6686184#documentation>

⁶ Cuzzocrea, V., *op. cit.* p. 73-87.

⁷ INJEP. (2020). « Les NEET, des ressources et des conditions de vie hétérogène ». *Analyses & Synthèses* (n°31). <https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/01/IAS31-les-NEET.pdf>

⁸ Giret, J.-F., Vilches, O. (2024). « Les Neets : des jeunes décrocheuses et décrocheurs en mal d'insertion professionnelle ? », *Informations sociales*, n° 212(1), p. 23-30.

de vie dont les situations NEET font partie intégrante. En s'appuyant sur les données du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) sur quatre générations de jeunes (1992, 1998, 2004, 2010), les auteurs d'une étude⁹ montrent que très peu d'entre eux sont restés durablement dans cette situation au cours des cinq années suivant leur sortie de l'école alors même que 70% des jeunes de la génération 2010 ont été concernés par une période NEET au cours des sept années qui suivent la fin des études. Cela souligne le caractère mouvant et presque inévitable d'une telle situation dans les trajectoires juvéniles.

Des usages différents selon les professionnels

Dans les discours des professionnels de l'insertion, rencontrés dans le cadre de cette étude, l'usage du terme NEET diffère. Pour les acteurs de terrain qui réalisent de l'aller-vers, tels que les éducateurs de rue, le terme désigne les jeunes les plus éloignés des institutions en situation de forte vulnérabilité, voire de marginalisation. Selon eux, un jeune n'est plus considéré comme NEET dès lors qu'il est suivi par une structure d'accompagnement. D'autres professionnels, principalement ceux des Missions Locales, adoptent une lecture plus statistique, considérant qu'un jeune est NEET dès qu'il n'est ni en emploi, ni en formation, ni en études, indépendamment du fait qu'il soit ou non accompagné. C'est d'ailleurs cette définition sur laquelle repose leurs critères d'éligibilité : tous les jeunes qu'ils accompagnent sont NEET.

Au-delà du terme NEET, les professionnels évoquent aussi la question des « invisibles », sur laquelle leurs points de vue divergent également. Pour les acteurs du dispositif *Remob* il faut distinguer les « invisibles » des « non suivis ». Le premier terme serait utilisé pour évoquer les jeunes qui ne sont pas connus du réseau public de l'emploi, qu'ils soient, ou non, insérés socialement. Selon eux, grâce à la richesse du travail des acteurs de l'insertion, il n'y aurait presque plus de jeunes invisibles ayant pourtant besoin d'un accompagnement. De leur point de vue, l'enjeu de repérage porte surtout sur les « non suivis », des jeunes connus des structures, ayant parfois bénéficié d'un accompagnement, mais qui ont été perdus de vue ou qui n'ont jamais réussi à être remobilisés. Pour d'autres professionnels, particulièrement les acteurs de terrain, les « invisibles » existent encore et renvoient aux jeunes les plus précaires, tels que ceux à la rue, sans soutien familial ou les primo-arrivants. Paradoxalement, ces jeunes dont les besoins primaires ne sont pas satisfaits sont aussi ceux qui demeurent les plus difficiles à accompagner, leur situation les contraignant à une forme de « nomadisme » et une « furtivité » vis-à-vis des structures dédiées.

Ces divergences sémantiques peuvent s'expliquer par les missions et les champs d'interventions propres à chaque structure qui les amènent à accompagner des publics spécifiques. De plus, les logiques d'appel à projet introduisent des catégories ciblées qui orientent les pratiques professionnelles en fonction de critères d'éligibilité. C'est le cas, par exemple, de l'appel à manifestation d'intérêt « Offre de repérage et de remobilisation » (AMI O2R), voué à identifier et accompagner les jeunes « invisibles » ou les jeunes « en ruptures » définis comme n'ayant pas eu de contact avec un acteur du réseau de l'emploi au cours des cinq derniers mois.

Définition retenue pour l'étude

Dans le cadre de cette étude, c'est la définition la plus communément utilisée qui a été retenue : **un jeune qui n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation, que cette dernière soit formelle ou informelle**. Elle a l'avantage d'être celle sur laquelle l'Insee s'appuie pour fournir ses indicateurs statistiques. **Concernant l'âge, les tranches varient selon les sources mais le choix a été de retenir celle des 16-25 ans**. Cette tranche d'âge borne déjà une grande partie des mesures d'insertion professionnelle et l'intervention d'acteurs, tels que les Missions Locales. Par ailleurs, le RMI puis le RSA ont introduit de fait une « majorité sociale » à 25 ans en conditionnant l'accès à ces aides à partir de cet âge (hors cas spécifiques).

En parallèle, pour la partie qualitative, c'est une approche par les parcours de vie qui a été adoptée afin d'appréhender la situation NEET dans le dynamisme du vécu ou de « l'expérience sociale » comme l'exprime les sociologues Julie Couronné et François Sarfati¹⁰. Cette perspective permet, à travers la recomposition du parcours de vie des enquêtés, de repérer ces périodes NEET, passées ou présentes,

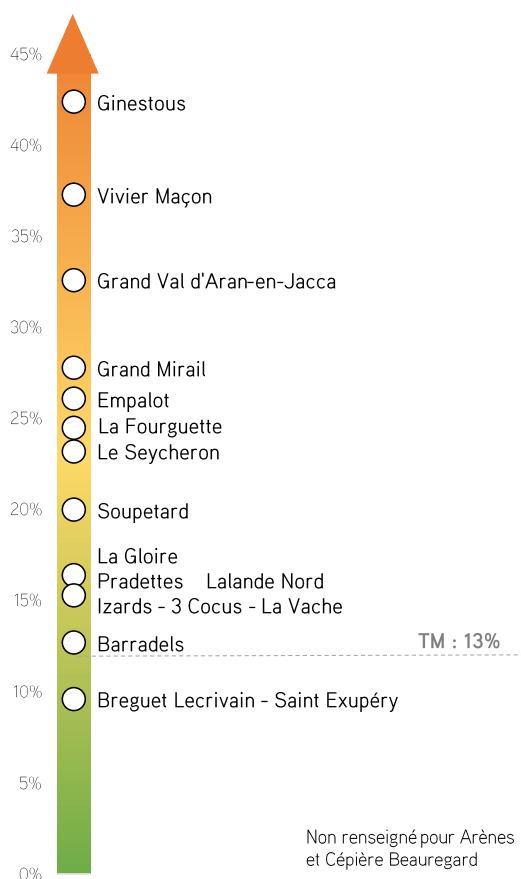
⁹ Danner, M., Guégnard, C., et Joseph, O. (2020). « Les jeunes NEET : résistances et évolutions sur vingt ans », *Formation emploi*, n° 149(1), p. 61-85.

¹⁰ Couronné, J., Sarfati, F. (2018). « Une jeunesse (in)visible : les « Neets vulnérables » de la Garantie jeunes », *Travail et emploi*, n° 153(1), p. 41-66.

tout en interrogeant leur rapport à l'accompagnement. Ainsi, au moment de l'entretien, tous les jeunes ne sont pas NEET, certains sont en emploi ou en formation. C'est l'approche par le parcours de vie qui permet de revenir sur leur(s) situation(s) NEET précédente(s) et d'interroger leur accompagnement. La traduction de ces parcours sous la forme de frises (cf. p. 29-30, 48-49, 56-57) montre bien à quel point il s'agit de parcours non linéaires dans lesquels plusieurs statuts d'activité se succèdent, parfois sur de courtes périodes.

Part des jeunes NEET au sein de 16-25 ans résidant en QPV

Source : Insee, RP2021. CC AUAT 2025



D'après cette définition, **5 380 jeunes de 16 à 25 ans, ni en emploi, ni en formation, résident dans un QPV^(iris). Les NEET représentent 19% de la tranche d'âge, contre 13% à l'échelle de Toulouse Métropole.**

Le poids de ce profil au sein des 16-25 ans est très différent selon les quartiers. C'est à Ginestous, Vivier Maçon et Grand Val d'Aran-en-Jacca qu'il est le plus élevé. Dans ces quartiers, plus d'un jeune sur trois est NEET.

Seul Breguet Lecrivain – Saint Exupéry se situe en dessous de la moyenne métropolitaine (10% de NEET). Cela s'explique par la dynamique récente de peuplement dans ce quartier, essentiellement composée de jeunes actifs, attirés notamment par le développement de l'offre de petits logements.

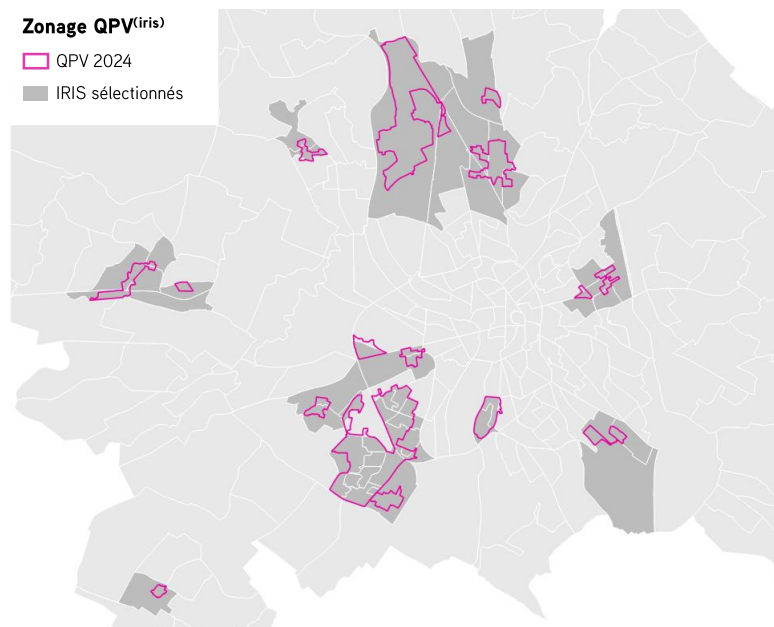
QPV^(iris), qu'est-ce que ça signifie ?

Pour mener une approche quantitative à l'échelle des QPV, se pose rapidement la limite de la disponibilité des données. Le recensement de la population est la source de référence pour décrire un profil d'habitants. La totalité du jeu de données est diffusé chaque année par l'Insee aux échelles communales et infra communales (IRIS). Mais pour les QPV, seule une sélection d'indicateurs « prêts à l'emploi » sont diffusés, ne permettant pas le croisement de variables pour travailler sur un profil spécifique d'habitants. A titre d'exemple, à l'échelle des QPV, le seul indicateur disponible pour évoquer les jeunes en difficulté est la « part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi ». Il a l'avantage de pouvoir identifier les QPV où les NEET sont les plus présents mais il ne permet pas d'en savoir plus sur leur niveau de diplôme, leurs conditions de logement ou sur le type de ménage auquel ils appartiennent.

Afin de pallier cette limite et tenter de dresser un portrait des jeunes NEET en QPV, nous avons fait le choix d'approcher le périmètre des QPV à partir du découpage des communes en IRIS proposé par l'Insee. La maille « IRIS » constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra communales et consiste en une division des communes de plus de 10 000 habitants en îlots de tailles homogènes et durables pour garantir la comparabilité et la finesse des analyses. À titre d'exemple, la commune de Toulouse est divisée en 153 IRIS. À l'échelle des 37 communes de Toulouse Métropole, 17 sont concernées par le découpage IRIS. Pour les 20 autres, l'information est diffusée uniquement à la maille communale.

Tous les IRIS contenant au moins une partie de QPV ont été sélectionnés pour former un zonage qu'on nommera QPV^(iris). Selon les dernières données disponibles au moment de la réalisation de cette étude, les seize QPV de Toulouse Métropole comptaient 77 000 habitants. Le zonage QPV^(iris) en compte deux fois plus (144 000), cela s'explique par la présence de deux des IRIS les plus peuplés de Toulouse dans la sélection (Lalande Nord et Latécoère).

Il est donc important de garder en tête que le portrait des NEET à suivre n'est pas la photographie parfaite des jeunes NEET résidant en QPV mais qu'il s'agit de celle qui s'en approche le plus au regard des données disponibles.

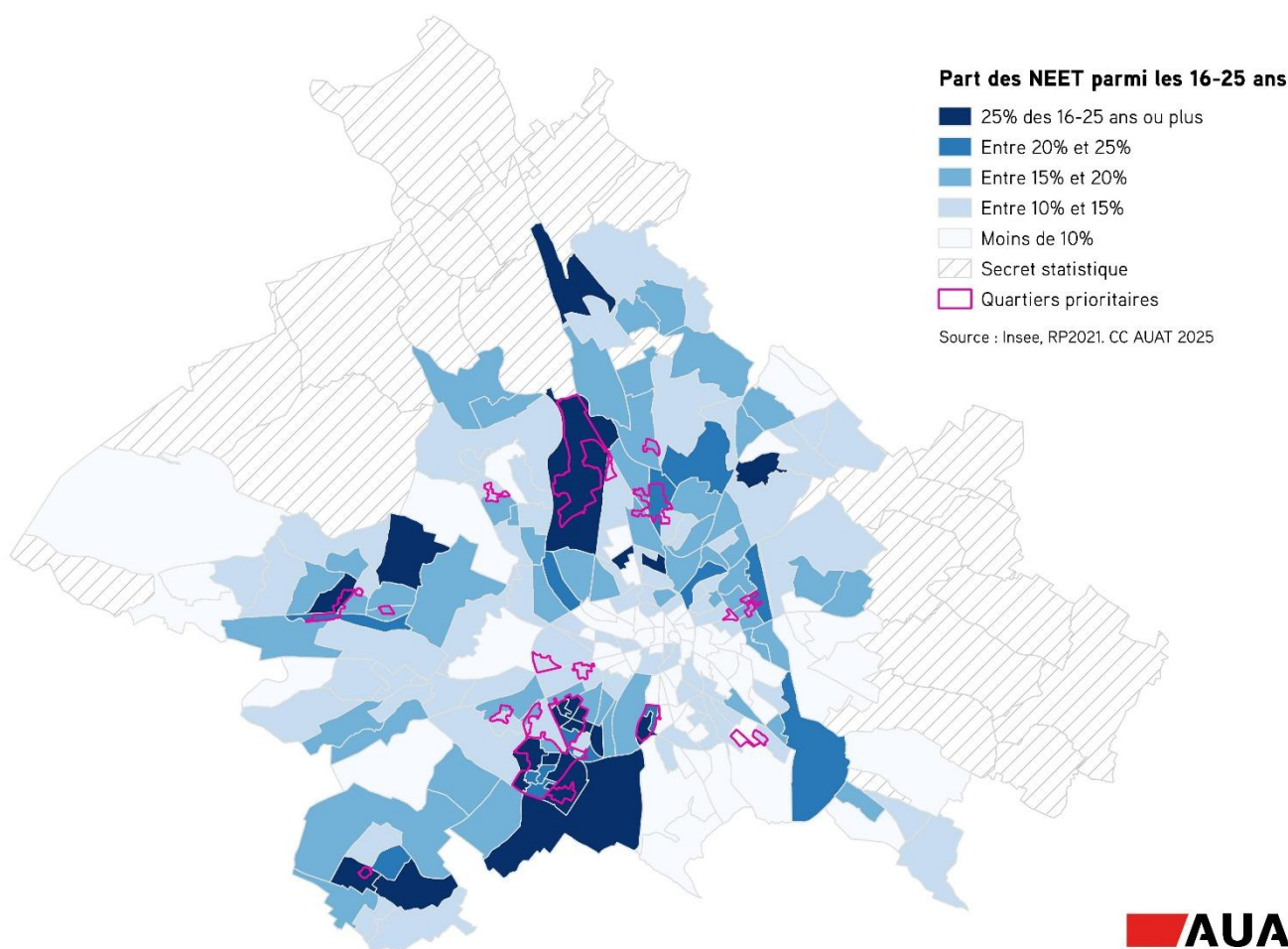


2. Portrait des NEET : des caractéristiques communes et des situations hétérogènes

Parce qu'elle renvoie à une période de transitions, la jeunesse recouvre une grande diversité de profils. L'entrée progressive dans l'âge adulte s'accompagne de multiples étapes aux besoins spécifiques : fin de la scolarité, poursuite d'études, accès à un logement autonome, insertion professionnelle, autonomisation financière, construction de l'identité ou encore émancipation du cadre familial. Parmi la diversité de ces situations, trois profils majoritaires de jeunes se distinguent : les étudiants, les actifs en emplois et les jeunes en difficultés d'insertion, autrement dit les NEET.

Globalement, la répartition des 16-25 ans résidant en QPV^(iris) selon ces trois grands profils est similaire à celle de la jeunesse de Toulouse Métropole. Les étudiants sont majoritaires (57% des 16-25 ans contre 63% à TM), suivis par les actifs en emplois (24% contre 23%) et par les NEET (19% contre 13%). **La principale différence avec la moyenne métropolitaine s'observe sur ces jeunes en difficultés d'insertion, plus nombreux dans les QPV^(iris).**

Toutefois, si leur présence est plus importante dans les QPV^(iris), les évolutions récentes tendent à indiquer que cette présence se réduit. Entre 2015 et 2021, le nombre de jeunes NEET est resté stable (+0,4%) alors que celui des 16-25 ans dans leur ensemble a fortement progressé (+26%). **Cela signifie que le poids que représentent les NEET au sein de la tranche d'âge a diminué : en 2015, 24% des jeunes étaient NEET, contre 19% en 2021. Ces évolutions témoignent de l'efficacité des actions menées par les professionnels de l'insertion et de la jeunesse.** Toutefois, elles ne sont pas encore suffisantes pour résorber entièrement l'écart observé avec la Métropole, où le nombre de NEET a diminué depuis 2015 (-3%). Ces évolutions récentes demeurent encourageantes pour la situation de la jeunesse dans les QPV^(iris) et devront continuer d'être suivies afin d'identifier si elles aboutissent à une résorption des écarts.



Peut-être plus encore que les autres profils, celui des NEET renvoie à des situations très variées, comme cela a été abordé dans la partie précédente. Cette diversité se retrouve au travers de l'analyse de leurs caractéristiques sociodémographiques.

A l'image de ce que montre le rapport national de la Dares¹¹, les jeunes NEET résidant en QPV^(iris) sont autant des femmes que des hommes. Le sexe n'est pas un élément discriminant pour cette catégorie de jeunes. La part de femme parmi les jeunes NEET des QPV^(iris) est la même que pour les NEET de la Métropole ainsi que pour l'ensemble des 16-25 ans (51%).

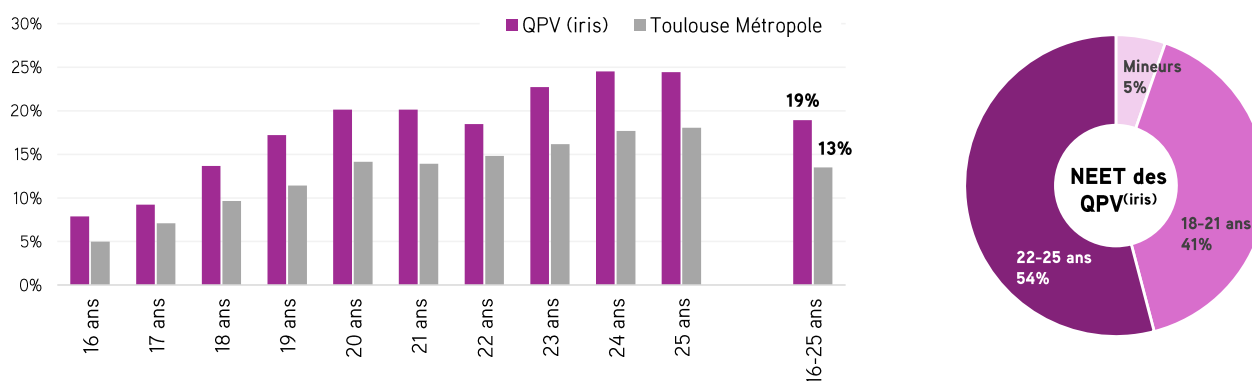
La probabilité de se retrouver en situation NEET tend à augmenter plus on avance dans la tranche d'âge.

Cela renvoie à la période d'entrée dans la vie adulte s'accompagnant de nombreuses transitions qui sont autant de risques de ruptures ou de décrochages pour les jeunes. Les plus jeunes (16-17 ans) sont encore majoritairement intégrés dans un parcours d'enseignement du secondaire, les protégeant temporairement d'une situation NEET. Dans les QPV^(iris), 9% des 16-17 ans sont NEET contre 6% à Toulouse Métropole. Après 18 ans, le « risque NEET » est plus élevé et progresse jusqu'à 25 ans. La fin, prématurée ou non, d'un cycle de formation conduit bien souvent les jeunes vers le statut NEET le temps qu'ils accèdent à un emploi ou à une autre formation. En témoigne, la part importante de NEET à partir de 23 ans (24% des 23-25 ans), à mettre notamment au regard de la fin d'un cycle aboutissant à un Bac+5.

Part des NEET par tranche d'âge

Source : Insee, recensement 2021. CC AUAT 2025

Aide à la lecture : 25% des jeunes âgés de 24 ans dans les QPV^(iris) sont NEET.



Plusieurs études (Injep 2016¹², Dares 2020) ont montré que le niveau de diplôme jouait un rôle crucial dans le déroulé de la situation NEET. **Moins les jeunes ont de qualifications, plus leur risque de basculer vers ce profil augmente. Dans les QPV^(iris), 28% des NEET n'ont pas de diplôme, une proportion plus élevée qu'à l'échelle de Toulouse Métropole (23%). Ils sont aussi plus exposés à voir leurs difficultés d'insertion perdurer que les jeunes plus qualifiés.** Parmi les NEET qui se déclarent en recherche d'emploi, un tiers des jeunes non diplômés le sont depuis plus d'un an (34%), contre seulement 9% des NEET diplômés du supérieur. Toutefois, un niveau de diplôme élevé ne protège pas automatiquement d'expérimenter une situation NEET. Dans les QPV^(iris), 21% des NEET sont diplômés du supérieur, contre 29% des NEET de la Métropole. La situation NEET est plus souvent transitoire pour ces jeunes, et correspond à la période de latence entre l'obtention du diplôme et l'accès au premier emploi. L'étude de la Dares montre que le nombre de NEET au niveau national fluctue avec un pic au 3^e trimestre chaque année. Il est le résultat des calendriers de formation qui conduisent à un afflux de sortants dès la fin du second trimestre auxquels s'ajoutent les difficultés à trouver un emploi durant la période estivale.

¹¹ Dares Analyses. (2020). « Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET) : quels profils et quels parcours ? ».

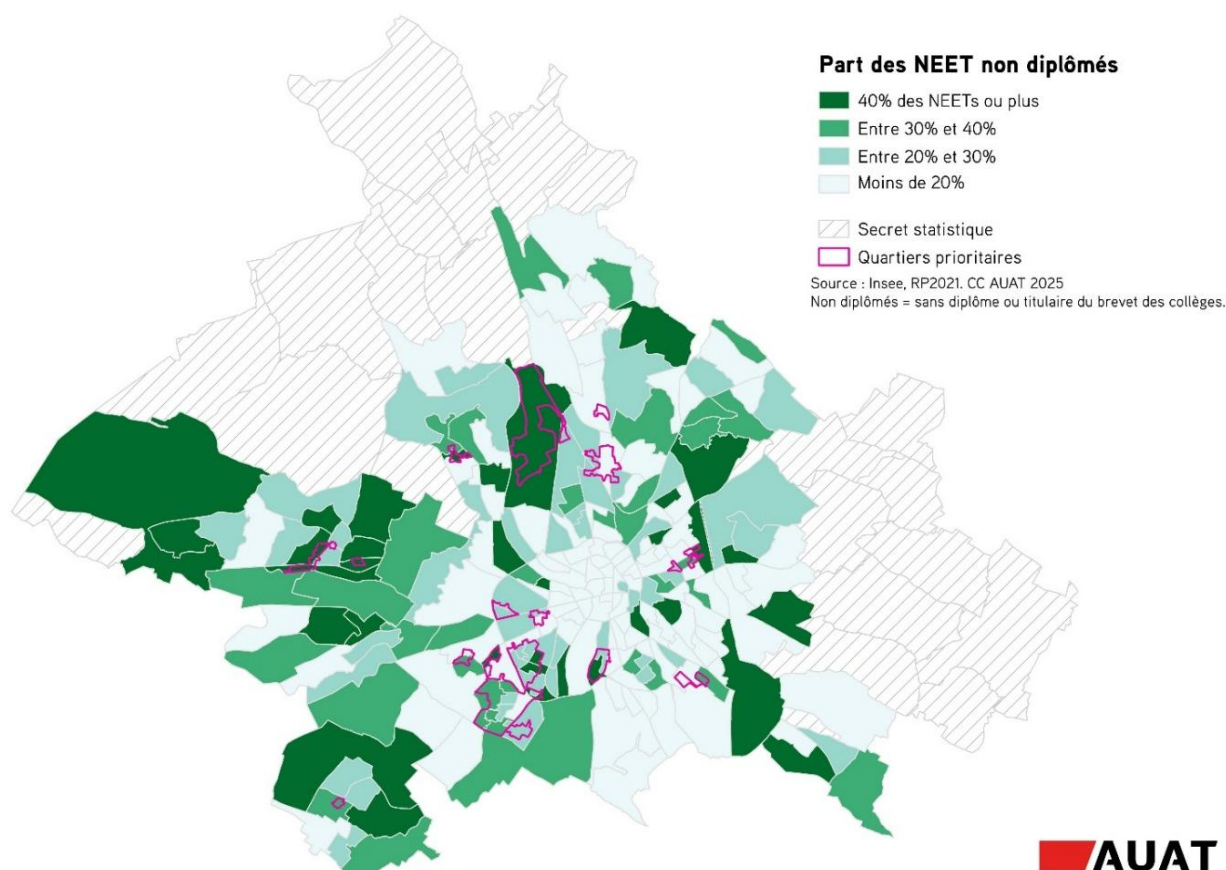
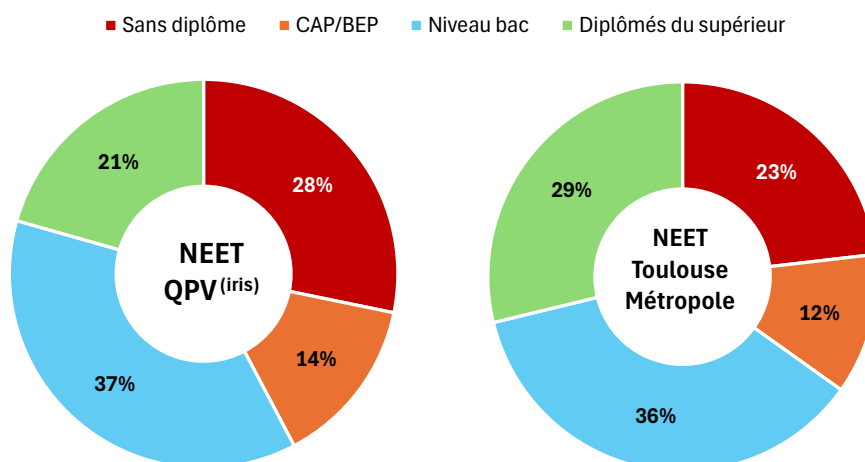
https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/2020-006_da__les_neet_profils_parcours.pdf

¹² INJEP. (2016). « Jeunes Européens non insérés : de la prise en compte des NEET à la « garantie jeunesse » », *Les fiches Repères Conditions de vie, travail, emploi*.

https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/09/fr35_europe_neet_0.pdf

Niveau de diplôme des jeunes NEET

Source : Insee, recensement 2021. CC AUAT 2025



AUAT

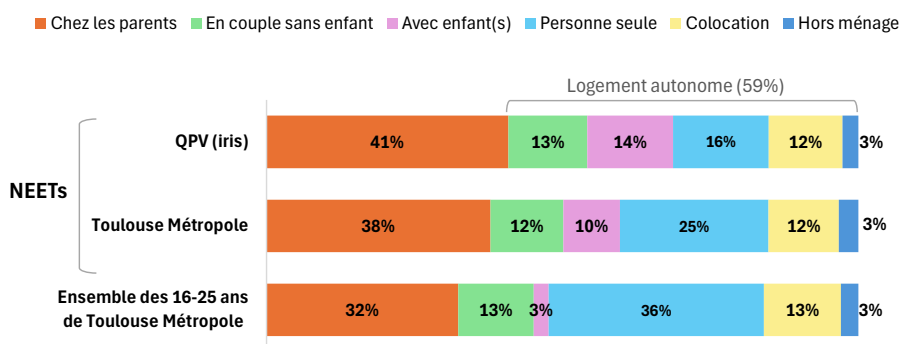
Le mode de cohabitation des jeunes, c'est-à-dire les personnes avec lesquelles ils vivent et le type de logement qu'ils occupent, est un autre élément déterminant dans l'évolution de leur situation. Sans surprise, **la décohabitation des jeunes NEET du domicile familial est plus difficile que pour les jeunes étudiants ou actifs. Dans les QPV^(iris), 41% des NEET vivent encore chez leurs parents contre 35% des non NEET.** Parce que l'indépendance financière est bien souvent un préalable à l'indépendance résidentielle, le manque de ressources financières des NEET freine leur départ du domicile. L'environnement familial, lorsqu'il existe, devient bien souvent un des derniers remparts empêchant le basculement vers une situation de grande précarité. Et cela est d'autant plus le cas dans les quartiers prioritaires où la pauvreté est plus prégnante augmentant l'importance des mécanismes de solidarité pour y faire face. La part de NEET vivant chez leurs parents en QPV^(iris) est plus importante qu'à l'échelle des NEET de la Métropole (38%).

Toutefois, la majorité des NEET, quel que soit leur territoire de résidence, ne vit plus au domicile parental (59% des NEET en QPV^(iris)). Ces jeunes autonomes sont majoritairement locataires d'un logement du parc privé (60%) suivis par le parc social (31%). Seuls 1% des jeunes indiquent être logés gratuitement chez un tiers. Mais la source recensement n'est pas idéale pour appréhender les situations d'hébergement précaires, souvent transitoires et peu déclarées lors de l'enquête.

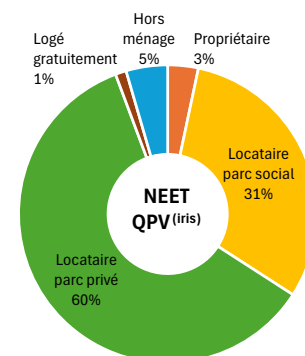
Particulièrement nombreux dans les QPV^(iris), les jeunes parents représentent 14% des jeunes NEET des quartiers prioritaires (contre 10% de ceux de la Métropole). Près d'un tiers de ces familles sont monoparentales, essentiellement constituées d'une mère avec son ou ses enfants. En lien avec le cumul de difficultés socioéconomiques, la monoparentalité est le profil de ménage le plus exposé à la précarité, quel que soit l'âge du parent. Mais cette exposition est d'autant plus élevée pour les jeunes mères dont la situation professionnelle est peu consolidée, entraînant une fragilisation supplémentaire des conditions de vie. Paradoxalement, ces jeunes parents ont un besoin accru de stabilité financière pour subvenir aux besoins de leur famille, mais cette parentalité les éloigne d'autant plus du marché du travail par les contraintes qu'elle implique.

Mode de cohabitation et statut d'occupation des jeunes NEET

Source : Insee, recensement 2021. CC AUAT 2025



Statut d'occupation des NEET ne vivant plus chez leurs parents

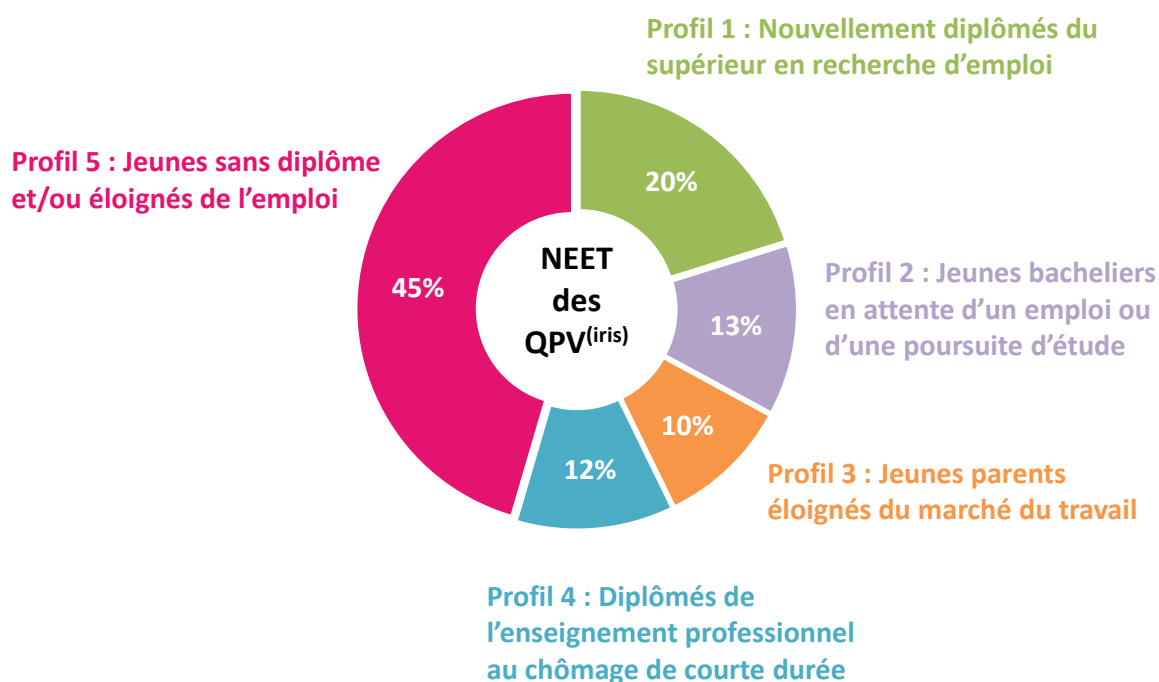


Vers une typologie des NEET résidant en QPV^(iris)

Afin de mieux donner à voir la diversité des profils de NEET et d'approcher leurs besoins spécifiques, nous avons tenté de synthétiser ces différentes données sous la forme d'une typologie. Cette approche s'inspire du travail mené par l'INJEP en 2020¹³ pour établir cinq catégories de NEET reposant essentiellement sur le niveau de diplôme mais également sur leur situation familiale et sur leur situation face au marché du travail. Première précaution de lecture, dans cette étude, la définition de chaque catégorie a été adaptée au regard des données disponibles, limitant légèrement les possibilités de comparaison avec les résultats de l'INJEP. Seconde précaution, cette typologie ne doit pas être comprise comme la seule possible car elle repose sur des paramètres issus de choix méthodologiques (indicateurs mobilisés, seuils retenus, etc.) qui ont une influence sur les résultats de la classification obtenue. Cinq profils de NEET résidant en QPV^(iris) peuvent être identifiés.

Typologie des NEET résidant dans un QPV^(iris) de Toulouse Métropole

¹³ INJEP. (2020). « Les NEET, des ressources et des conditions de vie hétérogène ». *Analyses & Synthèses* (n°31). <https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/01/IAS31-les-NEET.pdf>



Profil 1 : Nouvellement diplômés du supérieur en recherche d'emploi

Ils représentent 20% des jeunes NEET résidant en QPV^(iris) (1 100 jeunes). Il s'agit du profil le moins exposé au risque de précarité durable. Ces jeunes traversent le plus souvent une période transitoire entre obtention du diplôme et accès au premier emploi. La majorité ayant quitté le domicile familial (73%), cette phase peut toutefois s'avérer économiquement délicate car elle correspond à l'arrêt du versement des bourses pour les étudiants éligibles, sans possibilité de bénéficier du chômage ou du RSA. En lien avec la durée des études, il s'agit d'un profil de jeunes plus « âgés », ayant en moyenne 22,9 ans, et plus féminin (59% de femmes). Les trois quarts de ces jeunes sont titulaires d'un diplôme inférieur ou égal au Bac+3 et un quart est titulaire d'un Bac+5. Ces jeunes sont également plus nombreux à se déclarer en recherche active d'un emploi (79%) le plus souvent depuis moins d'un an (74%).

Profil 2 : Jeunes bacheliers en attente d'un emploi ou d'une poursuite d'études

Ils représentent 13% des jeunes NEET résidant en QPV^(iris) (700 jeunes). Âgés en moyenne de 19,6 ans, ce profil regroupe une partie des NEET les plus jeunes du territoire. Récemment titulaires d'un baccalauréat général ou technologique ils sont deux tiers à avoir quitté le domicile familial et à vivre dans leur propre logement, principalement issu du parc locatif privé. Comme les diplômés du supérieur, ils se déclarent majoritairement en récente recherche active d'emploi (65%). Le principal enjeu pour ces jeunes peu qualifiés consiste à éviter que la situation NEET ne s'installe dans la durée. Leur autonomie résidentielle, conjuguée à une absence de ressources, pourrait rapidement les faire basculer dans la vulnérabilité, susceptible de les éloigner d'autant plus de l'emploi ou de la reprise d'études.

Profil 3 : Jeunes parents éloignés du marché du travail

Ils représentent 10% des jeunes NEET résidant en QPV^(iris) (500 jeunes). Il s'agit du profil le plus féminin (78%) et le plus âgé (23,2 ans en moyenne). Tous ont quitté le domicile familial et résident, pour l'essentiel, dans le parc locatif social (55%). Les foyers monoparentaux représentent 40% de ce groupe, majoritairement des mères seules. Peu qualifiés (77% ont un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat), ces jeunes sont fortement éloignés de l'emploi : plus d'un sur deux ne recherche pas de travail (55%) et 20% en recherche un depuis plus d'un an.

Profil 4 : Diplômés de l'enseignement professionnel au chômage de courte durée

Ils représentent 12% des jeunes NEET résidant en QPV^(iris) (600 jeunes). Titulaires d'un CAP/BEP ou Bac professionnel, ils partagent certaines caractéristiques avec les jeunes bacheliers du profil 2 mais se distinguent par une présence masculine plus importante (55% d'hommes) et une plus faible décohabitation

(65% vivent encore chez leurs parents). La dimension « professionnelle » de leur formation peut faciliter leur entrée dans la vie active, ce qui explique que, parmi ceux en recherche d'emploi, 72% le sont depuis moins d'un an.

Profil 5 : Jeunes sans diplôme et/ou éloignés de l'emploi

Ils représentent 45% des jeunes NEET résidant en QPV^(iris) (2 400 jeunes). Avec les jeunes parents, il s'agit du profil le plus à risque de connaître des situations de grande précarité liées au cumul de plusieurs difficultés qui entravent leur insertion sociale. Principalement masculin (58%), ce groupe se caractérise par une forte dépendance au domicile familial, principalement situé dans le parc social. Ils ne sont pas ou peu qualifiés (52% n'ont pas de diplôme) et la moitié d'entre eux déclare ne pas rechercher d'emploi. Leur situation, généralement plus ancienne, appelle des interventions ciblées en matière de repérage, de remobilisation et d'accompagnement par les acteurs de l'insertion.

Caractéristiques sociales selon le type de NEET

Source : Insee, recensement 2021. CC AUAT 2025

		Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5	Ensemble des NEET en QPV(iris)
		Nouvellement diplômés du supérieur en recherche d'emploi	Jeunes bacheliers en attente d'un emploi ou d'une poursuite d'études	Jeunes parents éloignés du marché du travail	Diplômés de l'enseignement professionnel au chômage de courte durée	Jeunes sans diplôme et/ou éloignés de l'emploi	
		20% des NEET	13% des NEET	10% des NEET	12% des NEET	45% des NEET	
Cohabitation	Chez les parents	27%	36%	0%	65%	51%	41%
	Autonomes	73%	64%	100%	35%	49%	59%
Sexe	Homme	41%	43%	22%	55%	58%	49%
	Femme	59%	57%	78%	45%	42%	51%
Age	16-21 ans	24%	100%	14%	100%	33%	46%
	22-25 ans	76%	0%	86%	0%	67%	54%
	Age moyen	22,9	19,6	23,2	19,7	21,8	21,6
Parentalité	N'a pas d'enfant	96%	97%	0%	98%	93%	86%
	A des enfants	4%	3%	100%	2%	7%	14%
Diplôme	Sans diplôme ou Brevet des collèges	0%	0%	44%	0%	52%	28%
	CAP, BEP ou Bac pro	0%	0%	40%	100%	27%	28%
	Baccalauréat général ou technologique	0%	100%	11%	0%	21%	23%
	Diplômés du supérieur	100%	0%	4%	0%	0%	21%
Recherche d'emploi	Recherche depuis moins d'un an	74%	65%	25%	44%	38%	48%
	Recherche depuis plus d'un an	6%	8%	20%	17%	13%	12%
	Ne recherche pas de travail	21%	27%	55%	39%	49%	40%

Des évolutions récentes du profil NEET perçues par les professionnels

Si ce portrait statistique des jeunes NEET permet de mieux les connaître, il masque les éventuelles évolutions de leurs caractéristiques, difficilement quantifiables au regard des données disponibles. Seule l'expertise des professionnels rencontrés nous permet d'appréhender ces évolutions récentes.

La majorité des acteurs rencontrés constatent une précarisation récente du public qu'ils accompagnent.

Pour certains, cette dégradation des conditions de vie a commencé lors de la pandémie de Covid-19 qui a mis un coup de projecteurs sur les difficultés économiques des jeunes, notamment étudiants, et sur les problématiques de santé mentale. Pour d'autres, cette évolution est plus récente encore et est alimentée par le contexte d'inflation et de ralentissement du marché du travail. Les animatrices du Lieu Initiatives Jeunesse (LIJ), constatent une forte hausse de leurs demandes au Fond d'Aides aux Jeunes (FAJ) pour des étudiants qui ne parviennent plus à payer leurs factures, se nourrir ou se vêtir. Dans une étude menée

par l'AUAT en 2022 concernant la jeunesse toulousaine face à ses vulnérabilités, la forte progression du nombre d'étudiants ayant recours aux colis alimentaires était déjà mentionnée par les associations¹⁴. Pour le LIJ, cette précarisation est synonyme d'un risque élevé de voir de nombreux étudiants basculer vers le profil NEET. Ils accompagnent déjà des jeunes contraints de suspendre ou abandonner leurs études afin de trouver un emploi, souvent alimentaire, pour répondre à leurs besoins primaires. Au sein du panel d'enquêtés, la situation de Nahla, exposée plus tard dans l'étude, illustre la manière dont les besoins financiers des étudiants contribuent à l'abandon des études supérieures.

Plusieurs acteurs constatent également une hausse du décrochage scolaire chez les plus jeunes. Selon eux, différents facteurs explicatifs se combinent : des jeunes qui font face à des difficultés d'apprentissage peu ou mal prises en charge, des contextes familiaux instables ou précarisés qui pèsent sur la scolarité mais aussi la place prise par le numérique (réseaux sociaux, jeux vidéo, streaming, etc.) qui accentuent l'isolement vecteur de désengagement. Les différentes périodes de confinements et d'enseignement à distance en 2020 auraient accentué le phénomène en favorisant le repli sur soi d'une partie des jeunes déjà fragiles. Ces décrochages arrivent de plus en plus tôt, dès le collège, voire la fin du primaire, selon les conseillers de la Mission Locale Haute-Garonne. L'École Régionale de la Deuxième Chance partage ce constat qui s'illustre bien dans leurs statistiques de fréquentation : en 2021 ils accompagnaient 15% de mineurs contre 28% en 2024.

Le sujet de la santé mentale, qui explique une partie des décrochages scolaires, a pris une place beaucoup plus importante dans les accompagnements des professionnels. L'association Rebonds! constate que de plus en plus de jeunes sont confrontés aux problématiques d'anxiété, de dépression voire de phobie sociale. Bien que le sujet soit de plus en plus démocratisé, notamment chez les jeunes, les acteurs de l'insertion ont du mal à répondre à ces problématiques, faute d'outils ou de disponibilité des professionnels dédiés.

Certains professionnels, notamment les plus proches du terrain, constatent une hausse des primo-arrivants dont les problématiques administratives viennent s'ajouter à des conditions de vie déjà précaires. France Travail explique que leur accompagnement s'avère plus complexe dès lors qu'ils ne possèdent pas de titre de séjour, rendant impossible leur accès à l'emploi et/ou lorsqu'ils ne maîtrisent pas la langue française. Plusieurs acteurs déplorent la réduction de l'offre d'enseignement de français langue étrangère, toujours saturée et empêchant la prise en charge optimale de ce public. **La Mission Locale de Toulouse constate une baisse de la fréquentation des primo-accédants qui renoncent à demander de l'aide sachant que leur situation administrative ne leur permet pas d'accéder aux dispositifs.**

En parallèle de ces nouvelles problématiques, certains acteurs constatent une évolution du rapport au travail chez cette nouvelle génération. Les conseillers de la Mission Locale Haute-Garonne décrivent des jeunes à la recherche d'un emploi pour financer un projet (voyage, formation, année sabbatique) mais qui ne sont pas toujours intéressés par un CDI. Ils constatent aussi de plus grandes difficultés à construire un projet professionnel. La coordinatrice de Rebonds! évoque faire face à de plus en plus de jeune ne sachant pas ce qu'ils veulent faire à court ou moyen termes.

Globalement, cette précarisation de la jeunesse se traduit par un cumul de freins secondaires pour la plupart des jeunes. L'École Régionale de la Deuxième Chance constate qu'auparavant il leur fallait gérer un ou deux freins par jeune alors qu'aujourd'hui les situations individuelles sont plus complexes, impliquant parfois jusqu'à cinq freins à lever.

Un panel de jeunes enquêtés à l'image du profil des NEET

En complément des 38 professionnels rencontrés dans le cadre de cette étude, 24 jeunes ayant connu au moins une situation NEET au cours de leur parcours ont été interrogés. Ces jeunes ont tous été rencontrés par le biais de professionnels (à l'exception d'une jeune contactée via une enquêtée). La constitution du panel introduit donc, de fait, un biais quant à la connaissance et la mobilisation des structures dédiées à l'insertion professionnelle. Toutefois, bien qu'il n'ait pas été possible de constituer un panel d'enquêtés strictement représentatif de la population NEET telle que présentée précédemment, une

¹⁴ AUAT. (2022). « La crise sanitaire a-t-elle fragilisé les jeunes de la métropole toulousaine ? ». Observatoire des vulnérabilités sociales.

Observatoire des vulnérabilités sociales - AUAT - Etude sur les jeunes de la métropole toulousaine

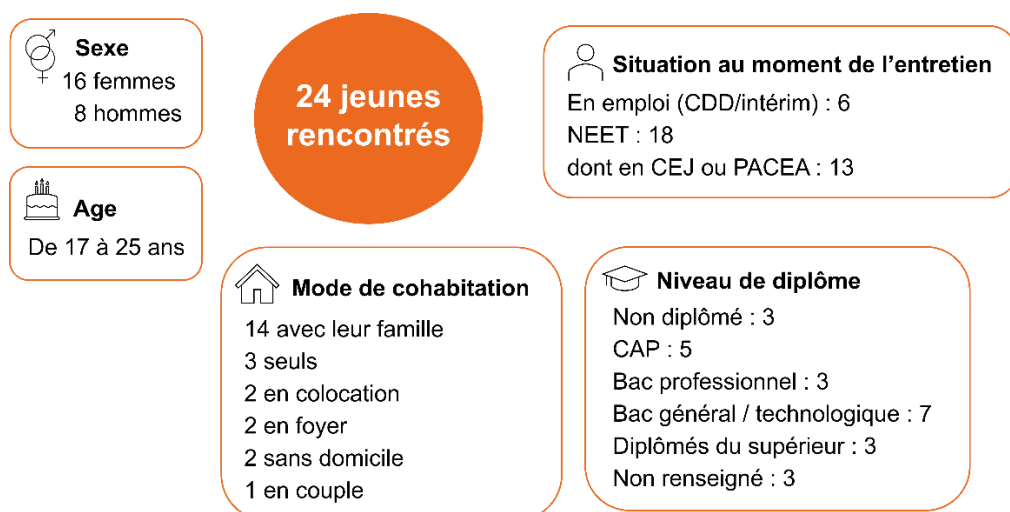
attention particulière a été portée sur la diversité des profils rencontrés. Ainsi, le panel de jeunes mobilisés dans cette étude est à l'image des parcours variés des NEET et permet d'appréhender différents rapports à l'accompagnement et aux difficultés rencontrées.

Comme évoqué précédemment, la méthodologie mise en œuvre pour mener les entretiens repose sur les récits de vie. Autrement dit, elle amène les jeunes à reconstituer le parcours qui les a conduits à leur situation actuelle. C'est la raison pour laquelle six jeunes rencontrés sont actuellement en emploi ou sur le point de rejoindre une formation, mais ont connu des expériences NEET récentes. Pour la plupart l'accès à l'emploi ou à la formation est lié à l'accompagnement qu'ils ont reçu d'une ou plusieurs structures d'insertion. Bien que leur situation actuelle ne corresponde pas au sujet de l'étude, leur récit est essentiel pour comprendre ce qui leur a permis de sortir d'une situation NEET.

Les différents profils qui composent le panel s'inscrivent bien dans la typologie de NEET présentée précédemment. Seul le profil des jeunes parents n'est pas représenté, aucun des enquêtés n'ayant d'enfant.

Enfin, la surreprésentation des femmes dans le panel (2/3) peut s'expliquer par leur plus grande propension à accepter les sollicitations d'enquête, comme plusieurs études l'ont montré¹⁵.

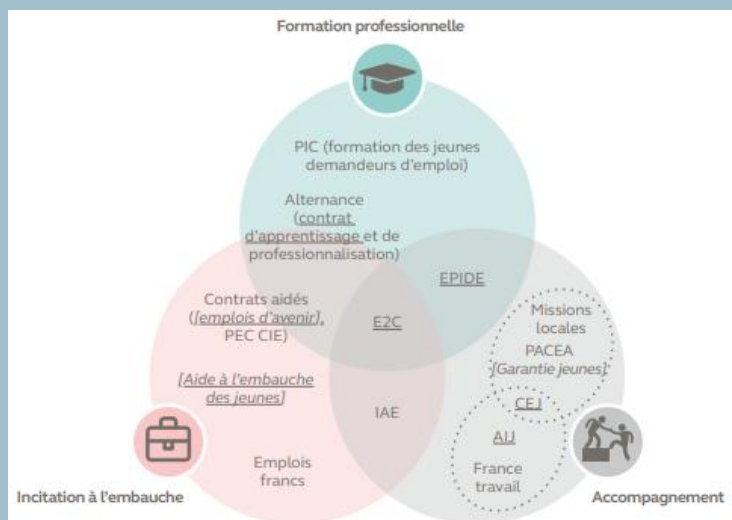
Panel de jeunes enquêtés dans le cadre de l'étude



¹⁵ De nombreuses études montrent en effet que les femmes sont plus enclines que les hommes à répondre favorablement à des sollicitations d'enquêtes que celles-ci soient en face à face, par téléphone ou en ligne. Becker, R. (2022). « Gender and Survey Participation : An Event History Analysis of the Gender Effects of Survey Participation in a Probability-based Multi-wave Panel Study with a Sequential Mixed-mode Design. », *Methods, data, analyses : a journal for quantitative methods and survey methodology (mda)*, 16(1), p. 3-32.

Les dispositifs en faveur de l'emploi des jeunes

Les politiques en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes se sont multipliées depuis qu'elle est devenue une priorité nationale avec le Plan « Agir pour la jeunesse » lancé en 2009. Pour les accompagner, l'Etat et les collectivités locales proposent et financent une large palette d'outils portés par des acteurs associatifs ou institutionnels rattachés à la politique de l'emploi et ou de la jeunesse. En mars 2025, la Cour des Comptes a publié son rapport annuel portant sur les politiques publiques visant à accompagner les jeunes dans leurs parcours éducatifs, professionnels et citoyens¹. Si elle pointe les difficultés liées à une « gouvernance fragmentée et la multiplicité des acteurs impliqués », elle en propose un schéma de synthèse des principaux dispositifs en faveur de l'emploi des jeunes. À ces structures institutionnelles et nationales s'ajoutent le tissu associatif local jouant un rôle essentiel dans l'accompagnement.



Source : Cour des comptes

Remarques : les dispositifs soulignés sont ceux qui ciblent spécifiquement les jeunes ; les [dispositifs entre crochet] n'existent plus aujourd'hui.

PIC : plan d'investissement dans les compétences

EPIDE : établissement pour l'insertion dans l'emploi

E2C : écoles de la deuxième chance

PACEA : parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

CEJ : contrat d'engagement jeune

AIJ : accompagnement individualisé des jeunes

IAE : insertion par l'activité économique

PEC : parcours emploi compétence (secteur non marchand)

CIE : contrat initiative emploi (secteur marchand)

Parce qu'ils sont parmi les dispositifs les plus répandus, y compris au sein de notre panel, nous avons choisi de présenter le PACEA et le CEJ, portés principalement par les Missions Locales, France Travail et l'UCRM (dans le cadre du Pluri'CEJ).

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Objectif : accompagner les jeunes vers l'autonomie et l'emploi en construisant un parcours

Public cible : jeunes NEET de 16 à 25 ans (29 ans si situation de handicap)

Durée : 24 mois maximum

Déroulé : Contrat souple et personnalisé avec accompagnement d'un conseiller. Recours à différentes activités (ateliers, immersion, accompagnements administratifs, etc.) selon un rythme adapté aux besoins du jeune. Possibilité d'une aide financière ponctuelle selon la situation.

Date de création : 2015

Structure référente : Missions Locales

Contrat d'engagement jeune (CEJ)

Objectif : proposer un accompagnement intensif pour construire le projet professionnel et initier un retour rapide vers l'emploi

Public cible : jeunes NEET de 16 à 25 ans (29 ans si situation de handicap), destiné en priorité aux jeunes les plus éloignés de l'emploi

Durée : 6 à 12 mois (exceptionnellement 18 mois)

Déroulé : Fonctionne à partir d'un contrat d'engagement réciproque entre le jeune et son conseiller dédié. Obligation de réaliser 15 à 20h d'activités par semaine (ateliers individuels ou collectifs, immersion, missions d'utilité sociale, recherche d'emploi, etc.). Attribution d'une allocation mensuelle sous condition d'assiduité.

Date de création : 2022 (remplacement de la Garantie Jeune)

Structure référente : France Travail et Missions Locales

¹ Cour des comptes. (2025). « Rapport public annuel 2025. Les politiques publiques en faveur des jeunes », Volume 1. Rapport public annuel 2025 Les politiques publiques en faveur des jeunes, volume 1

Grace aux données transmises par les Missions Locales Toulouse et Haute-Garonne, nous avons pu étudier le profil des jeunes NEET résidant en QPV et suivis par ces structures.

Au 1^{er} semestre 2025, la Mission Locale Toulouse accompagnait 1 733 jeunes NEET vivant dans un QPV de Toulouse Métropole. Ces jeunes sont principalement suivis par la Mission Locale Toulouse (91%), une répartition cohérente avec celle des jeunes dans leur ensemble puisque Toulouse concentre 90% des 16-25 ans résidant en QPV^(iris) de la Métropole. Au sein de la Mission Locale Toulouse, les jeunes résidant en QPV représentent un quart de l'ensemble des jeunes accompagnés.

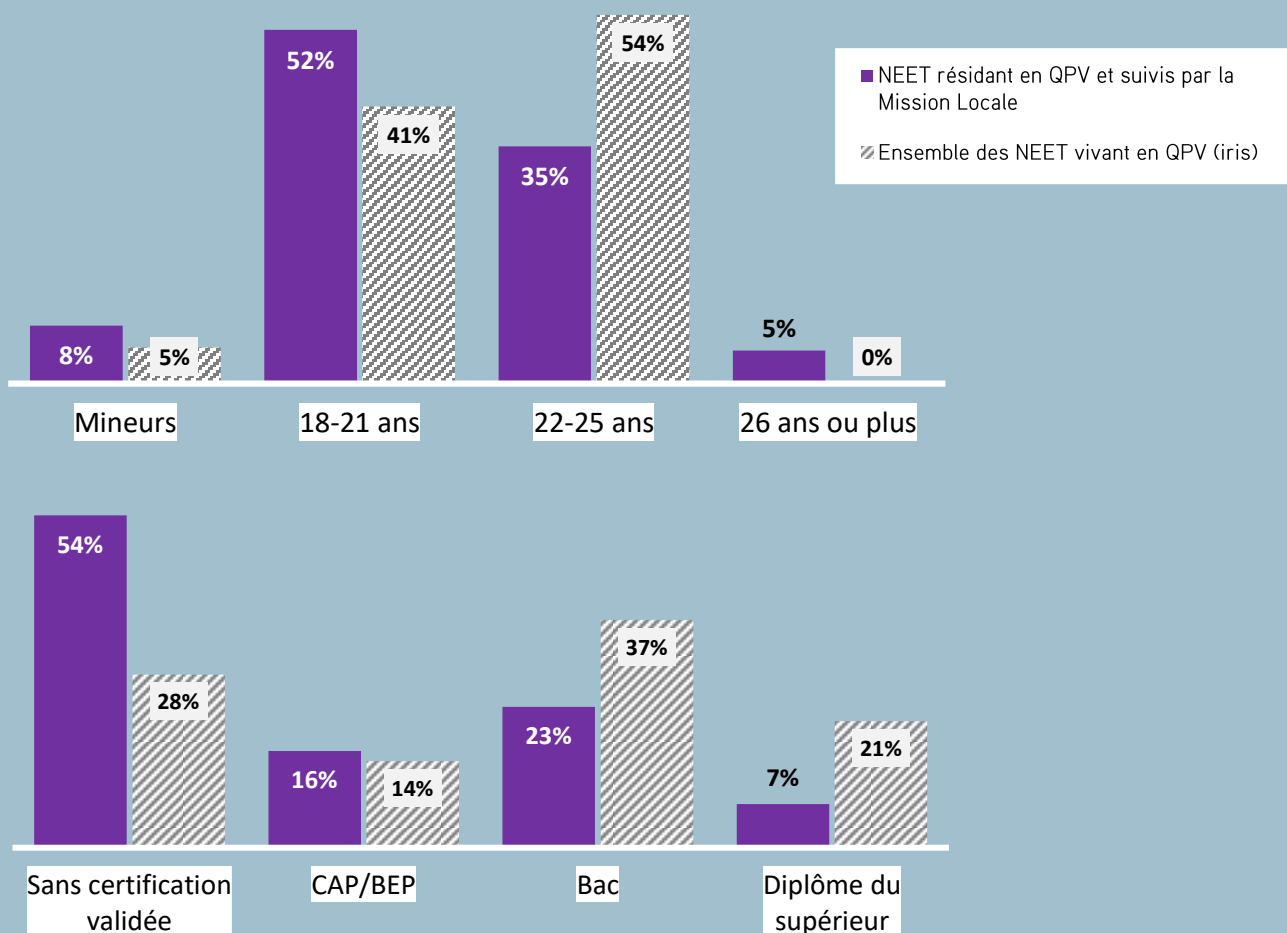
À partir de ces données et de l'estimation du nombre de NEET résidant en QPV^(iris), on peut estimer le taux de couverture de la Mission Locale dans les quartiers prioritaires. Début 2025, environ un tiers des NEET résidant en QPV^(iris) était suivi par la Mission Locale.

Le profil des jeunes suivis par la Mission Locale diffère de celui de l'ensemble des NEET résidant en QPV^(iris). Ils sont plus jeunes : 60% ont moins de 22 ans contre 46% des NEET. Ce sont plus souvent des hommes : 54% contre 49%. Et ils sont moins diplômés : 54% n'ont pas de diplôme contre 28%.

La moitié des jeunes suivis par la Mission Locale est engagée dans un PACEA (23%) ou dans un CEJ (23%). Ces jeunes ne se caractérisent pas par un profil spécifique et ressemblent au profil de l'ensemble des jeunes suivis par la Mission Locale.

Age et niveau de diplôme des jeunes NEET suivis par la Mission Locale

Source : Missions Locales Toulouse et Haute-Garonne (1^{er} semestre 2025). Insee RP2021. CC AUAT 2025



3. « Devenir NEET » : des parcours variés

Dans le cadre de cette étude, comme l'évoque le sociologue Andy Furlong à travers les trajectoires « yo-yo », la situation NEET reflète particulièrement un temps de transition entre différents statuts au cours de la vie : le passage d'un emploi à un autre, d'une formation à une autre, d'une formation à un emploi, ou encore une période de réflexion pouvant être synonyme de pause. Cette situation est de durée variable : elle peut s'étendre sur plusieurs années ou, au contraire, ne durer que quelques semaines, et son vécu diffère selon les ressources du jeune, par exemple lorsqu'il bénéficie du soutien de ses parents. La représentation des parcours de vie de certains enquêtés sous la forme de frises (cf. p. 29-30, 48-49, 56-57) permet de visualiser les moments de transition que représentent les situations NEET ainsi que la durée de celles-ci. Bien sûr, ces frises s'intègrent à l'analyse faite tout au long de cette étude, manquant de détails à elles seules.

Ces parcours, faits de va-et-vient entre formation, ruptures et reprises, ainsi que la difficulté à reconstruire des aspirations lorsque certaines n'aboutissent pas, génèrent chez une grande partie des jeunes rencontrés une incertitude constante quant à leur orientation professionnelle. Comme Amélie, qui a toujours voulu exercer dans le domaine médical mais qui, à la suite de mauvaises expériences, a dû mettre de côté ce secteur afin de trouver une nouvelle voie.

« Le plus dur c'est que tu es partie sur un projet, que tu ne veux plus faire ce projet. Et après tu te dis qu'est-ce que tu veux faire ? » (Amélie, 25 ans, en CEJ, frise p. 29).

Les causes d'une situation NEET sont ainsi plurielles, à l'image des profils et des parcours variés des jeunes, marqués par différents degrés de vulnérabilité. Toutefois, certaines caractéristiques communes peuvent contribuer à expliquer une situation NEET, qu'elles soient individuelles, comme la scolarité qui constitue un déterminant majeur dans l'accès à l'emploi, ou structurelles, liées à un marché du travail défavorable à l'insertion.

Le poids de la scolarité

La scolarité joue un rôle déterminant sur la possibilité de connaître une situation NEET, bien qu'elle ne soit pas à essentialiser. De nombreux travaux ont mis en évidence que les jeunes en situation NEET connaissent un parcours scolaire semé d'embûches : des difficultés d'apprentissage, des comportements agités, une tendance à l'absentéisme, des situations de harcèlement, etc.¹⁷. La probabilité de connaître une telle situation augmente à mesure que le niveau de diplôme diminue : les sortants sans diplôme ont plus de risques, suivis par les diplômés CAP, les bacheliers et enfin les diplômés du supérieur¹⁸. En effet, l'accès au diplôme demeure une ressource clé dans l'insertion professionnelle : en 2023, les jeunes peu ou pas diplômés ont cinq fois plus de risques d'être au chômage¹⁹.

L'étude de l'Observatoire National de la Politique de la ville (ONPV)²⁰, s'appuyant sur les données des enquêtes Génération du Céreq de 2010 et 2017, met en lumière l'évolution de l'insertion professionnelle, en particulier celle des jeunes résidant en QPV qui sont fortement exposés à des difficultés d'accès à l'emploi. En raison de leurs caractéristiques sociodémographiques, comme l'ont montré les données quantitatives précédemment mobilisées, ces jeunes sont davantage susceptibles de suivre un parcours scolaire semé d'embûches (difficultés scolaires, redoublements, décrochages, quitter le système éducatif sans diplôme...) qui se répercute sur leurs trajectoires professionnelles. Ainsi, un tiers des jeunes de la Génération 2017 résidant en QPV débutent leur vie active entre un maintien hors de l'emploi et des parcours heurtés ou encore en suspens, caractérisés par des accès tardifs à l'emploi ou une succession d'entrées et de sorties du marché du travail. Ces jeunes sont deux fois plus nombreux à connaître des trajectoires hors du marché du travail que ceux résidant en dehors des QPV.

¹⁷ Couronné, J., Sarfati, F. *op. cit.* p. 41-66.

¹⁸ Danner, M., Guégnard, C., et Joseph, O. *op. cit.* p. 61-85.

¹⁹ Doms, A., Makhzoum, S., Rosa, S., et Vuillier-Devillers, F. (12/02/2025). « Des jeunes de plus en plus diplômés, mais des difficultés d'insertion qui subsistent pour les moins diplômés ».

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8305552?sommaire=8306008#onglet-1>

²⁰ Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) & Céreq. (03/2024). « Comprendre : Évolution de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville entre la Génération 2010 et la Génération 2017 ».

https://www.onpv.fr/uploads/media_items/onpv-cereq-generation2017-avril24.original.pdf

Dans le cadre de cette étude, l'ensemble des jeunes présentent une diversité de parcours scolaires et de niveaux de diplôme atteints mais tous révèlent une trajectoire scolaire marquée par des fragilités, oscillant entre ruptures et incertitudes.

Des déscolarisation au lycée

Les jeunes non-diplômés connaissent une déscolarisation au moment du lycée. C'est le cas d'Inès, qui évoque « *des choses de la vie privée* » l'ayant conduite à un absentéisme lorsqu'elle était en première, avant de rompre sa scolarité. Elle témoigne d'une aversion pour l'école et s'est donc orientée par la suite vers la voie professionnelle, en intégrant un CFA. Cette formation était le moyen de surmonter ses difficultés d'apprentissage mais la présence de cours théoriques l'a mené à y mettre un terme. Ce rejet de l'apprentissage scolaire la pousse à privilégier un accès direct à l'emploi, entravé par son jeune âge et l'absence de qualification.

« Moi je travaillais bien à l'école avant, j'avais tout le temps 16 de moyenne, les félicitations. Et je sais pas au lycée j'ai décroché. Et puis après j'arrivais pas. J'ai eu beaucoup d'absences qui s'accumulaient du coup j'ai arrêté. Et je suis partie en alternance, je me suis dit que travailler c'était peut-être mieux. Oui c'était mieux, mais vu qu'il y avait l'école à côté, c'était un petit peu compliqué. Et du coup j'ai totalement arrêté. » (Inès, 17 ans, en CEJ, frise p. 29)

Pour deux autres enquêtés non-diplômés, la rupture scolaire est directement liée à des impasses institutionnelles, notamment à la suite de refus d'inscription. C'est le cas d'Issan qui avait entamé une filière STMG dans son pays d'origine et souhaitait la clôturer à son arrivée en France. Seulement, malgré une validité de niveau, les établissements n'avaient plus de place pour l'accueillir en terminale, ne lui proposant qu'une inscription en seconde ou en première. Celui-ci, refusant de subir un déclassement a mis un terme à sa scolarité. Cette rupture l'a fortement affecté car il accorde une importance aux études et à l'obtention de diplômes comme clés d'ascension et de reconnaissance sociale. Ceci l'a conduit à réévaluer ses aspirations initiales, n'ayant pas le niveau requis aux domaines professionnels qu'il convoitait.

« Pour moi, les diplômes c'est important. Même si tu as des diplômes, tu es au chômage, c'est mieux. Mais, tu es au chômage, tu n'as pas de diplôme, tu n'as rien. Tu as l'impression d'être inexistant sans diplôme [...] En arrivant, j'ai voulu faire dans l'informatique, mais ils ne prenaient que ceux qui ont le BAC. J'ai voulu faire dans l'aéronautique aussi. Ils ne prennent que ceux qui ont le BAC. J'étais vraiment triste quand j'ai appris qu'ils prenaient à partir du BAC. » (Issan, 19 ans, en CEJ, frise p. 30)

La désillusion de la voie professionnelle : la pénibilité du travail

Ceux qui ont poursuivi vers la voie professionnelle semblent éprouver une désillusion quant au domaine dans lequel ils ont étudié et exercé, constatant la dureté du métier. C'est par exemple ce qu'évoque Yassim à travers deux désenchantements. Le premier a été vécu lorsqu'il s'est orienté vers un bac technologique (STI2D), choisi par intérêt, puis ressenti comme une filière qui « *tasse des gens* ». Le second est lorsqu'il a suivi sa passion, à la suite de son bac, en intégrant un BTS dans la restauration mais dont la dureté physique du métier a essoufflé son souhait de poursuivre dans ce domaine. Malgré cela, il continue d'exercer en temps partiel dans la restauration, tout en désirant une réorientation vers le secteur associatif.

« Mais pour ma part, l'STI2D par exemple, vu que de base c'était ce que j'avais envie de faire mais bon c'était plus vendu comme quelque chose de différent mais j'ai vite compris qu'en fait c'était juste un truc pour tasser des gens. Et que ce qu'ils vendaient ce n'est pas ce qu'ils faisaient. Donc j'ai vite déchanté, j'ai changé de voie mais dans la restauration, vu que c'était ma passion. (...) J'ai fini le BTS mais physiquement j'en pouvais plus parce que c'est très physique et j'ai des antécédents médicaux et donc je voulais pas rester dans une voie même si c'est une passion qui dans 10 ans je sais qu'elle était vouée à s'arrêter. » (Yassim, 25 ans, en emploi dans la restauration, frise p. 51)

Si pour Yassim, la restauration était un domaine passion, pour d'autres, la voie professionnelle semble plutôt avoir été la conséquence d'une orientation davantage subie que réellement choisie. C'est le cas de Samia qui s'est vu imposer un Bac professionnel en boulangerie alors qu'elle n'était pas particulièrement animée par ce métier. Elle exprime s'y être dirigée par « *facilité* » au vu de ses difficultés scolaires. Elle a effectué une année en alternance dans une boulangerie puis y a mis un terme en raison de la dureté du métier.

« Bah ouais parce que j'ai toujours eu un peu de difficultés en école. Enfin je... c'est-à-dire que je me débrouillais quoi. J'étais à 11-12 de moyenne. Et ouais c'est vrai que le lycée c'est pas la même chose et du coup forcément j'ai choisi la facilité en allant vers le pro. (...) Donc je me disais je me lève tôt pour aller à Muret et tout et je me disais mais pourquoi je suis là ? Enfin pourquoi je m'inflige ça en fait ? Du coup ouais j'ai préféré couper court parce que sinon j'allais pas tenir. » (Samia, 21 ans, en recherche d'un stage pour une alternance, frise p. 30)

Les abandons des études supérieures

Les jeunes qui ont poursuivi des études supérieures ne sont pas moins exemptés de fragilités. Si l'obtention du Bac peut apparaître comme un facteur de continuité scolaire, elle ne garantit pas une stabilisation dans le parcours. En effet, certains ont commencé des études mais y ont mis un terme, et si des reprises sont possibles, elles ne conduisent pas nécessairement à leur aboutissement.

Klara exprime une difficulté à se retrouver dans un cadre universitaire qui demande une forte autonomie et elle a souffert de l'isolement, accru par une période marquée par la Covid. Après deux années d'étude de japonais, elle arrête ses études et s'y réinscrit, cette fois en langues étrangères appliquées, après une année faite d'expériences professionnelles et d'un volontariat en service civique. Toutefois, cette seconde expérience d'études lui déplaît et elle ressent un épuisement mental.

« C'était trop mal organisé. Il n'y avait pas un prof pendant trois mois. On était mal. C'était bien, j'ai bien aimé, mais c'était trop... C'était du 30 heures. J'en pouvais plus. La fac, ça m'a traumatisé. Les partiels, ça m'a traumatisé. J'ai besoin d'un cadre. » (Klara, 22 ans, en recherche d'alternance pour un BTS en informatique, p. 51)

Plusieurs professionnels de l'insertion ont évoqué une augmentation du nombre d'étudiants parmi le public qu'ils accompagnent, constatant une forte précarisation de ce statut. Selon les animatrices du LIJ, comme évoqué précédemment sur l'évolution du public que les professionnels accompagnent, les étudiants constituent un profil fortement à risque de connaître une situation NEET car ils sont souvent amenés à cumuler un emploi en parallèle de leurs études et, par conséquent, abandonnent régulièrement ces dernières. C'est le cas de Nahla qui a obtenu un Bac scientifique en Espagne. Elle est venue à Toulouse rejoindre sa famille et effectuer des études de mathématiques. Si elle excellait dans les matières purement scientifiques, elle rencontrait de grandes difficultés dès qu'il fallait mobiliser le français, en raison de sa maîtrise de la langue. De plus, ne bénéficiant pas de bourses, elle occupait un emploi pour subvenir à ses besoins, ce qui a contribué à son décrochage après deux années d'études.

« La première année c'était bien, le premier semestre. Parce qu'en fait j'étais trop motivée et tout, mais après j'ai validé quelques matières, mais les autres je les ai pas validées. Du coup j'étais un peu déçue. Du coup, comme j'ai commencé à travailler pendant le deuxième semestre, j'ai laissé un petit peu la fac à part. Du coup je me suis réinscrite la deuxième année, mais après j'ai arrêté. » (Nahla, 22 ans, en emploi dans la restauration)

Un marché du travail et de la formation saturés

À la suite de ces trajectoires scolaires fragilisées, de nombreux jeunes souhaitent reprendre ou entamer une formation dans un domaine qu'ils convoitent afin d'obtenir une qualification et se spécialiser dans un secteur professionnel. Si certains jeunes ont des aspirations initiales définies, celles-ci sont souvent réévaluées en fonction de leurs expériences, de leurs compétences ou encore d'un marché de l'apprentissage saturé. En effet, la plupart d'entre eux désirent suivre une formation en alternance mais peinent à trouver une entreprise d'accueil. La voie de l'alternance a connu un intérêt massif : sur dix ans (de 2013 à 2023) le nombre de contrats a doublé, dépassant un million de contrats en 2023²¹. Toutefois, cet apprentissage n'a pas été épargné par les coupes budgétaires de l'Etat, notamment par la baisse de l'aide unique à l'embauche accordée aux entreprises. Selon une étude de la Dares²², 40 800 contrats

²¹ Vie Publique. (12/02/2025). « La politique d'apprentissage et d'alternance : quel avenir après le boom ? ».

<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/297246-la-politique-dapprentissage-et-dalternance-avenir-stephane-lembre>

²² Dares. (23/04/2025). « Les synthèses du site des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle de la DARES ». <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/923e968ccc2708519ab88bf8231091ca/Dares-rapports-POEM-f%C3%A9vrier-2025.pdf>

d'apprentissage ont été signés entre janvier et février 2025, soit une baisse de 10,9 % par rapport à la même période en 2024.

Les jeunes rencontrés témoignent d'un manque d'offres sur le territoire, ce qui les pousse à envisager un éloignement géographique pour augmenter leurs chances et donc à obtenir rapidement le permis de conduire. De plus, lorsqu'ils reçoivent une réponse à leurs candidatures celle-ci est négative. Cela a un effet décourageant sur leurs perspectives et les conduit à réévaluer régulièrement leurs projets.

C'est le cas de Baqira qui après avoir persisté dans des études de droit y a finalement mis un terme au vu des difficultés qu'elle rencontrait pour valider ses années et du stress engendré. Elle souhaite désormais débiter une formation d'éducatrice spécialisée en alternance mais ne parvient pas à trouver de structure d'accueil. Elle postule en périphérie de Toulouse, en espérant d'ici là obtenir le permis.

« Ça fait peut-être 5-6 mois, sans exagération, que j'ai candidaté à la formation. L'établissement me plaisait, tout allait de ce côté-là, mais c'est vraiment trouver un employeur. Soit ils ne prennent pas, soit il n'y a plus de place, soit je m'y prends en retard, c'est compliqué. Soit quand j'ai des réponses négatives, c'est que le profil ne colle pas ou soit en termes de finances c'est compliqué de financer un apprenti. Je me suis étalée pour avoir plus de chance, quitte à faire des longs trajets. Je me dis que peut-être d'ici là, enfin sûrement d'ici là j'aurai mon permis. Mais ça reste la même chose. » (Baqira, 23 ans, en CEJ)

Les acteurs de l'insertion professionnelle, constatant que l'alternance est très convoitée par les jeunes suivis, soulignent la nécessité de renforcer la proximité avec les entreprises, à la fois pour proposer davantage d'immersion aux jeunes afin qu'ils puissent découvrir divers domaines, et pour sensibiliser ces structures à l'accueil de stagiaires et d'alternants. L'idéal serait que les employeurs viennent directement à la rencontre des jeunes, plutôt que l'inverse, notamment pour ceux qui peuvent se sentir intimidés par les forums emploi.

« Je ne suis jamais allée toute seule dans un job dating parce que c'est très intimidant. Je pense que pour moi, c'est un endroit où tu as besoin d'être accompagnée. Même si ce n'est pas avec une structure, au moins avec une copine. Mais ce n'est pas un endroit où il y a beaucoup de monde et ça fait peut-être un peu peur. » (Miriam, 20 ans, en CEJ)

La difficulté à trouver une alternance reflète, de manière plus globale, un marché du travail lui aussi saturé et qui semble peu ouvert aux jeunes. Une grande partie d'entre eux évoque un sentiment d'exclusion face à des exigences de recrutement qui semblent disproportionnées au regard de leur parcours. Ils sont confrontés à un paradoxe fréquent : les employeurs exigent de l'expérience préalable sans offrir d'opportunité pour l'acquérir.

« Ils ont tendance à mettre tout sur l'expérience. Sauf que si tu ne commences pas quelque part, tu ne pourras jamais avoir de l'expérience. Ne me demande pas si j'ai de l'expérience, si tu ne m'aides pas à en avoir. Moi, je pense que ce qui m'a bloqué pour entrer en CAP, c'est l'expérience. On ne peut pas se réveiller du jour au lendemain et avoir de l'expérience. Il faut bien commencer quelque part. » (Jasmine, 21 ans, en CEJ, frise p. 59)

Même les jeunes les plus diplômés du panel peinent à s'insérer professionnellement dans leur domaine. Ils en viennent alors à élargir leurs recherches, sans se limiter à leur secteur d'études, ce qui ne rend pas pour autant l'accès à l'emploi plus évident. Le permis de conduire, là aussi, est une réelle nécessité pour envisager un éloignement et multiplier les opportunités d'insertion.

« J'ai postulé à pas mal d'offres d'emploi récemment qui me plaisaient. Je pense que depuis février, je postule, mais ce ne sont pas des offres qui me plaisent, c'est par nécessité. » (Coralie, 23 ans, en CEJ, frise p. 58)

« J'ai pas le permis. Mais j'aimerais beaucoup le passer prochainement. J'ai jamais eu la nécessité de le passer, j'ai jamais eu besoin car je me déplace en transports en commun mais avec la recherche d'emploi, je me dis que ça peut être très utile, pour être mobile un peu partout et avoir plus d'opportunités. Parce que là du coup je me restreins qu'à Toulouse. » (Coralie, 23 ans, en CEJ, frise p.58)



Renforcer les liens avec les entreprises pour faciliter l'orientation vers des stages, l'alternance ou l'emploi

Le rapprochement avec les entreprises a déjà été amorcé au cours des dernières années par une majorité des professionnels rencontrés. Renforcer ces liens permettrait d'augmenter les opportunités offertes aux jeunes de découvrir de nouveaux métiers tout en augmentant leurs expériences valorisables en entretiens. Permettre la rencontre entre les jeunes et les entreprises dans le cadre des job dating ou forum pour l'emploi a souvent été décrit comme le meilleur moyen de réduire les *a priori* mutuels, facilitant les mises en relation.

Le cumul des vulnérabilités

Pour certains jeunes, la difficulté d'insertion professionnelle est corrélée à une situation d'imbrication de freins dans laquelle ils se trouvent, tels que l'absence de logement stable, des lourdeurs administratives, une grande précarité ou encore des problèmes de santé. Dans ce contexte de forte vulnérabilité, la projection dans le monde du travail est complexe et se trouve reléguée au second plan, face à d'autres priorités, comme l'urgence de répondre à leurs besoins vitaux. Selon la coordinatrice des Accueils Jeunes du territoire sud : « *c'est dans le social que se cache les freins à l'insertion professionnelle* ». Ainsi, lever ces obstacles parallèles semble essentiel pour envisager, par la suite, une stabilité vers le monde professionnel.

Ces parcours marqués par de fortes vulnérabilités sont particulièrement visibles parmi les jeunes qui ont connu un parcours migratoire. C'est le cas de Jules et Fatima qui dès leur arrivée en France se sont confrontés à une difficulté d'accès à un titre de séjour, les obligeant à des déplacements incessants entre différentes villes ou types d'hébergement lors de leur demande d'asile. Ces démarches peuvent être longues et douloureuses, les obligeant à se raconter et répéter des événements parfois traumatisants.

« Parce que quand on raconte notre histoire, ce qu'on a vécu au pays, d'après eux, il faut fournir le maximum de preuves possibles. C'est ce qui a fait qu'on m'a refusé le papier. Parce que quand je suis venue ici en France, je n'avais pas du tout prévu ça. Je ne savais pas du tout... qu'il y avait une procédure derrière, il faut raconter ton parcours, il faut rappeler des histoires que tu voulais certainement oublier. Et là, malheureusement, ce n'était pas suffisant pour eux. » (Fatima, 24 ans, auxiliaire de vie)

Tous deux arrivés à Toulouse, ils se retrouvent confrontés à l'interdépendance du logement et du travail : sans l'un, il est difficile d'accéder à l'autre. Ce point a été à plusieurs reprises mentionné par les professionnels de l'insertion socio-professionnelle, qui évoquent « *un cercle vicieux* » ou encore « *le serpent qui se mord la queue* », soit une boucle difficile à briser où l'absence de travail empêche l'accès au logement et inversement, surtout dans un contexte de ressources limitées. Si Jules souhaitait directement trouver un emploi via une agence d'intérim, son inscription lui a été refusée faute de domiciliation. Pour Fatima, sa priorité était la mise à l'abri, qui s'est révélée être un véritable parcours du combattant. Elle rencontrait notamment de grandes difficultés à joindre le 115 (le numéro d'urgence rattaché au Système Intégré d'Accueil et d'Orientation) et devait faire face à la rareté des places disponibles. Dans un rapport publié en 2022 sur l'état du mal-logement en France²³, avec un éclairage sur l'Occitanie, la fondation Abbé Pierre montrait qu'à l'échelle de trois départements (Hérault, Haute-Garonne, Gard), les appels au 115 ne cessent de s'accroître alors même que les solutions d'hébergement sont saturées. En Haute-Garonne, en 2020, seules 24% des demandes d'hébergement auprès du 115 ont reçu une réponse positive. Fatima se retrouvait régulièrement à exercer sur un chantier d'insertion sans savoir où elle dormirait le soir.

« Parce qu'en fait, quand on dort dans la rue, c'est vraiment difficile de penser au travail. La priorité, c'est vraiment d'être à l'abri, être en sécurité. (...) Appeler le 115, ce n'est pas dès que tu appelles tu as quelqu'un en ligne. Non, tu dois attendre. Des fois, tu peux attendre même une heure. Du coup, je me retrouvais toute la journée à appeler le 115. Et tous les 15 jours, on devait appeler pour renouveler la place. Il se peut que le 115 dise « oui, madame, on ne vous renouvelle

²³ Fondation Abbé Pierre. (2022). « L'état du mal-logement en France », Rapport annuel. <https://www.fondationpourlelogement.fr/wp-content/uploads/2025/06/eclairage-regional-2022-sur-le-mal-logement-en-occitanie.pdf>

plus. C'est fini ». [...] Et comme ça, dans cette angoisse de : est-ce qu'on va me renouveler aujourd'hui ? » (Fatima, 24 ans, auxiliaire de vie)

Kevin, lui, après deux ans de détention, exprime la complexité du processus de réinsertion, où l'autonomie financière, la gestion du quotidien et la stabilité personnelle ne vont pas de soi à la sortie d'un cadre institutionnel. Il relève une urgence à satisfaire des besoins primaires qui prévaut sur l'accès à l'emploi.

« C'est l'aspect financier qui a été compliqué parce que quand je suis sorti, il a fallu que je paye pas mal de trucs à droite à gauche et puis c'est que j'avais plus forcément l'habitude d'avoir de l'argent dans les mains. [...] Du coup, pour avoir de l'argent sans faire de connerie, il a fallu que je m'adapte car je ne voulais pas revenir en détention. Je me suis adapté comme j'ai pu mais il y a eu des jours c'était vraiment super chaud. [...] C'est triste mais au moins je savais que là-bas [en détention] tous les jours je mangeais, bon il y a plein d'autres trucs négatifs aussi mais le plus important : manger, dormir sous un toit, c'était bon. Que ici, je faisais tellement n'importe quoi au début que c'était pas toujours le cas, pourtant j'avais un logement mais je dormais dehors. [...] me réadapter, il m'a fallu du temps, c'est pour ça que le travail a mis un peu de temps. » (Kevin, 24 ans, intérimaire, frise p. 59)

La santé est un élément couramment exprimé dans les entretiens, comme des périodes de dépression qui perturbent leurs projets. C'est le cas de Vanessa qui traverse des phases dépressives depuis le collège. Cela a longtemps altéré le sens, ou le non-sens, qu'elle accordait au travail et continue d'impacter sa capacité à se maintenir dans ses projets. Amélie, elle, a traversé une dépression à chaque rupture survenue dans ses différentes expériences négatives dans le milieu médical. Elle a développé une forte anxiété sociale et une crainte de s'insérer dans le monde professionnel.

« En fait, je pars d'un projet et après ça s'arrête. Et du coup, je suis encore tombée en dépression. Parce qu'en fait, le problème, c'est toujours les dépressions. » (Amélie, 25 ans, en CEJ, frise p. 29)

Enfin, d'autres peinent à obtenir une reconnaissance de leur handicap. Une démarche qui peut s'avérer longue et fastidieuse.

« C'est très étrange comme système parce qu'on fait un dossier pour expliquer qu'on a des difficultés et le dossier, il y a genre 50 pages à remplir. Il n'y a rien qui est compréhensible. Si on fait une faute dans le dossier, il est annulé et on n'est pas prévenu. Donc il y a 4 à 6 mois d'attente et au bout des 6 mois, il faut deviner par soi-même qu'on a dû faire une faute quelque part et que du coup, c'est tant pis et il faut recommencer. » (Louise, 23 ans, en CEJ)

Une expérience souvent douloureuse de la période NEET

Si les causes d'une situation NEET sont plurielles, à l'image de la diversité des profils et des parcours des jeunes concernés, il en va de même pour le vécu de cette période, qui varie selon les conditions dans lesquelles elle se déroule, notamment selon la présence ou non d'un soutien parental. En effet, pour les jeunes qui vivent chez leur parents, les responsabilités financières semblent plus atténuées, tandis que pour ceux qui sont plus indépendants, la situation s'avère difficilement soutenable. Quelles que soient ces conditions, l'ensemble des jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude exprime un mal-être lié à cette période « d'inactivité », surtout lorsqu'elle se prolonge dans le temps. L'ennui et l'isolement se font particulièrement ressentir, alimentés par le découragement de ne pas trouver sa place suite à l'incertitude quant à l'orientation professionnelle et/ou aux difficultés de s'insérer dans la formation ou l'emploi.

Un sentiment de « retard » est particulièrement marqué, qu'il soit explicitement exprimé ou au travers de comparaisons avec « *les autres jeunes de mon âge* ».

« Mais comme je dis un an, c'est comme une année perdue à la maison. Je me dis que 19 ans, je n'ai pas le BAC. C'est impossible. Je me dis que j'ai un retard. J'ai fait un an à la maison. J'ai l'impression d'avoir tout oublié. Donc, c'est un peu compliqué. » (Issan, 19 ans, en CEJ, frise p. 30)

« En fait, j'ai jamais travaillé. Et en fait, le fait que j'ai jamais travaillé et que maintenant, on est en 2025, je me dis que c'est la honte. J'ai jamais commencé, j'ai 25 ans. Il y a des gens, ils ont 20 ans, ils ont travaillé. Moi, je suis au point de départ et je fais rien. En fait, j'ai honte. Mais en fait, j'ai peur de commencer. C'est ça, j'ai peur de travailler. » (Amélie, 25 ans, en CEJ, frise p. 29).

Alors que l'étiquette NEET désigne des jeunes désinsérés de l'activité, cela ne signifie pas pour autant une inactivité totale. Ainsi, des activités vont être reconnues et valorisées, à savoir ici le travail, la formation ou les études, tandis que d'autres restent invisibles. Pendant cette période, certains jeunes se consacrent à l'obtention du permis de conduire, d'autres effectuent des démarches administratives, notamment ceux ayant connu un parcours migratoire. Yassim, lui, s'engage dans des associations, et Samia prend en charge les tâches familiales.

« J'ai eu le permis [...], j'essaye quand même de me renseigner sur ce qui pourrait potentiellement m'intéresser. Parfois je m'occupe de la maison, je m'occupe de mes frères, je suis un peu ce qu'on appelle l'enfant administratif en plus. » (Samia, 21 ans, en recherche de stage pour une alternance, frise p. 30)

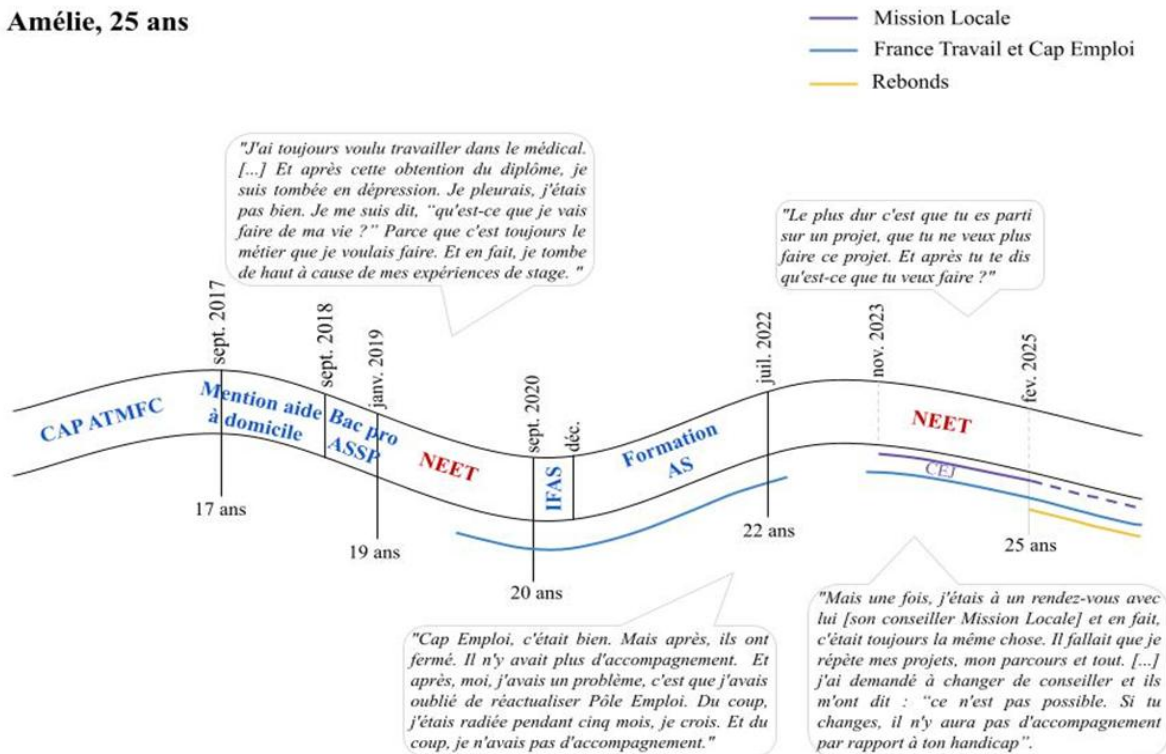
De plus, tous les jeunes du panel ont été, à un moment ou un autre de leur période NEET, en lien avec une ou des structures d'accompagnement. Bien que l'échantillon soit composé en partie de jeunes déjà suivis par ces structures, cela témoigne tout de même d'une mise en mouvement de leur part ainsi que de la nécessité, souvent ressentie, d'être accompagnés.

« Je n'ai pas trop douté d'y aller [à la Mission Locale] parce que j'en avais vraiment besoin. Déjà moralement je ne me sentais pas bien donc j'avais besoin d'être accompagnée et de rencontrer des gens. Et au niveau financier, vu qu'ils ont le programme CEJ, ça m'a beaucoup aidée. Après, je pense que j'ai eu certaines appréhensions. J'avais peur que certains ateliers ne me conviennent pas mais au final, j'ai testé et c'était intéressant à chaque fois. » (Coralie, 23 ans, en CEJ, frise p. 60)

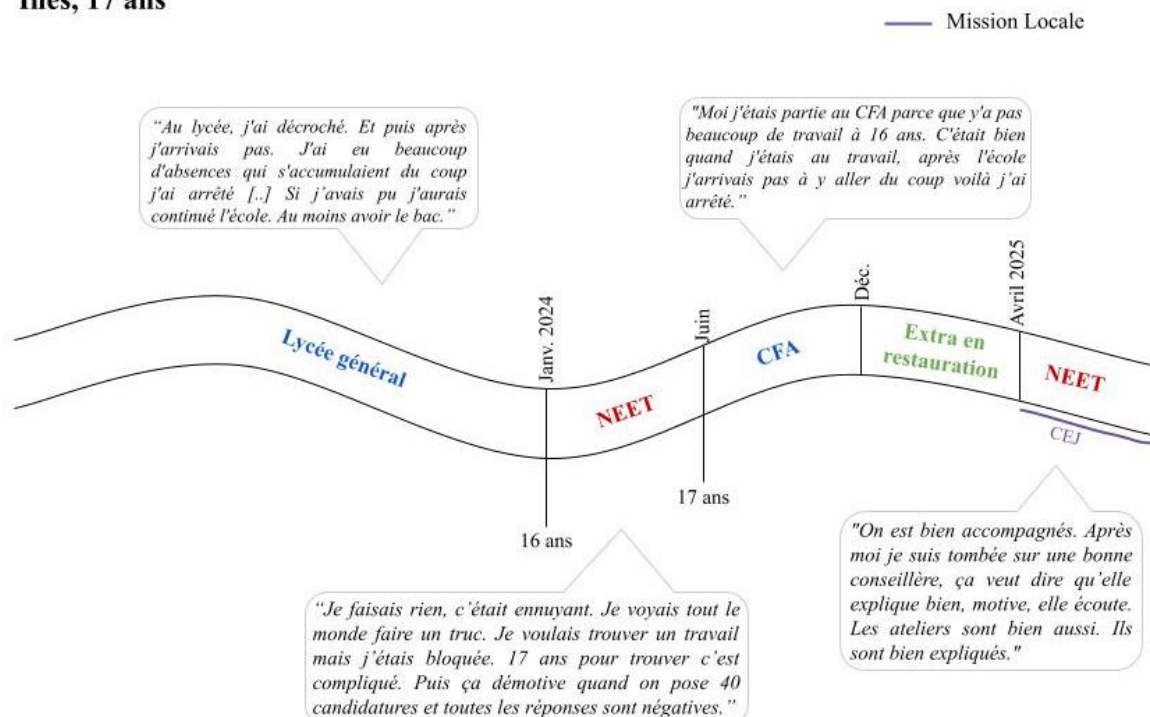
Zoom sur les parcours de jeunes

Le parcours de jeunes enquêtés a été reconstitué sous forme de frises afin de donner à voir la diversité des situations et leurs usages des structures et dispositifs dédiés. Ces représentations permettent de compléter l'analyse des entretiens restituée dans cette étude.

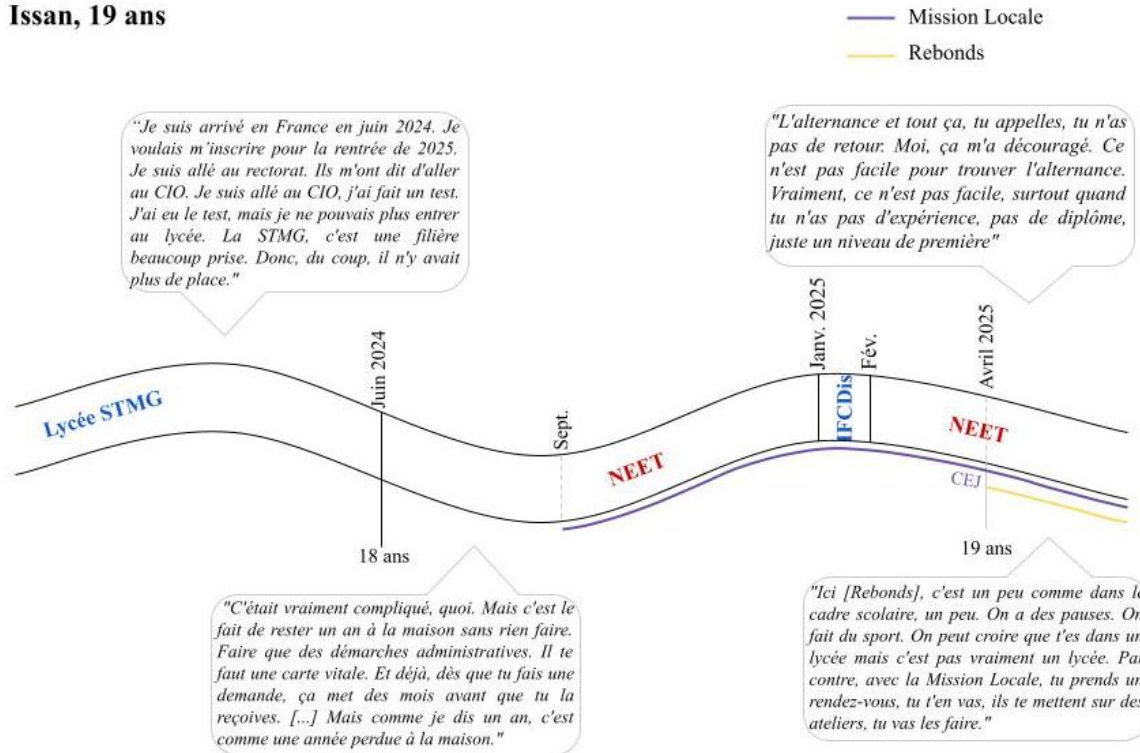
Amélie, 25 ans



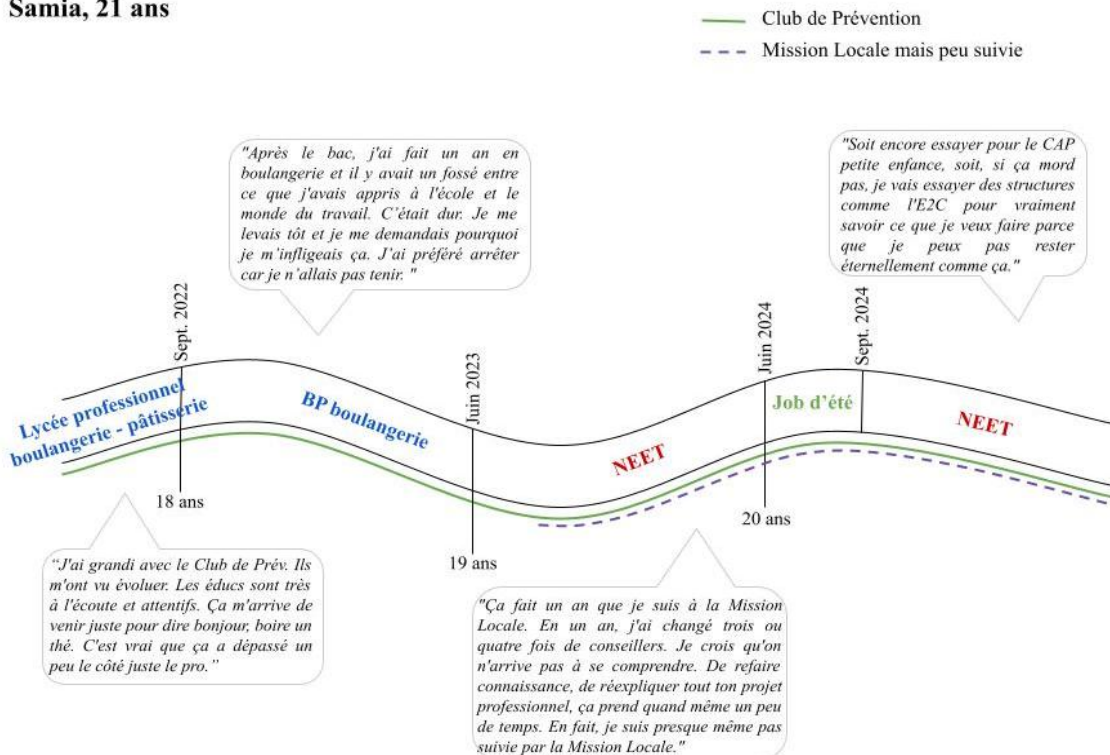
Inès, 17 ans



Issan, 19 ans



Samia, 21 ans



Partie 2. L'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle : du repérage à la « sortie positive », des dimensions multiples

1. Le repérage et le maintien de la relation avec les jeunes : des outils et modes de faire variés

Le repérage des jeunes : des modes de faire variés

Au sein des structures qui accompagnent les jeunes à s'insérer, toutes n'interviennent pas avec la même intensité et les mêmes méthodes lors de l'étape du repérage. Ainsi, certaines associations ou certains intervenants sociaux sont spécialisés dans le repérage des jeunes puis les orientent vers un autre professionnel ou une autre structure.

L'aller-vers : une méthode éprouvée pour capter les jeunes les plus éloignés, mais une démarche qui nécessite du temps

Les démarches d'aller-vers désignent le fait de sortir des logiques de guichet pour aller au-devant des publics²⁴. Ces modes d'intervention « hors les murs » amènent les intervenants sociaux à sortir de leurs structures pour se rendre dans les lieux de vie des personnes (espaces publics, transports en communs, commerces, bidonvilles, etc.) afin d'aller à leur rencontre. La mise en évidence du non-recours aux droits et aux dispositifs et de ses différentes causes (non-connaissance, non-demande, non-proposition, non-réception) a contribué à réactualiser les démarches d'aller-vers. Ainsi, en plus de travailler ailleurs, ces démarches visent à travailler autrement.

Les intervenants sociaux rencontrés dans la métropole toulousaine sont nombreux à avoir souligné la nécessité de mener des actions d'aller-vers afin de pouvoir mobiliser des jeunes en difficulté d'insertion. Toutefois, le format de ces démarches varie en fonction des structures au sein desquels ces professionnels interviennent ou des profils de jeunes qu'ils cherchent à rencontrer.

Si pour certains professionnels, l'action consiste à faire de l'information « hors les murs », d'autres vont à la rencontre des publics sur leurs lieux de vie. Ainsi les conseillers d'insertion professionnelle de la Mission Locale de Toulouse, sont parfois amenés à aller à la rencontre de jeunes en s'installant dans l'espace public avec d'autres partenaires en utilisant par exemple le *Social Truck* géré par l'AFEV. Les éducateurs des clubs de prévention, pour leur part, vont à la rencontre des jeunes dans l'espace public (sorties de métro) ou dans et à proximité des établissements scolaires. Les conseillers du dispositif *Remob* de la Mission Locale Toulouse, s'appuient à la fois sur les membres du consortium pour aller à la rencontre des jeunes et sur des présences sur le terrain (bidonvilles, squats, espaces publics, etc.) pour présenter le dispositif aux jeunes très éloignés des structures. Ce travail nécessite d'expérimenter de nouvelles méthodes dont les retombées peuvent être tardives et parfois peu fructueuses.

Ainsi, bien que nécessaire pour pouvoir rencontrer les jeunes les plus éloignés des structures d'accompagnement, cette méthode est souvent présentée comme nécessitant du temps et de l'énergie pour que le repérage soit suivi d'un accompagnement.

Dans le cadre du dispositif Pluri'Cej, l'UCRM a modifié ses méthodes de repérage des jeunes. Alors qu'ils avaient dans un premier temps privilégié des pratiques d'aller-vers sur le format de maraudes, ils se sont confrontés à plusieurs difficultés : le temps nécessaire pour couvrir un grand territoire d'intervention et la « perte » de jeunes dont ils étaient allés à la rencontre,

²⁴ INJEP. (12/2022). « Des liens et des lieux : l'« aller-vers » en pratiques », *Cahiers de l'action*, n°59. <https://injep.fr/wp-content/uploads/2022/12/CA59.pdf>

mais dont les profils ne correspondaient pas aux critères de jeunes « en rupture »²⁵. Ces derniers étaient fréquemment des jeunes inscrits auprès de différentes structures et connus de différents acteurs, avec parfois des parcours très institutionnalisés. L'équipe de l'UCRM en charge du projet s'est ainsi mise à développer leurs partenariats avec différents acteurs (ASE, PJJ ou encore ceux liés à la psychiatrie) pour qu'ils orientent les jeunes vers le Pluri'Cej. Ces partenaires testaient l'éligibilité des jeunes, leurs présentaient le dispositif, leur demandaient s'ils étaient intéressés, puis un contact était pris avec l'UCRM.

Par ailleurs, lorsque plusieurs structures interviennent sur un même territoire et auprès de mêmes profils de jeunes, il arrive que ces derniers soient déjà engagés dans des dispositifs ou structures d'accompagnement et qu'ils ne soient pas éligibles à un nouvel accompagnement. Ainsi, comme l'ont expliqué plusieurs professionnels, les structures se retrouvent « en concurrence » pour repérer les jeunes et les orienter vers des dispositifs ou structures d'accompagnement.



La répartition dans le recrutement des jeunes : une démarche partagée pour limiter la mise en concurrence

Sur le modèle de projet *Remob* et afin de limiter un effet de « mise en concurrence » entre structures, il serait opportun d'établir une stratégie de « recrutement » des jeunes qui serait partagée par l'ensemble des professionnels. Celle-ci permettrait d'identifier et de répartir le public prioritaire entre structures, de bâtir des méthodes d'aller-vers adaptées aux profils, d'attribuer des secteurs géographiques à couvrir en fonction des objectifs du projet et de solliciter des partenaires indispensables pour toucher les publics.

Des activités d'accroches attractives : les activités, les chantiers collectifs et l'animation

Un ensemble de méthodes d'accroches est mobilisé par les professionnels interrogés pour interpeller les jeunes. C'est particulièrement le cas pour les éducateurs, dont la présence sur le terrain est une part importante du métier.

Le CVIFS a une équipe d'éducateurs socio-sportifs qui effectue un travail d'aller vers sous forme d'évènements sportifs. Ils vont dans des espaces publics, à proximité de stations de métro ou dans des endroits où il y a régulièrement des groupes de jeunes, équipés de gilets CVIFS pour être repérés. Les éducateurs apportent des équipements et proposent diverses activités sportives permettant d'attiser la curiosité des jeunes et de discuter avec eux, de créer du lien et de présenter leur mission. Dès le premier contact établi avec ces jeunes, les éducateurs remplissent une fiche concernant le jeune (sur sa situation, les freins à lever) pour qu'il puisse être appelé le lendemain par un ou une CIP. Pour les jeunes qui ne veulent pas transmettre leurs coordonnées, les éducateurs leur donnent des cartes de visite pour avoir les coordonnées de l'association.

D'autres professionnels, comme les clubs de prévention, après avoir interpellé les jeunes dans l'espace public parviennent à susciter leur curiosité en leur proposant des activités ou des bourses via les chantiers éducatifs. Les éducateurs spécialisés des Accueil Jeunes de Toulouse, pour leur part, utilisent l'animation comme porte d'entrée pour avoir une « accroche » plus légère et familière avec les jeunes.

²⁵ Entre le début du dispositif et décembre 2024, parmi les 250 jeunes repérés, 91 n'avaient pas été intégrés car ils n'étaient pas considérés comme en « rupture » (jeunes non suivi par une Mission Locale depuis plus de 5 mois).



Les maraudes numériques : un outil complémentaire pour aller au contact des publics éloignés

Peu de techniques d'aller-vers virtuel ont été mentionnées par les professionnels rencontrés dans le cadre de cette étude. Pourtant une partie des jeunes identifiés comme difficiles à mobiliser a été décrite comme très active sur les réseaux sociaux et/ou consommatrice de plateformes de jeux vidéo. Ces actions via les outils du numérique se développent auprès de certains publics isolés (travailleurs et travailleuses du sexe ou « jeunes invisibles »). Le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et le Haut-commissariat aux compétences publiaient, en 2022, un cahier sur les initiatives de maraudes numériques pour repérer les jeunes invisibles.

https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/files-spip/pdf/maraudes_numeriques_-_cahier_de_presentation_des_experiences_-_novembre_2022.pdf

Des lieux et des structures pérennes, identifiés par les habitants et les professionnels

Selon les professionnels rencontrés, l'ancrage local et durable des structures est un atout essentiel au repérage des jeunes. Cet ancrage permet d'être connu des habitants et des professionnels dans le cadre d'interventions partenariales. Être identifié par les habitants permet en effet à de nombreux jeunes de « pousser la porte » et de s'engager dans une démarche d'accompagnement. Plusieurs enquêtés ont par ailleurs partagé avoir connu ces structures de longue date et leurs actions via leurs proches (frère et sœurs ou amis) ou à les avoir incités à les fréquenter. C'est par exemple le cas de Chlotilde et Samia :

« Moi ça fait 8 ans que je suis à Rebonds!. Ils ont fait le tournoi des écoles et j'étais dans une école qui y participait et je les ai rencontrés comme ça. Ma sœur était dans l'association aussi, elle faisait du rugby et comme ça m'a vraiment plu, j'ai demandé à ma sœur comment on fait pour s'inscrire. Et du coup elle a envoyé un message à son éducatrice et du coup après ça, on m'a inclus à Rebonds!. Oui et après du coup vu que pendant cette année j'ai rien fait, j'ai pas trouvé d'école, je me suis inscrite à la Mission Locale et je me suis dit pourquoi venir à Rebonds!. » (Chlotilde, 18 ans, en CEJ).

« Moi je viens au Club de Prévention depuis je pense dix ans. Ça fait très longtemps que je viens ici. En fait, ils sont affiliés avec l'Accueil Jeunes de Rangueil. Et moi, c'était là-bas que j'allais quand ils me proposaient des sorties. Bon, ici [au club de prévention] ça fait dix ans, mais là-bas, à l'Accueil Jeunes de Rangueil, ça fait beaucoup plus longtemps parce que c'était avec eux qu'on organisait tout ce qui était carnaval de quartier, et même des sorties et plusieurs activités. Et c'est vrai qu'ici, c'était un peu plus avec l'école et l'insertion professionnelle, c'est-à-dire recherche de stage, réorientation professionnelle. Et c'est vrai que c'est trop génial. J'ai grandi avec eux et ils m'aident encore aujourd'hui. » (Samia, 21 ans, en recherche d'un stage pour une alternance, frise p. 30)

Ainsi, l'existence longue des structures et la pluralité des actions menées par certaines associations leur permet d'être connus des jeunes. Disposer d'un local ouvert avec des horaires fixes et sans discontinuité semble également être un prérequis pour limiter l'éloignement des jeunes de ces structures. Le « bouche à oreille » entre jeunes joue un rôle important dans la venue des jeunes auprès des structures. La Mission Locale Toulouse pointe dans son rapport d'activité 2023 que le « bouche à oreille » est la principale origine d'orientation des jeunes. L'école Régionale de la deuxième chance Toulouse observe une spécificité sur le territoire avec 45% des candidatures qui sont spontanées et liées à du « bouche à oreille ». Le poids que jouent les recommandations de fréquentation de structures est confirmé par plusieurs échanges avec des enquêtés. C'est notamment le cas d'Inès :

« Moi j'ai connu la Mission Locale via des amis. Et ils m'ont dit qu'ils peuvent t'aider à trouver un logement, des travaux, des emplois, plein de petites choses comme ça. Même si tu savais pas quoi faire, tu pouvais y aller, tu peux voir ce que tu peux faire. » (Inès, 17 ans, en CEJ, frise p. 29)



Les parents : de potentiels « facilitateurs » pour les jeunes décrocheurs

Quelques enquêtés ont mentionné avoir découvert l'existence de certaines structures et leurs actions par le biais de leurs parents. Ainsi reconnaître le rôle que les parents peuvent jouer dans les démarches de repérage, en particulier des jeunes décrocheurs, et présenter les dispositifs à ces derniers leur permettrait d'orienter plus facilement leurs enfants vers les structures et professionnels.

La relation de confiance : un équilibre complexe

Après la phase de repérage, les professionnels rencontrés ont unanimement exprimé l'importance de créer des relations de confiance avec les jeunes, pour pouvoir travailler avec eux sur leurs parcours d'insertion. Cette étape peut être plus ou moins longue en fonction du parcours des jeunes et de leurs rapports aux institutions et professionnels du social. Les professionnels ont par ailleurs mentionné divers prérequis à l'établissement d'une relation de confiance : être disponible pour le jeune, ne pas « forcer la main » et diversifier les formats d'accueil pour s'assurer l'adhésion des jeunes.

Disposer de temps pour créer une relation de confiance avec les jeunes accompagnés

Plusieurs entretiens montrent bien la complexité dans l'accompagnement de certains jeunes. Amélie, qui a 25 ans lors de l'entretien et a bénéficié d'un suivi avec l'association Rebonds!, décrit sa scolarité comme une accumulation de mauvaises expériences (cf. frise p 29) et sa relation et communication avec d'autres personnes comme très complexe. Ce n'est qu'un an après avoir découvert l'association Rebonds! qu'elle s'est sentie prête à y faire son CEJ et les premières semaines y ont été difficiles :

« Alors en fait, moi je suis inscrite à la Mission Locale depuis novembre 2023. Et j'ai connu Rebonds!, c'était en février 2024. Et au début, je n'étais pas trop intéressée. J'ai été à un atelier de présentation où ils nous expliquaient comment ça se passe. Et après, je me suis dit, bon pourquoi pas. J'y suis allée une première fois [à Rebonds!] et je n'ai pas trop aimé le lieu. Du coup, je me suis dit, je le reporte. Donc ils m'ont dit, de venir en septembre 2024. Après, j'ai eu des soucis de santé. Du coup, je l'ai reporté en février de cette année [2025]. Au début, j'appréhendais parce que je me suis dit, je ne connais pas, j'ai peur. Et en fait, je suis restée presque deux ans, isolée. Me mettre avec un groupe, moi j'avais trop du mal à ça. » (Amélie, 25 ans, en CEJ, frise p. 29)

Il apparaît donc comme important pour les professionnels de s'accorder au rythme des jeunes accompagnés. Les conseillers en insertion de la Mission Locale de Toulouse rencontrés ont expliqué devoir prendre le temps pour bâtir un lien de confiance avec les jeunes, en particulier ceux qui ont rapidement quitté le système scolaire, qui ont des phobies scolaires et peu de confiance en eux. Leur rapport aux institutions est difficile. Selon de nombreux professionnels rencontrés, ces jeunes ont besoin de rencontrer un éducateur ou conseiller qui « croit en eux », qui les aidera à surmonter leurs difficultés et qui est présent à leurs côtés.

Être disponible et à l'écoute, un fondement essentiel du lien de confiance

Que ce soient les professionnels ou les jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude, tous ont mentionné la disponibilité et l'écoute comme des maillons essentiels de la relation de confiance. Cette disponibilité prend des formes différentes : sollicitation et réponses rapides par téléphone, mail ou messages ; prises de rendez-vous.

Inès, jeune de 17 ans actuellement en CEJ, explique ainsi pouvoir solliciter sa conseillère de la Mission Locale lorsqu'elle en ressent le besoin.

« On voit la conseillère, au début on la voit trois fois, avec pas trop de temps espacé. Ensuite, les rendez-vous s'espacent d'un mois. Après on peut la contacter quand on veut par mail. Ou venir la voir. Elle explique bien, motive, elle écoute. » (Inès, 17 ans, en CEJ, frise p. 29)

Jules, ancien demandeur d'asile arrivé à Toulouse sans domicile après avoir passé quelques mois à Paris. Rapidement, il a pris contact avec la structure Argos dont il apprécie la disponibilité des professionnels. Durant l'entretien, Jules explique que dès qu'il a besoin d'aide, il peut se tourner vers Argos pour être soutenu :

« À Argos, franchement, même le côté administratif et tout, quand j'ai un petit souci ou je ne comprends pas, je passe à tout moment, ils m'expliquent et s'il faut m'aider, ils vont m'aider et tout, donc ça se passe très bien. Ils donnent tout ce qu'ils peuvent pour m'accompagner. Des fois ils viennent aux rendez-vous avec moi et tout. » (Jules, 23 ans, intérimaire)

L'accompagnement lors de rendez-vous liés à l'insertion est apprécié des jeunes, mais aussi par les professionnels qui y voient un moment « hors les murs », permettant de montrer leur disponibilité et être associé à des « adultes de proximité bienveillants » pour reprendre l'expression d'une professionnelle

rencontrée. Samia, jeune de 21 ans suivies par plusieurs structures explique ainsi pouvoir compter sur le Club de Prévention :

« Et puis, en fait, ils sont très à l'écoute. Même moi, des trucs que je vais dire, je vais les oublier. En fait, elle [l'éducatrice] va me les rappeler, elle va proposer un projet par rapport à ça. Parce qu'en plus ici je lui envoie un message, elle essaie de... C'est trop chouette parce qu'elle se débrouille pour avoir même ne serait-ce que 30 minutes pour me recevoir et je lui explique un peu mon problème etc., et on essaie de trouver des solutions ensemble. Ouais, mais c'est vrai qu'ici j'ai beaucoup plus de facilité. C'est vrai que même parfois je sais qu'il y a d'autres jeunes, c'est pas trop mon cas, mais qui sont assez timides ou qui osent pas trop parler ou se défendre quand il le faut. Du coup elle nous propose parfois de nous accompagner, que ce soit dans les locaux de France Travail ou chez la Mission Locale, pour un peu essayer de nous débloquent et mettre des mots sur lesquels nous on aurait pas pensé. » (Samia, 21 ans, en recherche de stage pour une alternance, frise p. 29)

S'appuyer sur la libre adhésion pour ne pas « forcer la main »

A l'image d'Amélie dont l'extrait d'entretien illustre le temps qu'il lui a fallu pour être prête à s'engager dans un parcours d'accompagnement avec l'association Rebonds!, plusieurs professionnels ont expliqué s'appuyer sur le principe de la libre adhésion pour être assurés de l'envie du jeune à être accompagné. Pouvoir quitter la structure s'ils le souhaitent et revenir lorsqu'ils le voudront sont perçus comme le fondement d'une relation de confiance. Comme avec Amélie, les professionnels tiennent à montrer que malgré ces allées et venues, en fonction des priorités qu'ils ont à gérer, il est important de se montrer disponible lorsque les jeunes s'adressent à eux.

L'obligation de suivre certains ateliers dans les Missions Locales ou à France Travail peut conduire certains jeunes à ne plus revenir. C'est par exemple le cas de Bastien, suivi par l'UCRM dans le cadre d'un Pluri'CEJ :

« On a essayé de travailler un peu avec la Mission Locale. Mais pareil ils me demandaient de faire des trucs que j'avais pas forcément envie de faire. Et puis du coup bah après voilà encore une fois j'ai été hospitalisé du coup après on a un peu coupé les ponts. Mon conseiller il voulait me faire faire plein d'activités que j'avais pas forcément envie de faire. Et après bah du coup j'ai un peu coupé les ponts avec lui. Et depuis bah voilà... » (Bastien, 25 ans, au RSA)



Les compétences psychosociales, un outil au service des interactions sociales

Encourager la montée en compétences des éducateurs, animateurs et CIP qui interviennent auprès des jeunes, sur les dimensions sociales et relationnelles, peut être le support d'une meilleure coopération et confiance entre les jeunes et les professionnels qui les accompagnent.

Diversifier les formats d'accueil pour maximiser les chances d'adhésion du jeune

Dans la veine de proposer un accompagnement global, certaines structures proposent une diversité d'activités et d'ateliers afin de donner autant de raison de venir dans les structures pour maintenir le lien et aux jeunes de leur « changer les idées ». Les Accueils Jeunes, LIJ et Clubs de Prévention sont particulièrement attachés à proposer une diversité d'activités. Selon eux, le maintien du lien avec les jeunes passe par cette offre, ces activités sont également l'occasion de les « mettre en pause », de leur permettre de penser à autre chose alors qu'happés par de nombreuses démarches.

Klara, qui, durant le COVID, a mal vécu l'isolement et les cours à distance, a été orientée par la psychologue universitaire vers le Club de Prévention initialement pour participer aux activités et sorties proposées (jardinage, pâtisserie, etc.) a par la suite été accompagnée dans sa recherche d'un emploi, de stage ou dans ses démarches administratives. Après être passée par l'Ecole Régionale de la Deuxième Chance, sur les conseils de son éducatrice, Klara continue de fréquenter le club pour les activités qu'ils proposent :

« Je fréquente ici [le Club de Prévention] depuis 2021. J'étais à la fac et c'était ma psychologue qui m'a orientée ici. Au début, quand je suis arrivée, je venais plus pour les activités et les sorties

et après au fil du temps on m'a aidée à trouver un job d'été, faire le CV, les entretiens tout ça. Après, moi... Ici, c'est la deuxième maison parce qu'on fait des petits goûters. On demande si tout le monde va bien et tout. C'est chez moi... » (Klara, 22 ans, en recherche d'une entreprise pour une alternance, frise p. 53)

En proposant des ateliers ou des accueils sous des formats collectifs ou individuels les professionnels répondent à différents types de profils de jeunes. Alors que pour certains, les temps collectifs peuvent être mal vécus (à la suite d'expériences douloureuses avec l'école), pour d'autres ces temps sont appréciés parce qu'ils permettent de sociabiliser, de partager les mêmes difficultés, d'apprendre à parler en public, etc.

L'orientation des jeunes : limiter les risques de ruptures dans le parcours

Une fois repérés et la relation de confiance établie, les professionnels de l'insertion peuvent être amenés à orienter les jeunes vers d'autres structures plus à même de les accompagner ou vers des dispositifs adaptés à leur situation. Selon les personnes interrogées, l'orientation est un moment charnière pouvant soudainement rompre le parcours d'accompagnement. Afin d'éviter ces ruptures, trois précautions semblent être à adopter. La première consiste à orienter vers des conseillers plutôt que vers des structures, la seconde consiste à faire évoluer la perception qu'ont les jeunes des structures et la dernière à ne pas diriger le jeune vers une structure ou un dispositif inadapté.

Orienter (rapidement) les jeunes vers des conseillers, des personnes, plutôt que vers des structures

Les changements de conseillers et d'accompagnants peuvent être complexes pour les jeunes qui partagent le fait qu'ils doivent « s'habituer » à une nouvelle personne, parfois une nouvelle manière de fonctionner ou de devoir raconter à nouveau leur parcours. Peu enclins à accorder leur confiance à de nouveaux professionnels, l'orientation directe vers un conseiller ou éducateur rassure les jeunes. Ces derniers savent qu'une personne précise a été tenue informée de leur situation et les y attend. Pour ce faire, l'interconnaissance entre acteurs et le réseau à l'intérieur du maillage partenarial sont des clés de réussite lors de l'orientation. Certaines structures se conçoivent ainsi comme des facilitateurs dans les parcours des jeunes, en orientant ces derniers vers d'autres professionnels aux missions différentes.

La réactivité des professionnels lors de la mise en lien est, selon plusieurs acteurs interrogés, une autre condition essentielle de la réussite de la mise en lien. En effet, il est vu comme essentiel de donner une réponse rapide, de recontacter le jeune tant qu'il identifie la structure rencontrée et qu'il se projette toujours dans une démarche d'accompagnement. L'équipe du CVIFS explique ainsi qu'après la phase de repérage et la sortie sur le terrain (lors de laquelle ils portent des gilets de sécurité floqué au nom de l'association), les jeunes sont appelés le lendemain par un ou une CIP afin que la rencontre soit toujours dans leurs mémoires et qu'ils identifient aisément le CVIFS. Selon l'équipe *Remob* de la Mission Locale de Toulouse, pour limiter les décrochages entre la phase de remobilisation et d'accompagnement, il faut que les rendez-vous avec les conseillers soient organisés très rapidement. Pour cela la coordination entre les différentes équipes est essentielle à ce bon déroulé.



Le temps, une clé de la relation d'accompagnement entre jeunes et professionnels

Les entretiens réalisés avec les jeunes montrent qu'ils apprécient d'être accompagnés dans leurs démarches et en particulier lors des rendez-vous avec d'autres professionnels et partenaires. Cet accompagnement permet également de « rassurer » les structures accueillantes qui rencontrent le jeune et son CIP ou éducateur. Accorder du temps à ces derniers pour qu'ils puissent accompagner physiquement les jeunes vers d'autres structures partenariales peut à la fois assurer une orientation réussie et participer à la formation du lien de confiance.

Faire évoluer la perception qu'ont les jeunes des structures

Par réputation, bouche à oreille, méconnaissance ou par l'image qu'elles renvoient des jeunes qu'elles peuvent accompagner, les jeunes peuvent avoir des représentations négatives des structures d'insertion socioprofessionnelle. Ainsi, certains professionnels doivent convaincre les jeunes de s'informer sur un dispositif ou une structure, car leurs représentations peuvent évoluer positivement au fil de l'expérience. C'est par exemple le cas d'Annaëlle, qui ne souhaitait pas rejoindre l'Ecole Régionale de la Deuxième Chance, dont le suivi lui a permis d'obtenir un emploi :

« Moi, la première fois qu'on m'en a parlé [de l'Ecole Régionale de la Deuxième Chance], j'ai dit non non ! J'ai dit que je ne voulais pas reprendre l'école moi. Alors elle [son éducatrice] m'a dit « Non, Annaëlle, tu vas voir, il y a une réunion d'information, tu vas voir, si jamais tu n'aimes pas tu peux quitter il y a pas de soucis. » Franchement, c'était super. Au début, j'avais tellement peur, je me suis dit non je reprends pas l'école. Mais non, c'était super, du coup. Et c'est vrai parce qu'au début, j'allais faire du coup la Mission Locale. Elle [son éducatrice] m'a dit que la Mission Locale, c'est plus... Comment on dit ? Genre vraiment, c'est à moi de travailler mon parcours. Alors qu'avec l'Ecole de la Deuxième Chance c'est collectif. » (Annaëlle, 21 ans, aide-soignante en CDD, frise p. 60)

Les professionnels des Missions Locales ont, à plusieurs reprises dans le cadre des entretiens, mentionnés attirer dans leurs structures les jeunes qui ne souhaitent pas s'inscrire à France Travail. Selon eux, les jeunes sont moins réticents à s'inscrire en Mission Locale, parce qu'identifiés comme spécialistes des jeunes, proposant un accompagnement plus global qui rassure les jeunes et grâce au bouche à oreille.

« Alors moi j'avais connu la Mission Locale quand je vivais à Lille et que j'ai quitté mes études. Je voulais faire des stages, des trucs comme ça et on m'avait dit : « ah bah la Mission Locale peut faire les conventions etc. ». Donc du coup j'avais entendu parler de la Mission Locale comme ça. Au final, j'ai fait un service civique, j'ai refait des études, je suis rentrée ici parce que de base je suis toulousaine. Et au moment de choisir à qui on s'adresse, France Travail, Mission Locale, enfin quel acteur... Moi il se trouve que j'avais plusieurs problématiques, notamment j'avais besoin d'aide sur le fait de monter un dossier MDPH et sur mes démarches de permis justement. Et du coup je voulais une structure qui puisse m'accompagner éventuellement sur ces choses-là avant tout. Et du coup je suis venue les voir [Mission Locale de Colomiers], ils m'ont dit que c'était dans leurs cordes. Parce que c'est dur de trouver des endroits où se faire accompagner sur ce genre de choses quand on est démunis. » (Louise, 23 ans, en CEJ)



Le retour des pairs, une ressource efficace pour modifier les représentations

De nombreux jeunes se tournent vers les structures d'accompagnement après que des amis leur ai conseillé de le faire. Mobiliser des jeunes et les faire intervenir dans des établissements scolaires, clubs sportifs ou autres, en tant qu'« ambassadeurs » peut contribuer à modifier la représentation que les jeunes ont des structures et faciliter leur recours à celles-ci.

Ne pas « pousser » les jeunes vers des structures ou dispositifs, mais s'appuyer sur l'expression de leurs besoins

Les premières rencontres avec les jeunes impliquent de démêler leurs besoins, leurs envies, leurs projets et les obstacles qu'ils rencontrent. Il convient alors d'aider le jeune à identifier les étapes intermédiaires à réaliser avant de s'engager dans un accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle. Plusieurs professionnels ont ainsi expliqué qu'il était primordial de bien saisir les besoins des jeunes d'une part, mais aussi de faire comprendre les dispositifs et leurs attentes d'autre part, pour éviter un engagement partiel voué à un faible succès.

Pour ce faire, une partie des professionnels des Accueils Jeunes n'orientent pas les jeunes vers d'autres structures dès le premier contact. Ils estiment qu'il faut prendre le temps d'évaluer le besoin réel ce qui peut être long et complexe avec certains profils. Puis, lorsqu'ils orientent le jeune, la structure vers laquelle le jeune est conduit dispose d'ores et déjà d'informations pour que le jeune n'ait pas à se raconter de nouveau. Dans ce sens, la mise en fonction du système d'un Dossier unique du demandeur d'emploi

(DUDE) permet aux conseillers de différentes structures d'avoir des informations en amont sur la personne accompagnée.

Une partie des structures « accueillantes », vers lesquels les jeunes sont orientés s'appuie sur des rencontres avec les jeunes (sous des formats collectifs ou individuels) pour bien leur exposer la manière dont fonctionne l'accompagnement à l'insertion, les attendus, etc. Cette étape est vue comme primordiale pour ne pas ajouter un échec dans des parcours scolaires, d'accompagnement et d'emploi parfois difficiles.

L'UCRM s'appuie sur des partenaires (PJJ, ASE, SPIP, etc.) qui testent l'éligibilité des jeunes suivis au dispositif Pluri'CEJ, leur présentent le dispositif, leur demandent s'ils sont intéressés, puis contactent l'association. Un échange entre l'UCRM et ces structures a lieu, pour exposer les situations et problématiques des jeunes, pour qu'un référent adéquat soit désigné en fonction des problématiques et disponibilités. Enfin, une rencontre est organisée entre le jeune, le partenaire et l'UCRM pour s'assurer que les jeunes qui s'inscrivent dans ce parcours d'accompagnement sont prêts à s'y engager.

L'EPIDE de Toulouse déploie un système de « préadmission » pour permettre aux équipes de rencontrer les jeunes, connaître leurs difficultés, leur exposer le dispositif et s'assurer que le jeune est apte à intégrer la structure. Lors de cette étape, environ 30 jeunes rencontrent chaque mois des professionnels (CIP, CEC²⁶), médecin, etc. A l'issue d'une réunion collective, 15 sont « sélectionnés » pour suivre le dispositif. Une fois « admis », les jeunes ont 7 jours pour décider s'ils se maintiennent ou non dans l'accompagnement.

Malgré ces informations, des structures rencontrées observent des abandons en cours de parcours. C'est le cas de l'association Rebonds!, qui a expliqué observer environ 10% à 20% d'abandon chaque année, généralement dès le début de la formation, parce que les jeunes n'ont pas adhéré au dispositif. Pour la majorité, c'est la reprise d'un rythme quasi-scolaire (horaires et présence imposées, fonctionnement collectif, activités sportive imposée) qui est complexe à adopter. L'autre partie des abandons concerne des problématiques personnelles qui seront traitées plus tard dans l'étude.

Quelques professionnels ont mentionné le risque, lors du processus d'orientation, que les jeunes génèrent des attentes à l'égard des structures et des dispositifs auxquelles ces derniers ne peuvent répondre. Or, la confrontation entre les besoins exprimés des jeunes en matière d'accompagnement et les moyens qu'ont les professionnels d'agir peuvent nourrir des frustrations à l'égard des structures. Ainsi, des conseillers ont expliqué que, lors de démarches de repérage, des jeunes peuvent être incités à s'inscrire à la Mission Locale, bien que cette dernière ne puisse directement résoudre leur problématique (en matière de logement notamment) ou même les accompagner s'ils sont en situation irrégulière sur le territoire. Il semble donc essentiel de s'assurer du bon fonctionnement du réseau partenarial pour que les différents professionnels connaissent l'étendue des compétences des autres acteurs de l'insertion afin de limiter les déconvenues. D'autres acteurs ont évoqué les conséquences des appels à projets qui ciblent certains profils de jeunes et pour lesquels des jeunes sont approchés et repérés, sans pour autant qu'ils soient éligibles. Cette situation peut créer des attentes à l'égard des professionnels et dispositifs, alors que ces jeunes doivent parfois patienter plusieurs semaines et mois avant de pouvoir y avoir recours.

²⁶ Conseillers éducations et citoyenneté

2. La levée des freins et la « remobilisation » : une étape indispensable

Evoqués dans la première partie de l'étude, les freins que rencontrent les jeunes pour entamer ou se consacrer pleinement à leur projet d'insertion professionnelle sont variés. Ils peuvent concerner le logement, la situation familiale, la santé, la précarité financière ou encore la mobilité, les démarches administratives ou la maîtrise du français. Parfois qualifiée de « phase de remobilisation », cette étape de levée des freins est cruciale dans le parcours d'accompagnement car elle permet de « sécuriser » la suite du parcours, tout en permettant d'entretenir le lien de confiance avec l'éducateur et les structures d'accompagnement.

Lever les freins pour passer à la phase d'accompagnement à la construction du projet

Identifier les freins

Le rôle des professionnels est d'aider les jeunes à identifier les difficultés qu'ils rencontrent, à les démêler, à prioriser leur résolution et à les accompagner à les lever. Les premières rencontres entre le jeune et les professionnels sont donc essentielles pour pouvoir identifier ces freins. Certains des acteurs rencontrés ont néanmoins expliqué que l'enchevêtrement de ces freins pouvaient rendre complexe la mise en action. Cette problématique de jeunes ayant un cumul de freins serait en augmentation selon des acteurs interrogés.

L'accompagnement à la levée des freins et à la remobilisation implique un travail de longue haleine, pour lesquels les délais peuvent être longs en particulier lorsqu'ils impliquent des démarches administratives. Le cas de Bastien illustre bien le cumul de difficultés rencontrées par certains jeunes et le temps nécessaires pour les résoudre. Evoquée plus haut, sa situation est complexe. Après avoir vécu quelques temps à la rue, puis en foyer, ayant des soucis de santé conduisant à des hospitalisations fréquentes et ayant connu une situation de surendettement, Bastien explique lors de l'entretien avoir eu de nombreux obstacles à dépasser.

« Avant on se voyait beaucoup avec mon éducateur [du Pluri'CEJ] et là maintenant que c'est un peu plus arrangé, on se voit moins, une fois par semaine ou toutes les deux semaines. Ça dépend. Franchement, j'en ai donné du travail. Et du coup, on a réussi à régler pas mal de choses. Bon, il reste encore deux, trois petits trucs à régler mais on a quand même bien avancé. J'avais beaucoup de dettes. Du coup bah mon éduc m'a envoyé... on est parti au CLCV²⁷. Et là il y a mon dossier de surendettement il est passé donc déjà ça c'est déjà un truc en moins. Mes frais hospitaliers ils sont enlevés aussi donc c'est déjà ça... Mais, j'aimerais bien aussi mais comme j'ai pas mal de problèmes de santé qui me rattrapent à chaque fois et c'est un peu compliqué. Donc là on essaie de... On va faire la quatrième demande de l'AAH. (...) Et puis on attend une réponse... C'est pour une demande d'ESRP²⁸, ça serait pour faire une formation, tout ça. Donc on atteint une réponse justement c'est pour les personnes qui sont reconnues handicapées comme moi. Donc on attend toujours une réponse. » (Bastien, 25 ans, au RSA)

On comprend ainsi que ce n'est qu'une fois une grande partie de ces freins résolus que Bastien sera en mesure de se consacrer pleinement à son insertion professionnelle. Les acteurs rencontrés ayant évoqué les ruptures d'accompagnement liées à des freins non entièrement résolus ou à des difficultés qui ressurgissent sont nombreux. Or l'accumulation de ruptures d'accompagnement rend difficile la mobilisation des jeunes auprès des structures dans la suite de leur parcours. Ainsi, il semble plus important pour les professionnels de prendre le temps nécessaire à la remobilisation pour que l'accompagnement à l'insertion soit assuré.

²⁷ Association nationale de défense des consommateurs et usagers

²⁸ Les Établissements et Services Réadaptation Professionnelle (ESRP) accueillent des travailleurs reconnus handicapés pour participer à des formations professionnelles adaptées, dont l'objectif est de faciliter le retour à l'emploi en milieu professionnel ordinaire, grâce à l'acquisition de nouvelles compétences.

Des freins plus ou moins bloquants pour les jeunes

Les freins identifiés par les professionnels et évoqués précédemment dans cette étude sont plus ou moins faciles à résoudre et n'impactent pas les parcours de la même manière. Certains de ces freins sont complexes et les structures rencontrées peinent à accompagner les jeunes sur ces aspects. C'est par exemple le cas des jeunes rattachés à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et dont les besoins d'apprentissage ou de maîtrise de la langue française sont importants pour pouvoir s'inscrire dans un parcours d'accompagnement. Or, les organismes qui proposent des cours de FLE sont souvent saturés et les professionnels se sentent parfois démunis dans les réponses à apporter à la levée de ce frein. Des situations similaires ont été évoquées pour les problématiques de santé, en particulier de santé mentale ou de logement, avec un sentiment d'impuissance à pouvoir agir à leur niveau.

Lorsqu'elles n'ont pas la capacité d'aider directement à la levée des freins, les structures rencontrées s'appuient sur leur réseau partenarial afin de ne « *jamais laisser le jeune sans solution et qu'il soit toujours orienter vers un acteur qui pourra répondre à son besoin.* » Ainsi, les structures peuvent s'appuyer sur le CLLAJ 31 pour accompagner les jeunes dans leur problématique de logement, comme c'est le cas pour Miriam qui a quitté son domicile familial suite à des violences et est hébergée par des amis au moment de l'entretien :

« J'ai fait pas mal de démarches pour le logement. Le logement ça reste quand même un domaine où une fois qu'on a tout fait, on attend. J'ai été voir le CLLAJ. C'est une asso et en fait ils aident les jeunes, pour trouver un logement et du coup en fonction de ta situation, si elle est urgente ou pas, ils te proposent plein de dispositifs pour les jeunes. Il y a des choses que l'assistante sociale, il n'y a qu'elle qui peut faire parce qu'elle a ce boulot d'aide sociale et du coup il n'y a qu'elle qui peut faire certains appels ou démarches. Mais eux [le CLLAJ], ils ont plus un rôle informatif. Donc ils ont énormément de brochures, de sites, de partenariats et tout ça. Par exemple, là ils m'ont envoyé un message sur mon numéro perso pour me dire que voilà, il y a un logement qui va ouvrir pour les jeunes à Balma-Gramont en août. Donc tu vois, pour me dire « il faut que tu ailles sur ce site là pour ton inscription et tu vois ton assistante sociale pour qu'elle te fasse la priorisation ». » (Miriam, 20 ans, en CEJ)

Certains dispositifs, par l'aide financière et le cadre qu'ils proposent aident à la levée des freins. C'est le cas du CEJ dont la rétribution directe permet aux jeunes de résoudre des situations complexes ou de financer le permis, ou de l'EPIDE qui propose à la fois une allocation, un hébergement ou encore un accompagnement pour passer le permis B à des tarifs très peu élevés. L'UCRM dispose également de chambres « Transi-CEJ » qui peuvent être mises à disposition pour 3 mois, renouvelables pour quelques semaines et qui permettent à certains jeunes de se stabiliser.

« L'allocation [du CEJ] m'a payé mon permis, concrètement. Après, ce que moi, je venais rechercher le plus, c'était le cadre, mais l'allocation, vraiment, je ne dis pas non. Je ne m'en suis jamais plaint, je ne m'en plaindrai jamais. Elle était très importante quand même. » (Louise, 23 ans, en CEJ)

Si Louise a pu financer son permis avec l'allocation liée au CEJ, dont elle a bénéficié pendant plusieurs mois, c'est également parce qu'elle peut s'appuyer sur l'aide et l'accompagnement de sa famille. Louise vit avec sa mère dans l'ouest toulousain et a pu s'appuyer sur son entourage familial lorsqu'elle réalisait un service civique dans le nord de la France et que le salaire associé n'était pas suffisant pour financer sa vie sur place (studio, nourriture, transports, etc.). Certains freins sont donc plus difficiles à dépasser en fonction de l'aide dont les jeunes peuvent bénéficier de la part de leurs proches.

Malgré la mobilisation des éducateurs, conseillers et de leur réseau partenarial, les aides existantes ne sont parfois pas suffisantes pour dépasser certains obstacles que rencontrent les jeunes. C'est notamment le cas de Jules dont la situation a d'ores et déjà été exposée plus haut dans l'étude. Lors de son arrivée à Toulouse, Jules s'est rapidement tourné vers Argos afin d'être accompagné sur sa domiciliation, l'accès à un emploi, sa situation administrative, la recherche d'une formation en alternance, puis l'obtention du permis de conduire. Ayant trouvé une formation en alternance pour devenir chauffeur poids lourds, Jules ne peut pas l'intégrer tant qu'il ne dispose pas d'une voiture personnelle lui permettant de se rendre sur le site de l'entreprise. Il continue donc à réaliser des missions d'intérim afin de pouvoir

financer une voiture, mais l'irrégularité de ces missions et donc du montant de son salaire ne lui permette pas de projeter un plan de financement.

« Je suis inscrit dans des structures pour la formation et tout, sauf que j'ai pas encore la voiture. Ça s'est bloqué pour le moment, donc là je suis en train de travailler, quand j'aurai la voiture, je vais continuer pour la formation. Parce que si je vais faire une alternance, la plupart des entreprises ne sont pas ici en ville, donc il faut forcément la voiture. (...) Ils [le CFA] m'ont appelé deux fois pour me demander si finalement j'avais la voiture. J'ai dit non. Ils m'ont dit dès que j'ai la voiture de les rappeler. » (Jules, 23 ans, intérimaire)



L'offre en matière de santé et de cours de français : une aide nécessaire à la levée des freins

Certaines offres de services semblent avoir été réduites au cours des dernières années et pénalisent les jeunes ayant des problématiques de santé, qu'elles soient à l'origine ou une conséquence de leur précarité économique et sociale, ou des difficultés à maîtriser le français. Or, il semble essentiel de lever ces freins rapidement pour permettre de poursuivre le parcours accompagnement. Il est donc recommandé par les professionnels de renforcer l'offre de santé (notamment mentale) et de cours de FLE.

Lever les freins pour entretenir le lien de confiance

Comme exposé précédemment, la confiance des jeunes à l'égard des structures et des professionnels est un élément important pour réaliser un accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle et à la levée des freins. Les propos de Baqira, âgée de 23 ans et actuellement suivie par la Mission Locale, l'illustrent. Elle souligne sa difficulté à s'exprimer pleinement avec certains conseillers, par crainte de trop demander ou de déranger, bien qu'elle ait finalement trouvé une relation de confiance avec son conseiller actuel :

« C'est vrai qu'au début, par exemple, si je compare entre la première fois où j'ai été inscrite et la seconde fois où je suis revenue à la Mission Locale, il y a quand même une différence, parce que c'est vrai qu'avant, j'avais vraiment cette idée qu'il suffit de leur expliquer notre situation pour que vraiment... comme s'ils avaient une baguette magique et qu'ils allaient vraiment nous aider directement d'un coup comme ça. Et quand j'ai vu qu'au fur et à mesure, ça ne se passait pas forcément de cette façon, la confiance, on a un peu peur de l'accorder pour rien, pour qu'il n'y ait pas de résultat après, ça fait un peu mal. Mais après, on va dire là où la confiance est vraiment passée, c'est avec le conseiller actuel. Puisque les précédents, on a l'impression, même si c'est leur métier, des fois, on a l'impression, peut-être pas qu'on dérange, mais qu'on en demande trop ou on a peur de vraiment dire ce qu'on attend de la personne. » (Baqira, 23 ans, en CEJ)

Accompagner à la levée des freins prouve aux jeunes qu'ils ont sollicité les bons acteurs et permet de restaurer leur confiance dans les structures. Selon l'UCRM, la phase de remobilisation peut être longue en particulier pour celles et ceux pour lesquels les problématiques sont imbriquées. Il faut ainsi réussir à les maintenir dans l'accompagnement malgré les durées parfois longues de suivi (plus d'un an et demi pour Bastien par exemple) et à lever les freins et problématiques urgentes. Cette étape d'accompagnement permet de créer des liens de confiance avec les jeunes, voire de proximité comme entre Bastien et son éducateur qu'il joint quel que soit son souci :

« Il y a quelques mois maintenant. J'avais rendez-vous avec l'assistante sociale. Et la veille tout allait bien. Et le lendemain... Impossible d'ouvrir l'œil. Du coup ça me faisait mal à la tempe et tout. J'ai appelé les ambulances. Ils ont pas voulu me venir chercher. Et du coup là j'ai appelé [son éducateur] à 9h. Je lui ai dit : « ouais bah voilà j'ai ci j'ai ça. Est-ce que tu peux m'emmener aux urgences ? » Du coup il m'a emmené aux urgences. Et là bah du coup là j'étais hospitalisé. » (Bastien, 25 ans, au RSA)

Ainsi les avancées concrètes de leur situation permettent aux jeunes de percevoir la pertinence de l'accompagnement et du travail des conseillers et éducateurs tout en étant l'occasion de créer des liens avec les professionnels.

« Cette fois-ci, franchement, ça m'a bien aidée [la Mission Locale]. J'ai bien compris. Et franchement, il y avait aussi le petit côté que mon conseiller avait confiance en moi donc ça m'a motivée aussi de savoir que quelqu'un sait que je peux réussir. Parce que moi, j'abandonne très très vite. Donc, le fait qu'il avait espoir pour moi, ça me donnait espoir. » (Jasmine, 21 ans, en CEJ, frise p. 61)



Le logement : un frein central pour avancer dans son parcours d'insertion

Les difficultés des jeunes en matière d'hébergement ont été mentionnées à de nombreuses reprises et deux jeunes interrogés étaient sans domicile. Si les liens partenariaux avec le CLLAJ ou les foyers de jeunes travailleurs existent, l'offre semble insuffisante. Ainsi, renforcer l'offre de logements dédiés aux jeunes précaires et proposant un accompagnement social, comme les foyers de jeunes travailleurs (FJT) ou Résidence sociales jeunes actifs (RSJA) aiderait les jeunes les plus fragiles à sécuriser leur situation résidentielle.

3. L'accompagnement : construire un projet

L'accompagnement repose sur deux grandes étapes, d'abord la levée des obstacles périphériques à l'emploi lorsque cela est nécessaire, puis la définition, la confirmation ou l'ajustement des aspirations des jeunes. Ce travail de construction se situe à la jonction entre les demandes des bénéficiaires, les offres mobilisables par les professionnels, dans un contexte donné. Pour certains acteurs de l'accompagnement, en particulier ceux en contact avec des profils fortement vulnérables, l'une des grandes difficultés du métier est de se retrouver face à des jeunes qui ne semblent portés par aucun désir, aucune envie. A l'inverse, il peut également être complexe de les suivre lorsqu'ils en ont trop.

Une diversité d'approches pour que chaque jeune trouve celle qui lui correspond

Un cadre spatial, voire temporel

L'ensemble des jeunes rencontrés dans cette étude témoigne de l'importance d'un espace physique auquel se rendre. Certaines structures, comme l'EPIDE, l'ER2C ou Rebonds!, déploient leur accompagnement au sein de leurs locaux et souvent dans un cadre collectif. Ce type de format permet de dynamiser le quotidien des jeunes en les incitant à se rendre dans un lieu dans lequel ils peuvent se consacrer sur leurs démarches, ce qu'ils ne parviennent pas toujours à faire seuls chez eux, sans soutien et où ils sont facilement distraits. C'est ce qu'explique Miriam dont la situation personnelle est complexe lors de l'entretien puisqu'elle a dû quitter le domicile familial après avoir subi des violences :

« France Travail m'a redirigée vers Rebonds! parce que ça me permettait déjà toute la journée d'être occupée et d'être dans un environnement qui est propice à la recherche. J'avais besoin d'un cadre parce que quand je suis chez moi, je vais être distraite. Et du coup, je vais avoir du mal à m'y mettre. Et là, j'avais besoin de sentir quelqu'un qui me suit de près. » (Miriam, 20 ans, en CEJ)

Ce cadre ne se manifeste pas uniquement par un lieu physique. Il prend également forme par une organisation structurée du temps. Certains jeunes apprécient de disposer de plages horaires définies, qui leur permettent d'instaurer une routine et de structurer leur quotidien. C'est le cas de l'accompagnement proposé par Rebonds! qui impose un suivi en présentiel sur quatre jours pendant les quatre premiers mois du suivi, avec des horaires souvent comparés à ceux d'un lycée. Les jeunes en lien avec cette structure regrettent par la suite un lien plus diffus, en étant qu'une fois par semaine en présentiel pendant les deux derniers mois de l'accompagnement. L'ER2C prend également la forme d'un accompagnement quasi-scolaire, si bien que certains ont pu se montrer réticents à s'y intégrer, notamment à cause du terme « école ». Cependant, les expériences se sont révélées très positives, soulignant des différences avec l'école traditionnelle, telles que la « *diversité des apprentissages* » et un « *rapport plus humain* ».

« J'étais un petit peu perdu et donc moi j'ai besoin d'une routine parce que du coup ça casse un petit peu le truc de te lever et de ne pas savoir ce que tu vas faire [...] alors que juste d'avoir une routine, tu sais que du lundi au jeudi tu dois te lever et aller dans un endroit spécifique [à Rebonds!] et en même temps justement que dans cet endroit tu bosses sur ton projet à toi et qu'il y a des gens qui t'accompagnent dessus, pour moi c'est pépète. » (Yassim, 25 ans, en emploi dans la restauration, frise p. 53)

« Le fait d'avoir fait la fac, il n'y a pas de cadre à la fac. Moi, j'aime bien, mais si c'est trop comme ça, je décroche. », « Il n'y avait pas cette pression d'aller à l'école le matin [lorsqu'elle se rendait à l'ER2C]. Parce qu'à la fac ou au lycée, il y avait la pression tous les jours. » (Klara, 22 ans, en recherche d'une entreprise pour une alternance, frise p. 53)

Un accompagnement global

Les structures se différencient par le type d'accompagnement qu'elles proposent, certaines interviennent à la fois sur les dimensions sociales et professionnelles, tandis que d'autres sont davantage axées sur l'une ou l'autre. D'où l'importance d'une coordination entre les structures afin d'orienter le jeune au mieux en fonction de ses besoins. Quoi qu'il en soit, les jeunes rencontrés semblent à la recherche d'un lieu où ils peuvent aborder différents aspects de leur vie sans se cantonner uniquement à la question de l'emploi.

« Ce qui m'avait fait venir de base, c'était vraiment la possibilité d'être accompagnée sur plusieurs sujets en même temps et pas que l'emploi. Donc, il se trouve que là, je viens de terminer les deux

autres problématiques qui étaient réussies à avoir mon permis et faire un dossier MDPH. Je l'ai fait assez vite. » (Louise, 23 ans, en CEJ)

Cet accompagnement global implique la mise en place d'actions variées, appréciées des jeunes, afin de proposer un panel d'offres permettant de s'adapter à leurs spécificités et de s'assurer qu'ils y trouvent ce qui leur convient. Cela peut passer par des temps de recherche de formation, des activités socioculturelles, des moments de partage, des immersions en entreprise ou encore le sport comme support à la mobilisation.

« Ils [Rebonds!] utilisent des compétences qui sont transversales par exemple ils vont utiliser le sport pour justement la cohésion d'équipe [...]. Ils transmettent un petit peu les valeurs du sport au côté insertion pro et ça c'est très important et c'est ce qui m'a plu ici en tout cas. Pareil pour le théâtre, dans d'autres j'ai jamais vu qu'ils faisaient du théâtre. On faisait des trucs tout con de théâtre d'impro mais bon quelqu'un qui n'a jamais eu l'occasion de parler comme ça en face, il s'entraîne sans vraiment avoir d'objectif. » (Yassim, 25 ans, en emploi dans la restauration, frise p. 53)

De plus, il semble important de proposer à la fois des temps collectifs et individuels. En effet, plusieurs jeunes font part au début de l'accompagnement d'une réticence aux activités collectives, notamment par timidité. Des professionnels de l'accompagnement ont souligné ce point, en évoquant des jeunes, qui à la suite de mauvaises expériences scolaires, rejettent les ateliers en groupes. Dans ces situations, ils doivent privilégier le lien individuel, tout en donnant l'opportunité aux jeunes de surmonter leur timidité en se confrontant à des temps collectifs.

« Au début, je n'étais pas sereine parce que j'avais peur et tout, j'appréhendais. Et maintenant, j'aime beaucoup plus être en collectif qu'en individuel. Parce qu'en individuel, tu t'ennuies. Toute la matinée, tu es là, tu dois chercher un travail, une formation. » (Amélie, 25 ans, en CEJ, frise p. 29)

Il semble important que les ateliers proposés soient adaptés aux bénéficiaires et que ces derniers en comprennent les objectifs. Plusieurs jeunes, notamment ceux qui sont ou ont été en CEJ à la Mission Locale ne parviennent pas toujours à saisir l'intérêt de ces ateliers au regard de leur propre situation.

« Un jour, ils [la Mission Locale] m'ont donné un atelier... c'était trop pour moi. Ils m'ont sorti une feuille, de la taille de la table peut-être. On était huit avec un stylo au milieu, huit cordes, et on devait écrire « bienvenue à tous » sur la feuille. J'ai péché un plomb, j'ai dit je viens pour un entretien, pour me préparer à un entretien avec un professionnel, vous me faites écrire bienvenue avec un stylo. Je me suis cassé. » (Kevin, 24 ans, intérimaire, frise p. 61)

« Je restais un peu à la Mission Locale, mais sans vraiment rien faire. Je suis rentrée dans le contrat d'engagement jeune. J'ai fait plein d'ateliers mais à ce moment-là, je ne comprenais pas vraiment le but des ateliers. J'y suis allée parce que ça comptait dans mes heures. » (Jasmine, 21 ans, en CEJ, frise p. 61)

Des attentes qui se confrontent aux pratiques des professionnels

Une dissension sur le niveau d'implication

De nombreux jeunes rencontrés expriment la nécessité d'avoir un adulte repère à leurs côtés, au point que celui-ci soit disponible à tout moment, qu'il les soutienne dans chacune de leurs démarches, voire les accompagne physiquement à leurs rendez-vous. Comme un accompagnement en continu : au-delà d'un simple rendez-vous ponctuel, ils recherchent une continuité et une proximité dans le lien. C'est ce qu'a exprimé Annaëlle, pour qui l'accompagnement à l'ER2C et au Club de Prévention est apprécié car il couvre l'ensemble de ses démarches et répond à tous ses questionnements.

« Si je suis toute seule, je suis perdue. Je préfère vraiment être suivie de A à Z, quoi. Du début à la fin. » (Annaëlle, 21 ans, aide-soignante en CDD, frise p. 60)

Miriam souligne la nécessité de bénéficier d'un professionnel référent tout au long de son parcours, particulièrement au début de la vie active, qui jouerait le rôle de pilier et figure centrale dans le maillage institutionnel.

« Pour moi, il faudrait que les gens qui ont entre 18 et 25 ans, il y ait plus de suivi, pour ceux qui ont été au foyer ou qui reprennent le travail après une longue période au foyer, parce que ces personnes n'ont pas de repères. Personne ne s'occupe d'eux. Sauf que je suis désolée, mais pendant un an, s'il y a personne qui est derrière une personne, même une personne qui a qu'une expérience de la vie professionnelle, comment est-ce qu'il va chercher ? » (Miriam, 20 ans, en CEJ)

Pour certains acteurs de terrain, ce lien de proximité semble possible à mettre en place, notamment grâce aux objectifs portés par la structure. Pour d'autres, l'accompagnement prend davantage une forme formelle et stricte, à l'exemple d'un entretien en face à face. Ainsi, des CIP de Missions Locales regrettent un manque de temps et de liberté dans leurs pratiques, notamment ne pas pouvoir sortir du bureau pour accompagner les jeunes à des rendez-vous à l'extérieur ou dans le cadre de forums, de type job dating.

Par ailleurs, certains professionnels du travail social soulignent la frontière fine entre faire gagner en autonomie et risquer de tomber dans l'assistanat. Les animatrices du LIJ insistent sur la nécessité de ne pas faire à la place des jeunes afin qu'ils acquièrent de l'autonomie : « *les pros sont en soutien. On va leur montrer une fois la démarche, si besoin, et l'objectif c'est qu'ils gagnent en autonomie. On ne fait pas à leur place* ». Les interlocuteurs du CVIFS vont dans le même sens : les professionnels sont là pour indiquer une direction mais pas pour « tenir la main ». Ces propos font écho aux réflexions du travail social sur la frontière entre assistanat et autonomie, qui ont émergé lors du passage d'un « travail sur autrui » à un « travail avec autrui »²⁹. Ainsi, les usagers ne sont plus considérés comme passifs mais comme des acteurs capables de prendre des décisions et d'agir.

Une fragilité de la continuité du lien

De par cette volonté de continuité du lien, plusieurs jeunes témoignent d'expériences qui vont à l'encontre de celle-ci et génèrent de l'incompréhension vis-à-vis de l'accompagnement. Cela est particulièrement vécu à la suite de changements internes dans les structures d'insertion et se visible fortement au sein des Missions Locales. En effet, l'ensemble des enquêtés qui ont ou ont eu un accompagnement au sein de cette structure évoque au moins un changement de conseiller au cours de leur parcours. Ce changement amène le jeune à devoir recréer un lien de confiance avec un adulte ainsi qu'à « se reraconter ». Cette situation est souvent dépréciée, donnant le sentiment de reprendre à chaque fois un accompagnement de zéro. Les professionnels ont conscience de l'instabilité causée par ces variations, que soit le passage d'un travailleur social à un autre au sein d'une même structure et/ou vers une autre structure, et estiment qu'il est toujours possible d'améliorer la coordination afin d'éviter le « ballotage » lors des transitions et de garantir une transmission efficace des informations.

« Je crois que ça fait un an que j'y suis [à la Mission Locale] et en un an, j'ai changé trois ou quatre fois de conseiller. En fait, je crois qu'on n'arrive pas à se comprendre. Il n'y a pas de communication. Enfin, ils font tout pour m'aider, bien sûr et même moi, j'essaie de profiter de ce qu'ils me donnent. Mais c'est vrai qu'à chaque fois, de refaire connaissance, de réexpliquer bien tout ton projet professionnel, c'est vrai que ça prend quand même un peu de temps. » (Samia, 21 ans, en recherche de stage pour une alternance, frise p. 30)

A ces discontinuités du lien, certains jeunes font état d'un manque de clarté de la part de leur conseiller. C'est le cas de Samia qui s'est vu imposer un CEJ ou, au contraire, d'Amélie qui a subi un non-recours par non-proposition³⁰ n'étant pas informée de l'existence du CEJ. Ces situations peuvent être rapprochées des analyses de Léa Lima et Christophe Trombert³¹, deux sociologues ayant mené une enquête sur le FAJ, qui mettent en évidence les stratégies qu'usent les professionnels pour conserver leur dignité professionnelle afin de ne pas être réduits à de simples prescripteurs et relais de l'aide sociale. Ils exercent un certain contrôle des demandes : proposer ou non une aide, la dissuader, la temporiser, bien que les bénéficiaires conservent des marges de manœuvre.

²⁹ Robin, P. (2016). « Le parcours de vie, un concept polysémique ? », *Les Cahiers Dynamiques*, 67(1), p. 33-41.

³⁰ Vial, B. (2018). « Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique ». *Revue de littérature, INJEP Notes & rapports/Revue de littérature*. <https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/03/rapport-2018-04-non-recours.pdf>

³¹ Lima, L., Trombert, C. (2013). « L'assistance-chômage des jeunes sous conditions d'accompagnement. De quelques mécanismes du non-recours par éviction », *Lien so et Politique*, p. 29-43.

« J'ai signé et il [son CIP] me disait que ce n'était pas le CEJ. Au final, si ça l'était donc en fait tu t'engages. Et moi c'est pas ce que je voulais parce que le CEJ pour avoir la rémunération il faut participer à des activités. Moi je voulais faire plusieurs stages car j'essayais de me réorienter et il fallait que je me libère du temps pour des entretiens ou quoi. » » (Samia, 21 ans, en recherche de stage pour une alternance, frise p. 30)

« Je connaissais pas du tout le CEJ et le conseiller m'a jamais expliqué. C'était un jeune de la Mission Locale qui m'a dit « tu n'as pas le CEJ ? » et je lui dis « non c'est quoi ? ». Il me dit « c'est une rémunération ». Je sais pas pourquoi mon conseiller m'en a pas parlé et je lui ai demandé. Il m'a dit « je savais pas que tu voulais le CEJ ». » (Amélie, 25 ans, en CEJ, frise p. 29)



Le lien : une continuité à assurer

La continuité du lien nécessite de limiter ou de prévenir les risques de rupture lors des transitions entre les professionnels. Si les changements internes aux structures sont inévitables, leurs effets peuvent être atténués en améliorant les conditions de travail des travailleurs sociaux, souvent confrontés à un fort *turn-over* et au *burn-out*. Des alternatives ont pu se développer pour sécuriser les parcours d'accompagnement, comme la mise en place de référents de parcours ou le recours aux pairs aidants, qui assurent une figure stable à laquelle les bénéficiaires peuvent se référer à tout moment.

Par ailleurs, s'il est difficilement envisageable, d'un point de vue institutionnel, de réorganiser en profondeur l'action sociale, il est possible d'en repenser les modèles. Le sociologue François Chobeaux préconise de s'extraire d'un fonctionnement en silo pour se diriger vers un fonctionnement en galaxie. Autrement dit, de dépasser les services éclatés, qui entravent la communication entre les professionnels et fragilisent la continuité des parcours, au profit d'une organisation locale rassemblant plusieurs services sur un territoire restreint. Au sein de cette galaxie, une structure de référence pluridisciplinaire pourrait servir de boussole : le premier lieu vers lequel se tourner pour orienter ensuite les bénéficiaires.

Les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle expliquent ces failles dans leur travail par la fragilité financière à laquelle ils font face, qui affecte directement leurs ressources humaines, la qualité des missions menées en interne et a des répercussions sur l'ensemble du réseau partenarial. Par exemple, des conseillers de Missions Locales mentionnent la complexité d'accompagner le public mineur car il existe peu d'offres adaptées, voire aucune, sur le territoire. Ils avaient l'habitude de solliciter l'AFFPA sur la Promo 16-18 mais celle-ci a fermé à cause de la baisse de subventions, alors même que ce service est né à la demande de l'Etat dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution ».

De plus, comme évoqué plus haut, les professionnels mentionnent la tendance à une « insertion à tout prix », ou encore d'une « culture du faire », qui pousse l'intégration du jeune dans des dispositifs. Ces derniers sont souvent contraignants en termes d'horaires, d'attentes et vont en l'encontre de l'adaptation à la spécificité du jeune. Les travailleurs sociaux soulignent ainsi l'importance de disposer de plus de temps, à la fois pour installer une relation de confiance et parce que la temporalité des jeunes qui diffère de celle imposée par les institutions. De ce fait, la limitation de l'accompagnement à quelques mois apparaît insuffisante, surtout pour les parcours cumulant des problématiques lourdes et où les démarches peuvent s'avérer longues.

« La Mission Locale fait un peu ce que Rebonds! font : l'insertion pro, mais très codée, très codifiée, pas du tout comme un jeune a envie de voir. C'est des rendez-vous toujours. Ils t'apprennent des choses basiques et parfois sur des thématiques que tu n'as pas envie. Donc je comprends aussi les jeunes, à la fois ils ont envie de s'en sortir mais à la fois la plus grosse institution qui peut les aider, ils les aident pas bien, ils leur donnent pas les bons outils. Je comprends qu'il y a aussi beaucoup de flux, beaucoup de jeunes, ils peuvent pas faire. » (Yassim, 25 ans, en emploi dans la restauration, frise p. 53)



Une plus grande flexibilité dans la durée et les conditions d'accompagnement

Les temporalités institutionnelles ne coïncident pas toujours avec celles des jeunes, dont les parcours sont rarement linéaires. Cette rigidité peut aller à l'encontre de ce que recherchent les jeunes, notamment un temps de qualité avec le professionnel. Une plus grande flexibilité dans la durée des accompagnements permettrait d'avoir le temps nécessaire pour instaurer une relation de confiance et s'adapter aux spécificités de chaque bénéficiaire, d'autant plus lorsque certaines démarches administratives longues et complexes sont engagées.

La question de l'âge constitue également un enjeu majeur. De nombreuses données démontrent que le risque d'invisibilité augmente avec l'âge. Au-delà de 25 ans, de nombreux jeunes peuvent se retrouver exclus de structures alors même qu'ils peuvent toujours rencontrer des difficultés d'insertion socioprofessionnelle.

Un rappel de la réalité

Certains acteurs de l'accompagnement socioprofessionnel, comme les animatrices du LIJ ou encore le CVIFS, ont expliqué qu'ils devaient rappeler la « réalité » aux jeunes. Il se peut que ces derniers s'adressent aux professionnels avec des idées prédéfinies, en termes de projets professionnels ou attentes envers l'accompagnement, qui sont en décalage avec le contexte actuel du marché du travail. Ces professionnels ont régulièrement affaire à des jeunes qui souhaitent accéder rapidement à un emploi bien rémunéré tout ayant peu ou pas de qualifications. Ils évoquent des jeunes ayant des « exigences élevées » et leurs rappellent que, même pour accéder à un emploi précaire, ils devront fournir des efforts considérables compte tenu de leur faible niveau de qualification.

Ce rappel de la réalité fait écho au processus d'ajustement des aspirations des bénéficiaires par les professionnels, évoqué par Xavier Zunigo³², qui les conduit à accepter des orientations, comme des emplois peu qualifiés, au regard de leurs conditions socioéconomiques. Les jeunes intériorisent donc le « sens de leur place », ce qui les conduit au « deuil des grands métiers », c'est-à-dire qu'ils prennent conscience de leur position sociale et ajustent leurs ambitions en conséquence, notamment en renonçant à des métiers valorisés faute de ressources favorables pour y parvenir. Selon quelques professionnels, ces déconvenues peuvent par ailleurs conduire à un abandon de l'accompagnement.

L'importance du maillage institutionnel

L'appropriation des dispositifs par les jeunes

Les premiers pas vers une structure d'accompagnement restent un cheminement qui peut prendre du temps, surtout lorsque le réseau de l'action sociale est flou. Les jeunes rencontrés soulignent un manque de communication et de connaissance des services existants. Cette situation rend difficile l'identification du lieu le plus adapté à leurs besoins.

« Et au moment de choisir à qui on s'adresse, France Travail, Mission Locale, quel acteur, moi il se trouve que j'avais plusieurs problématiques, notamment j'avais besoin d'aide sur le fait de monter un dossier MDPH et sur mes démarches de permis justement. Et du coup je voulais une structure qui puisse m'accompagner éventuellement sur ces choses-là avant tout. Et du coup je suis venue les voir, ils m'ont dit que c'était dans leur corde. Parce que c'est dur de trouver des endroits où se faire accompagner sur ce genre de choses quand on est des minis. » (Louise, 23 ans, en CEJ)

La majorité témoigne de l'ignorance de l'existence des structures et ne les découvrent qu'à la suite d'une discussion avec un proche ou à la suite d'un premier contact avec l'un de ces lieux qui permet de mieux visibiliser les services.

« Même avant que je m'inscrive à Pôle Emploi, moi, je connaissais ni la Mission Locale, ni... je connaissais aucune association. Rien du tout. En fait, ils en parlent pas. Après, tu peux voir les

³² Zunigo, X. (2010). « Le deuil des grands métiers. Projet professionnel et renforcement du sens des limites dans les institutions d'insertion », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 184(4), p. 58-71.

pourcentages, tu vois, il y a beaucoup de jeunes qui travaillent pas. Tu sais pas quoi faire, t'es là, t'es perdu dans ta vie. » (Amélie, 25 ans, en CEJ, frise p. 29)

« Moi, en tout cas, c'est parce que je connais aujourd'hui, mais au moment où je l'ai découvert [la Mission Locale], je ne connaissais pas du tout. Et je n'en avais jamais entendu parler auparavant. Ça fait que je pense qu'il doit y avoir des personnes comme moi qui n'étaient pas au courant. Et qui ne le sont toujours pas d'ailleurs. Et qui galèrent, je pense. Ça devrait être mis un peu plus en avant. » (Bertille, 22 ans, en PACEA, frise p. 52)

Une fois qu'ils découvrent des services d'accompagnement, les jeunes ne témoignent pas tant un manque d'offres, si ce n'est après 25 ans et en termes d'aide financières, mais davantage d'une difficulté d'accès. Ainsi, le problème est plutôt dans leur capacité à connaître ces lieux et à établir le premier contact, d'autant plus lorsqu'ils doivent s'y avancer seuls. Selon eux, une meilleure communication devrait être mise en place pour informer de l'existence de ces services.

« Il y en a beaucoup [structures et aides pour les jeunes] mais... C'est le fait de les connaître ou de rentrer en contact qui est difficile. Par exemple, si moi on ne m'avait pas orienté vers Argos, j'allais toujours tourner en rond. Des fois, c'est à nous de chercher sauf que quand tu arrives seul... pour rentrer en contact, c'est un peu difficile. Il faut des rendez-vous et tout. Je me rappelle, on m'avait montré la Croix-Rouge, j'y suis allé et ils m'ont donné rendez-vous dans un mois pour la domiciliation. Pour quelqu'un qui n'a pas trop la tête, ça décourage. Il faut avoir vraiment avoir du mental pour supporter. » (Jules, 23 ans, intérimaire)

Malgré leurs efforts de communication, les professionnels des Missions Locales sont conscients de cette méconnaissance des services et tendent à amplifier leur portée en se rendant davantage dans les lycées.



Des outils numériques pour repérer les services sociaux

Dora est un service public numérique d'aide à la prescription. Cette plateforme permet aux structures de l'action sociale de se référencer et de présenter leur offre de services. Elle s'adresse principalement aux professionnels de l'insertion sociale afin d'identifier les offres les plus adaptées et d'orienter au mieux leurs bénéficiaires en fonction de leurs besoins. <https://dora.inclusion.gouv.fr/>

Soliguide est une plateforme développée par l'association Solinum, engagée dans la lutte contre la pauvreté. Comme Dora, elle répertorie les services sociaux disponibles sur un territoire afin de faciliter l'accès à l'information et l'orientation. <https://soliguide.fr/fr>

Le non-recours des jeunes

« En 2020, 26 % des jeunes âgés de 18 à 30 ans affirment avoir été en situation de non-recours au cours des douze derniers mois et 31 % déclarent ne pas savoir s'ils ont bénéficié de tous les « dispositifs, allocations, droits, aides, tarifs sociaux » auxquels ils pouvaient prétendre. En parallèle, 91 % des jeunes âgés de 18 à 30 ans continuent de formuler des attentes à l'égard des pouvoirs publics, y compris lorsqu'ils sont concernés par l'expérience du non-recours (Brice Mansencal *et al.*, 2020) »¹.

Benjamin Vial est un chercheur au laboratoire PACTE (Université Grenoble Alpes) et membre de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore). Il est spécialiste du non-recours aux droits sociaux dans le champ des politiques publiques de jeunesse. Il a soutenu une thèse sur « l'expérience du non-recours dans les parcours d'insertion des jeunes peu ou pas diplômés ». A travers l'un de ces articles publiés dans la revue *Regards*, il est possible de mettre en lumière les raisons qui peuvent mener aux situations de non-recours mais également les attentes que les jeunes ont pu exprimer vis-à-vis de l'offre publique.

Les raisons	Les attentes
Un manque d'information sur l'accès aux droits sociaux, associé à une sensibilisation insuffisante à l'organisation du système de protection sociale, au fonctionnement des administrations et à la complexité des démarches administratives.	Les jeunes souhaitent une information claire, adaptée et transparente pour pouvoir faire des choix éclairés. Cela implique de leur expliquer le jargon administratif, d'adapter le discours à leur situation, et de rendre compréhensibles les critères, conditions et étapes des dispositifs.
Un manque de confiance envers les institutions publiques, souvent à cause de mauvaises expériences scolaires ou administratives. Certains préfèrent prouver leur valeur sur le marché du travail, notamment via l'intérim, et perçoivent l'aide publique comme de l'assistanat, valorisant ainsi leur autonomie.	Ils souhaitent être écoutés et soutenus par les professionnels, sans jugement moral. Ils valorisent une relation de compréhension mutuelle, qui se construit dès le premier entretien à travers le récit de leur parcours. Ils apprécient les professionnels capables de comprendre leur logique de vie sans critiquer leurs erreurs.
Une forte exposition des jeunes à la précarité socioéconomique qui se traduit par des changements fréquents de situation et de statut, multipliant les démarches administratives et augmentant le risque de non-recours. La précarité sur le marché de l'emploi renforce ainsi leur vulnérabilité au sein du système de protection sociale.	Ils revendiquent le droit à un emploi leur assurant un revenu décent. Ils ressentent une double injustice : ne pas trouver un emploi stable et devoir recourir à l'aide publique. Ils préfèrent gagner leur vie de manière autonome plutôt que dépendre des institutions.

1. Vial, B. (2021). « Les raisons du non-recours des jeunes à l'aide publique et leurs attentes concernant l'accès aux droits sociaux ». *Regards*, 59(1), p. 151-162.

Le multi-accompagnement : entre complémentarité et imposition

Presque l'ensemble des jeunes rencontrés est en lien avec au moins deux structures du service public de l'emploi. Du côté des professionnels de l'insertion, ce multi-accompagnement a un caractère ambivalent. Il permet à la fois une certaine complémentarité, conscients que les structures ne peuvent se substituer les unes aux autres. Mais il est aussi susceptible de générer de la confusion chez le jeune, en particulier lorsque les modes de fonctionnement varient d'une structure à l'autre, voire au sein d'une même organisation. Cette confusion se retrouve également chez les professionnels en raison de champs d'interventions flous entre les structures, créant un voile sur les pratiques de chacun. En revanche, du côté des jeunes, ce panel d'interlocuteurs est apprécié car ils y voient la possibilité de se saisir de diverses opportunités en fonction de leurs besoins.

« Je ne suis pas suivi par eux [France Travail]. Ils ne me servent pas trop grand-chose mais c'est un outil en plus. Au cas où, si avec la Mission Locale ça se termine à 25 ans, ben au moins j'ai France Travail. C'est un outil en plus. » (Amine, 19 ans, en recherche de stage, frise p. 52)

« En ce moment je vais aussi à Info Jeunes. Ça dépend des moments. Je teste. Je prends ce qui... pas ce qui m'arrange mais je vois en quoi ça peut m'aider. » (Klara, 22 ans, en recherche d'une entreprise pour une alternance, frise p. 53)

Si ce multi-accompagnement peut témoigner d'une coordination réussie, certains jeunes perçoivent les inscriptions à des structures comme relevant d'une obligation, sans toujours saisir l'utilité. Cela peut être la conséquence directe de la Loi pour le Plein Emploi³³ qui a renforcé le lien entre les Missions Locales et France Travail. Dorénavant, pour être suivis à la Mission Locale, les jeunes ont l'obligation de s'inscrire à France Travail, ce qui, d'après un professionnel de la Mission locale, a pu faire baisser les premiers accueils dans cette structure car certains jeunes refusent de s'inscrire à France Travail.

Plusieurs jeunes évoquent une inscription dans le droit commun en amont pour accéder à un accompagnement spécifique, sans que cela corresponde forcément à leur volonté.

« Moi, je suis allée m'inscrire [à France Travail] juste pour accéder à la formation, à l'école de la deuxième chance. Sinon je pensais même pas m'inscrire chez eux. » (Annaëlle, 21 ans, aide-soignante en CDD, frise p. 60)

« Je me suis inscrite à Pôle emploi sans savoir pourquoi j'étais inscrite. Et moi, vu que j'ai une RQTH [Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé], on m'a inscrite à Cap emploi. » (Amélie, 25 ans, en CEJ, frise p. 29)

Cette réticence d'inscription semble également venir de jeunes qui nourrissent des représentations négatives envers certaines structures, particulièrement les Missions Locales et France Travail. Pour les travailleurs sociaux, c'est aussi leur rôle de déconstruire ces représentations. Après le premier contact, les jeunes adoptent un regard plus positif sur l'accompagnement proposé.

« Avant d'aller à la Mission Locale et comprendre ce que c'est, t'as pas envie d'y aller. Quand t'entends quelqu'un dire « ce jeune est à la Mission Locale », tu sens que dans ce qu'il dit, il dit qu'il est nul ou qu'il est perdu ou qu'il s'en sort pas. [...] C'est comme les gens qui sont au RSA, c'est une aide donc c'est bien et donc ça veut dire que la personne techniquement veut s'en sortir mais bon il y en a beaucoup qui disent... c'est dénigrant. » (Yassim, 25 ans, en emploi dans la restauration, frise p. 53)

Evidemment, ces accompagnements s'inscrivent dans des parcours qui peuvent être hachés, marqués par des ruptures, des continuités, des reprises. Certains bénéficiaires connaissent des parcours hyper-institutionnalisés où la succession de services et d'intervenants peut encore plus fragmenter leur parcours. L'accompagnement doit alors se déployer dans un contexte fragile. C'est le cas de Kevin (cf. frise p. 61) qui après une enfance suivie par l'ASE, a connu une période d'incarcération, puis, dès sa sortie, a été immédiatement pris en charge par l'UCRM. Avec du recul, il reconnaît que ces

³³ « La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 porte l'ambition d'une amélioration de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des entreprises grâce à l'implication collective et coordonnée de tous les acteurs du secteur de l'insertion et de l'emploi. Structurée autour de cinq parties, cette loi traduit ces ambitions afin de permettre à chacun l'accès ou le retour à l'emploi. »

Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles. (20/02/2024). « La loi pour le plein emploi ». <https://travail-emploi.gouv.fr/la-loi-pour-le-plein-emploi>

accompagnements ont été aidants dans sa réinsertion, même s'il ne les a pas toujours perçus comme tels. Le multi-accompagnement peut sécuriser les parcours des individus mais aussi créer une instabilité par la fragmentation des cadres institutionnels.



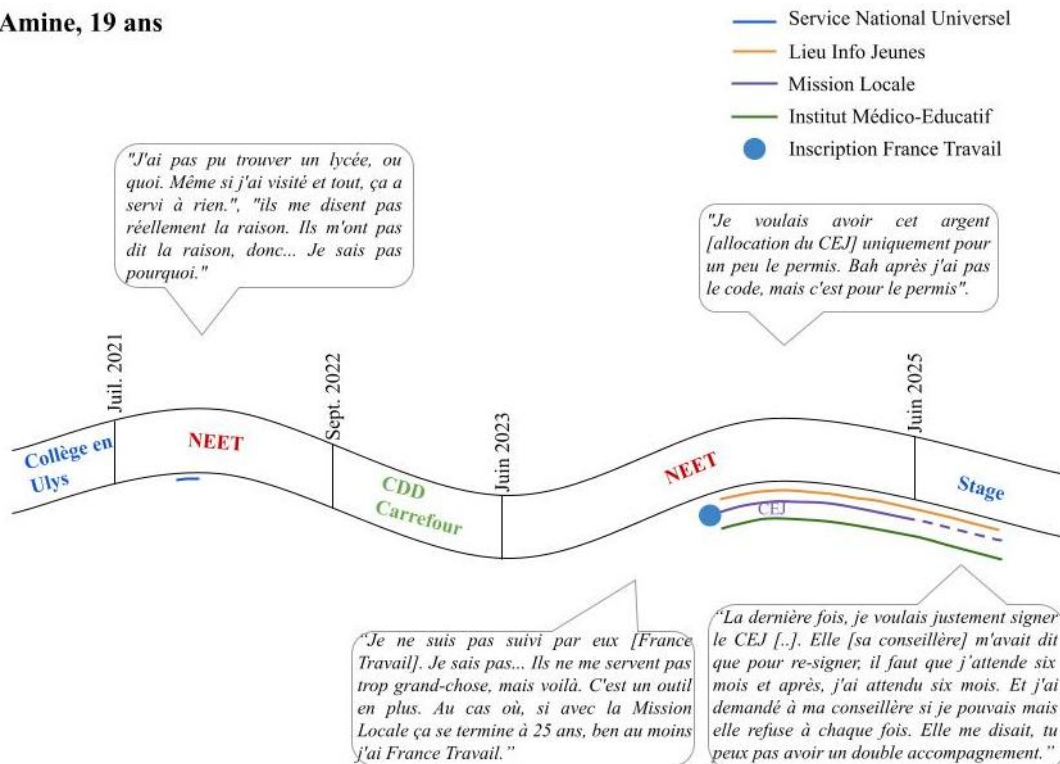
Les représentations négatives des structures : des visions à déconstruire

Poursuivre la visibilité des structures semble essentiel pour limiter les représentations négatives que certains jeunes peuvent en avoir. Il est important que les jeunes puissent découvrir et comprendre le rôle de chaque structure, ce qui peut passer par des partenariats et des mises en relations avec divers établissements, tel que les structures scolaires.

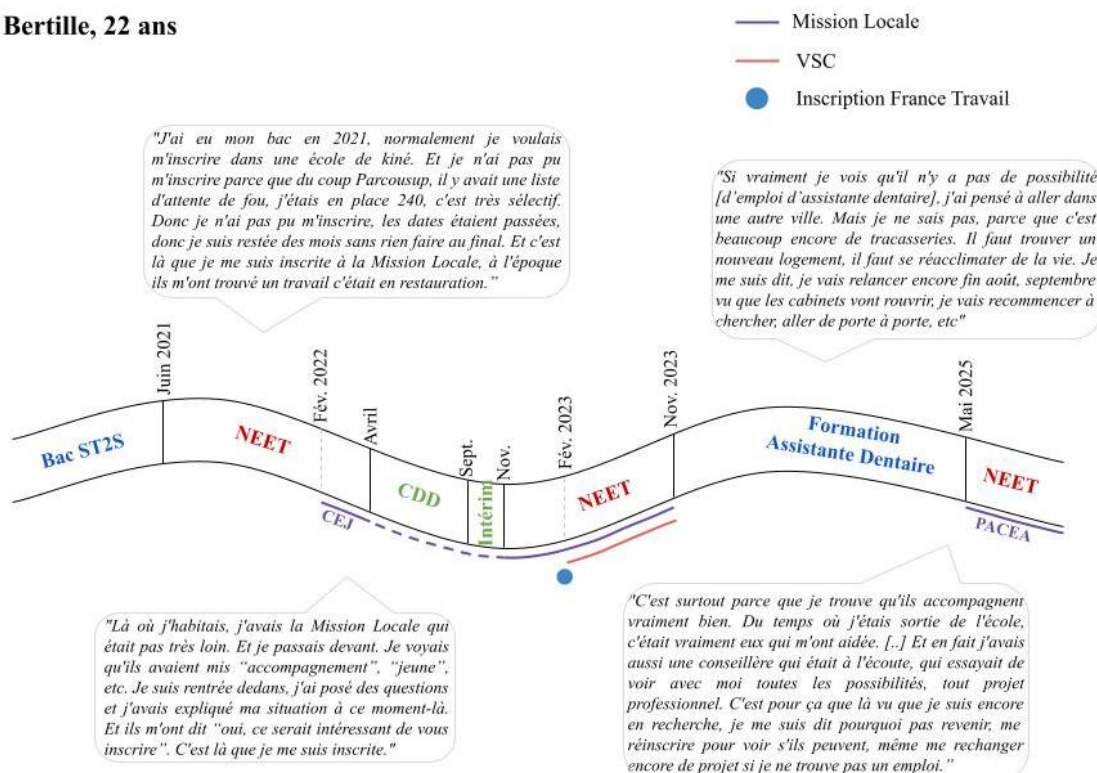
Zoom sur les parcours de jeunes

Le parcours de jeunes enquêtés a été reconstitué sous forme de frises afin de donner à voir la diversité des situations et leurs usages des structures et dispositifs dédiés. Ces représentations permettent de compléter l'analyse des entretiens restituée dans cette étude.

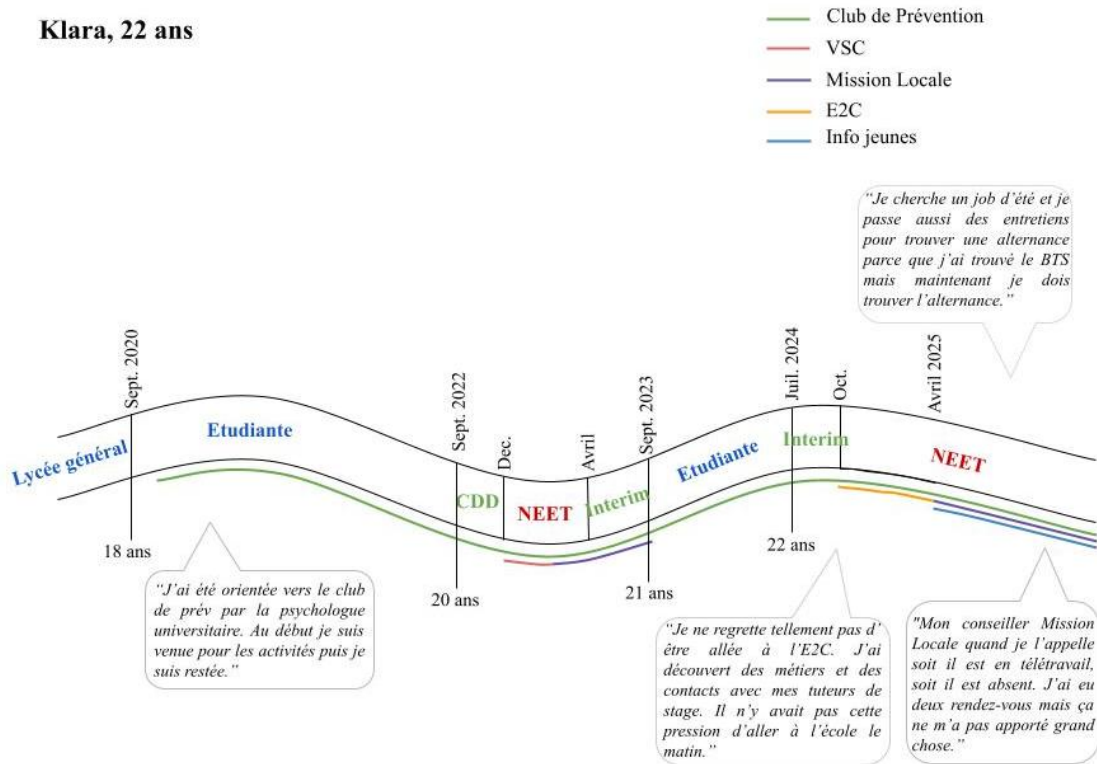
Amine, 19 ans



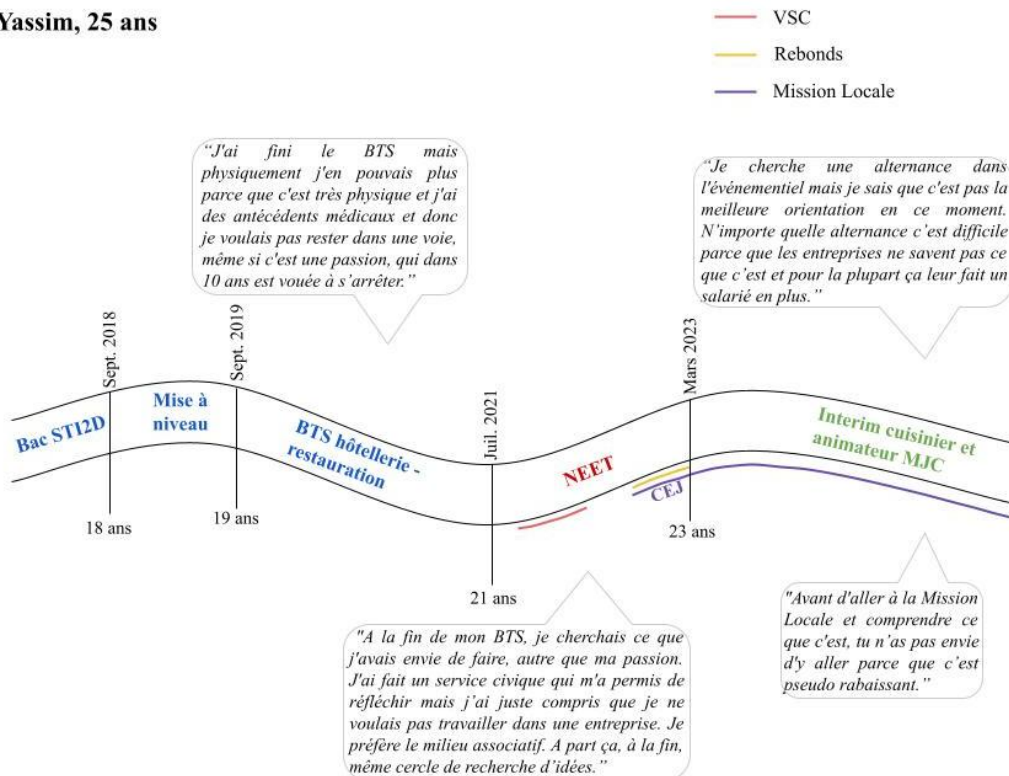
Bertille, 22 ans



Klara, 22 ans



Yassim, 25 ans



4. La sortie : « ruptures », « sortie positive »

Des ruptures d'accompagnement aux causes multiples

Qu'il s'agisse des récits des professionnels ou des jeunes, nombreux sont ceux qui évoquent des ruptures dans l'accompagnement. La majorité des jeunes rencontrés raconte avoir, une ou plusieurs fois, cessé leur suivi en cours de route. Les raisons invoquées sont multiples, comme l'indiquent les données transmises par la Mission Locale Toulouse et Haute-Garonne sur les motifs de sorties des dispositifs CEJ et PACEA pour les jeunes NEET résidant en QPV. La moitié des sorties sont liées à l'atteinte de la durée d'accompagnement maximale prévue par le dispositif, mais cela ne signifie pas pour autant que les jeunes cessent leur accompagnement, la majorité d'entre eux continue d'être suivie par un conseiller si les difficultés persistent. Un tiers des sorties relève d'un accès à l'autonomie (accès à l'emploi ou à une formation). Pour les autres, les raisons sont plurielles et pas toujours connues par les professionnels qui constatent la disparition du jeune après coup.

Motifs des sorties des dispositifs PACEA ou CEJ des NEET résidant en QPV

Source : Mission Locale Toulouse et Haute-Garonne

	Motifs
Fin de la durée maximale du parcours	50%
Accès à l'autonomie	33%
Abandon du jeune	6%
Autre	5%
Déménagement	3%
Rupture d'un commun accord	1%
Limite d'âge (26 ans)	1%
Non respect des engagements	0%
Total	252 sorties

Ne pas être « disponible » pour un accompagnement

Mettant de côté les ruptures liées à l'accès à l'autonomie, qui seront évoquées plus tard, le principal motif de sortie est lié à la « disponibilité » du jeune pour s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle. Cette « disponibilité » revêt différentes significations qui ont pu être illustrées par les récits des jeunes rencontrés. Tout d'abord, cela peut faire référence aux jeunes les plus éloignés de l'emploi, souvent très précarisés, pour lesquels les freins parallèles sont encore trop importants pour s'engager dans un parcours d'insertion. Pour certains jeunes dont les conditions d'hébergement sont précaires et/ou confrontés à des problématiques de violences intrafamiliales, la projection vers un accompagnement peut être reléguée au second plan face aux urgences vitales. C'est le cas de Klara, qui explique n'avoir pas poursuivi son premier accompagnement avec la Mission Locale après son inscription car elle n'avait pas de logement à ce moment-là. Elle y est ensuite retournée mais n'a finalement pas poursuivi préférant l'expérience de l'ER2C.

« J'y suis allée une première fois [à la Mission Locale] mais je n'étais pas stable au niveau du logement. Donc c'était compliqué. Du coup, je suis revenue après. » (Klara, 22 ans, en recherche d'une entreprise pour une alternance, frise p. 51)

Pour d'autres, la disponibilité renvoie plutôt à une question de temporalité. Certains jeunes racontent comment ils se sont inscrits dans un dispositif parce qu'on le leur avait conseillé mais admettent qu'ils n'étaient pas très investis ou qu'ils n'avaient pas envie de le faire. Souvent ils ont fini par abandonner avant d'y retourner, quelques mois ou années plus tard, cette fois de leur propre initiative et avec un résultat qu'ils jugent plus positif. Cela montre bien à quel point la réussite de l'accompagnement repose sur une relation et un investissement à double sens, dans lequel le jeune est pleinement acteur. C'est

notamment le cas de Tiago, qui rejoint sa mère à Toulouse en 2024 après avoir grandi en Espagne. Sans emploi, ni formation à suivre il est vite orienté vers la Mission Locale mais les barrières linguistiques et sa faible implication ont rapidement raison de son suivi.

« J'avais essayé [la Mission Locale], mais à chaque fois je venais pas, j'étais pas assez concentré. C'était une année un peu difficile. J'avais pas envie d'être ici. Aussi parce que c'était difficile sans pouvoir parler français. [...] Mais cette année je vais commencer sérieusement. Parce que je suis en train de travailler, en train de faire mes trucs. Mais oui, je pense que la Mission Locale peut aider les gens, peut les aider pour chercher des trucs. » (Tiago, 22 ans, en CEJ)

Déjà évoqués précédemment, les problèmes de santé, qu'ils soient physiques ou psychiques, s'ajoutent parfois aussi aux motifs de ruptures cités par les jeunes. Lorsqu'ils s'imposent, ils fragilisent une situation déjà précaire et peuvent être l'élément déclencheur d'une fin d'accompagnement à un moment où ils en ont pourtant le plus besoin. C'est le cas d'Amélie, déjà citée précédemment qui souffre de dépressions chroniques depuis l'enfance et d'une malformation qui l'oblige à subir, régulièrement, des opérations ou des phases de repos. À ce titre, elle bénéficie d'une RQTH et est à la recherche d'une formation, qu'elle souhaite courte, consciente de son incapacité à se projeter sur le long terme. Son parcours d'accompagnement est haché, alternant entre arrêt du suivi et reprise. Elle évoque un premier arrêt d'accompagnement avec Cap Emploi après une réforme institutionnelle du dispositif qui impliquait qu'elle réalise des démarches administratives pour le maintenir. N'ayant pas réussi, elle indique avoir été « radiée » et s'être retrouvée sans suivi. Elle a ensuite rejoint la Mission Locale qui l'a orienté vers Rebonds! Réticente à rejoindre l'association, elle s'y est tout de même rendu mais n'a pas souhaité poursuivre immédiatement. Quelques mois après elle souhaite redonner une chance à la structure mais doit finalement reporter son inscription de plusieurs mois à cause d'une nouvelle opération. Aujourd'hui elle est accompagnée depuis plus de 6 mois et confie avoir rompu avec son isolement passé. Pour Bastien, la santé a aussi été un frein dans son parcours d'insertion. Au moment de l'entretien, il en est à sa quatrième demande de reconnaissance d'handicap lié à sa cécité. Il confirme que ses problématiques ont pu compliquer son accompagnement en l'obligeant à espacer ses rendez-vous et en éloignant la perspective d'un emploi.

« Bah déjà ça parce que j'aimerais bien avoir mon intimité. Donc ça déjà. Et après, oui, bah après voilà, tout ce qui est boulot aussi, j'aimerais bien aussi mais comme j'ai pas mal de problèmes de santé qui me rattrapent à chaque fois et c'est un peu compliqué. » (Bastien, 25 ans, au RSA)

Pour certains il s'agit de freins administratifs liés à un parcours migratoire pour lequel les demandes de titre de séjour n'ont pas encore abouti, ne leur permettant pas de travailler ou de bénéficier des services de la Mission Locale. C'est le cas, par exemple, de Fatima qui a pu bénéficier d'un CEJ mais qui a dû y mettre fin lorsque sa première demande d'asile a été refusée.

« C'était la première fois que j'ai vu une Mission Locale. Après, quand je suis arrivée ici, sur Toulouse, beaucoup de choses ont changé. Quand on n'est plus dans la demande d'asile, on ne peut pas être inscrit à la Mission Locale. Parce que quand on est inscrit à la Mission Locale, ça s'appelle le contrat d'engagement jeune [...] Là, ils pouvaient parce que j'avais l'attestation et tout. Une fois que la demande d'asile a été refusée, à un moment donné, je n'aurais plus l'attestation. Du coup, ils ont dit qu'ils étaient obligés d'arrêter le contrat avec moi » (Fatima, 24 ans, auxiliaire de vie).

Ne pas adhérer au format ou au contenu des accompagnements

Lorsque les jeunes sont « disponibles », il peut également arriver qu'ils n'adhèrent pas aux modalités d'accompagnement proposées par la structure. Comme cela a été évoqué précédemment, le format collectif ou individuel peut freiner une partie d'entre eux en fonction de leur timidité notamment. D'autres ne trouvent pas la réponse à leur besoin dans les ateliers proposés ou ne sont pas satisfaits du niveau d'encadrement reçu. C'est le cas de Baqira, qui a connu trois expériences NEET suivies par la Mission Locale. Lors de sa première expérience avec la Mission Locale, suite à l'arrêt de ses études de droit, elle est orientée vers une formation de 4 mois sur le projet professionnel. Elle n'y trouve pas la réponse à ses attentes et décide de reprendre ses études qu'elle finira par abandonner quelques mois plus tard. Elle retourne à la Mission Locale avec l'intention de recommencer un CEJ mais on lui indique que ce n'est pas possible. Lors de sa troisième expérience, elle change de conseiller et débute un second CEJ avec l'espoir d'accéder à une formation d'éducatrice spécialisée en alternance.

« Oui, quand la Mission Locale m'a envoyé à la formation projet pro, je pensais vraiment qu'on allait travailler sur développer les petites idées que j'avais par ci par là, même si j'allais reprendre mes études, mais que ce soit beaucoup plus clair. Et au final, j'avais plus l'impression qu'on nous faisait faire des petits exercices, des trucs par ci par là, mais c'était des alternatives, mais que je ne trouvais pas forcément utile. Je réalisais de plus en plus que ce n'était pas ce qui me convenait dans cette formation. [...] parce que ce qui me dérangeait un peu, ce n'était pas les gens en général, mais c'était le fait qu'on soit plusieurs et qu'il n'y a qu'une personne et qu'elle ne peut pas s'occuper de tout le monde de la même façon que si c'était un conseiller pour une personne. » (Baqira, 23 ans, en CEJ).

Être découragé par les démarches ou la dureté du marché de l'emploi

Selon Baqira, les changements de conseillers durant son parcours ont aussi expliqué sa prise de distance. Comme évoqué précédemment, la relation de confiance entre le jeune et son conseiller est une des clés d'un accompagnement réussi. Sans que ce soit systématique, plusieurs jeunes ont raconté que suite à un changement, l'accompagnement a été ponctuellement ou durablement dégradé. Pour certains, le relationnel s'avérait moins bon avec le nouveau conseiller, pour d'autres c'est le fait d'avoir à raconter leur parcours une nouvelle fois qui les a découragés. C'est le cas de Jasmine qui a connu trois conseillers en trois ans de suivi. Elle explique que lors de son dernier changement, le temps de transition a occasionné de mauvaises orientations vers des ateliers qui ne répondaient pas à ces besoins. Suite au déménagement de sa conseillère, elle raconte avoir préféré changer d'antenne Mission Locale pour continuer avec elle plutôt que recommencer avec un quatrième conseiller.

« Elle [sa nouvelle conseillère] devait apprendre à me connaître. Donc, on s'est un peu emmêlé les pinceaux, je pense, d'un côté. C'est pour ça que j'atterrissais dans des ateliers qui ne me convenaient pas. Mais après aussi, c'était un peu loin parce qu'elle a fini par redéménager ma conseillère. Et c'était soit je reprenais un autre conseiller, soit je la suivais. Franchement, j'avais déjà l'expérience de changer de conseillère, ça ne m'avait pas plu. Donc, j'ai dû la suivre à Ramonville. Oui, si je devais refaire encore une fois, changer de conseiller, que le conseiller recommence à me connaître, je me suis dit que c'est mieux que je la suive. » (Jasmine, 21 ans, en CEJ, frise p. 59)

Pour Samia, les changements de conseillers ont eu raison de son accompagnement à la Mission Locale mais pas de son parcours d'insertion car elle a continué d'être suivie par le Club de Prévention :

« Parce qu'en fait, entre-temps, j'ai changé de conseiller. Donc, il fallait que je me réhabitue à un autre conseiller. Parce que je ne sais plus quoi, il y avait eu des problèmes. Et après, pareil, j'avais encore changé de conseillère. Enfin bref, c'était assez compliqué. Et du coup, j'avais un projet par rapport au professionnel qui allait s'entamer. Et en fait, au final, ça ne s'est pas fait. Et du coup, je crois qu'à ce moment-là, j'étais suivie avec le Club de Prev. Donc, ça allait. Donc, en fait, j'ai eu une période blanche, où je n'ai pas eu besoin de la mission locale. Donc, j'ai préféré archiver » (Samia, 21 ans, en recherche d'un stage pour une alternance, frise p. 30)

Indépendamment de la structure qui les accompagne, de nombreux jeunes racontent être découragés par la dureté du marché du travail. Ils regrettent l'absence de réponse à leurs candidatures ou l'exigence des employeurs qui souhaitent recruter des jeunes expérimentés. Plusieurs professionnels ont également partagé ce constat. Les conseillères du LIJ accompagnent plusieurs jeunes ayant des problématiques d'anxiété face à l'absence de retours des entreprises, notamment lorsqu'ils sont à la recherche d'une alternance qui conditionne leur entrée en formation.

Les ruptures à l'initiative des structures semblent peu fréquentes, elles représentent moins de 1% des sorties de CEJ et PACEA. Les professionnels rencontrés ont rarement rapporté avoir dû mettre en place des sanctions pour non-respect des engagements pris dans le cadre du dispositif. Selon eux, la majorité des jeunes ayant rejoint un dispositif respectent les conditions d'exercice, les autres l'abandonnent avant d'avoir à être sanctionné.

En définitive, les ruptures d'accompagnement reflètent la particularité des parcours hachés de ces jeunes en recherche d'insertion. Elles ne traduisent que rarement un désengagement définitif, mais plutôt des moments de pause, de mise à distance ou de réorientation, au gré des aléas de la vie des jeunes et de leur capacité à se projeter dans un parcours d'insertion. Elles révèlent aussi la fragilité des conditions d'existence de nombreux NEET, pour lesquels les urgences matérielles, les problèmes de santé ou l'instabilité administrative prennent ponctuellement le pas sur le suivi.

« Sortie positive » : un terme, plusieurs interprétations

Un autre motif de rupture tient au fait que le besoin à l'origine de l'accompagnement ait été résolu. Ainsi, aborder la question des « sorties positives » est une étape essentielle dans l'analyse des parcours d'insertion proposés aux jeunes parce qu'elles représentent à la fois l'objectif premier des dispositifs qui leur sont dédiés mais aussi l'un des principaux outils d'évaluation de leur efficacité. Toutefois, au travers des entretiens menés avec les professionnels, le terme « sortie positive » est vite apparu comme ayant des interprétations différentes selon le prisme de lecture.

La signification d'une sortie réussie va tout d'abord dépendre de l'objectif initial du dispositif ou de la structure d'accompagnement. Les dispositifs issus de l'appel à projet O2R, tels que *Remob* porté en partie par la Mission Locale Toulouse et *Remojeunes* par la Mission Locale Haute-Garonne, ou du PIC « Repérer et mobiliser les publics invisibles » ont pour objectifs premiers de repérer et remobiliser les publics les plus éloignés de l'emploi ou de la formation. Dans ces actions, l'enjeu repose essentiellement sur le fait d'amener ces jeunes à suivre un accompagnement opéré par les services publics de l'emploi qui mettront ensuite en œuvre un accompagnement vers l'emploi ou la formation. Pour évaluer leur efficacité, ces dispositifs se fixent des objectifs quantitatifs de jeunes à repérer et remobiliser, pouvant parfois occasionner des effets de concurrence évoqués précédemment.

En dehors de ces dispositifs de remobilisation, l'objectif premier des parcours d'insertion est de permettre aux jeunes suivis d'accéder à un emploi ou à une formation. Lors de la création du CEJ en 2022, le terme « sortie positive » a été remplacé par « sortie en emploi durable ». Pour qu'il soit considéré comme réussi, le CEJ doit conduire le jeune à un emploi en CDI, un CDD de plus six mois (hors contrat aidés ou intérim de plusieurs missions), un contrat en alternance, une démarche entrepreneuriale ou une reprise d'études. Dans son rapport d'activité 2023, la Mission Locale Toulouse indique que 27% des jeunes en CEJ sont sortis du dispositif parce qu'ils ont obtenu un emploi durable, auxquels s'ajoutent 11% de jeunes l'ayant obtenu dans le mois suivant la fin du dispositif.

Cette définition de l'emploi dit « durable » est plus restrictive que l'usage courant du terme « sortie positive » renvoyant à l'insertion vers l'emploi au sens large. Dans son rapport d'activité 2024, la Mission Locale Haute-Garonne identifie les jeunes ayant trouvé une solution en intégrant tous les contrats de travail, quel que soit leur durée, les formations, les stages longs en entreprise, les contrats d'alternance et les contrats de volontariat (ex. service civique).

Des « sorties positives » liées à l'obtention d'un emploi ou la reprise d'études

Selon la définition des sorties « en emploi durable » donnée pour le CEJ, 4 parcours de jeunes parmi les 24 de l'étude pourraient être qualifiés de « sortie réussie ». Rappelons toutefois qu'une grande partie des jeunes rencontrés est encore en cours d'accompagnement et qu'il ne s'agit nullement d'évaluer la réussite des dispositifs au travers de cet échantillon, seulement de donner à voir les différentes formes de « sorties positives » possibles. Parmi elles, seule Annaëlle est en emploi, les trois autres ayant repris leurs études. Pour Annaëlle, c'est un passage par l'ER2C qui lui a permis de découvrir le métier d'aide-soignante dans le cadre d'un stage après plusieurs abandons de BTS. A l'issue du stage elle s'est vu proposer un CDD qu'elle occupe depuis plusieurs mois et s'apprête désormais à signer un CDI. Mais Annaëlle raconte comment l'absence de diplôme dans ce domaine l'a conduite à effectuer des tâches au-delà des missions habituelles, renforçant l'importance de la qualification dans les parcours d'insertion :

« La plupart qui travaillent en tant qu'aide-soignante, elles ne sont pas diplômées. Elles ont toutes commencé comme moi et avec le temps elles ont basculé du coup au soin. Après pour vraiment être aide-soignante, c'est pas comme moi. Moi maintenant je commence de 8h jusqu'à 20h, je fais vraiment de tout. Je fais le ménage, je les couche, je leur donne à manger, vraiment je fais de tout. Alors que les autres non, ils sont vraiment là pour faire la toilette, les coucher, leur donner à manger. Alors que moi je fais vraiment de tout. » (Annaëlle, 21 ans, aide-soignante en CDD, frise p. 60).

Pour Fatima, l'accès à un emploi en amont de sa reprise d'études, a eu une signification d'autant plus importante. Arrivée en France en 2020 à la suite d'un long parcours migratoire, elle voit sa première demande d'asile refusée et se retrouve à la rue. C'est la rencontre avec des professionnels d'Argos, par l'intermédiaire de son avocate, qui lui permet d'obtenir une place d'hébergement en foyer et d'amorcer une réflexion autour de son projet d'insertion. Suite à cela, Argos l'a accompagné dans sa recherche d'emploi jusqu'à obtenir un contrat dans la restauration puis dans les services à la personne. C'est parce

qu'elle a pu mettre en avant plus d'un an d'activité dans des métiers en tension qu'elle a obtenu son titre de séjour.

« C'est par le travail [qu'elle a eu son titre de séjour], parce que j'ai dû travailler pendant un an dans un métier en tension. Parce que depuis l'année dernière, non, depuis 2023, ils ont inventé une loi pour ceux qui n'ont pas de titre de séjour, mais qui travaillent en métier en tension [...] peuvent faire une demande de régularisation, après un an de travail et trois mois sur le territoire. Et moi, cette année, j'ai fait cinq ans sur le territoire, un an de travail. Mais du coup, au début de cette année, en mars, j'ai fait la demande. En avril, ils ont répondu et c'était positif. Heureusement. » (Fatima, 24 ans, auxiliaire de vie).

Pour Jasmine et Nahla, respectivement en CEJ et suivie par l'ER2C, l'accompagnement leur a permis d'identifier une formation et de trouver une alternance. Elles amorcent une reprise d'étude dès la rentrée 2025, plusieurs années après avoir mis fin à leur formation initiale. La question de l'alternance, évoquée précédemment, est revenue à plusieurs reprises lors des entretiens. Cinq jeunes racontent avoir identifié une formation pour la rentrée mais être à la recherche d'une entreprise qui les accueillerait en apprentissage. Sans aucun doute, la période estivale durant laquelle se sont passés les entretiens intensifie les situations d'incertitudes. Toutefois, les récentes réformes sur l'apprentissage avec la baisse des budgets alloués à leur financement ont conduit certaines entreprises à renoncer à l'embauche, occasionnant une accentuation du déséquilibre entre l'offre et la demande. Si ces tendances se confirment, cela pourrait venir entraver une partie des « sorties positives » des jeunes accompagnés.

Pour d'autres comme Jules, dont la situation a été évoquée plus haut, la « sortie positive » est proche mais entravée par un aspect logistique : l'achat d'une voiture.

La poursuite de l'accompagnement : un levier de sécurisation des parcours

Afin d'éviter les sorties « sèches » de dispositif, qui peuvent contribuer à la précarisation des jeunes qui ne disposent plus d'accompagnements financiers ou humains, certaines structures ou professionnels proposent une poursuite du suivi le temps de s'assurer d'une insertion solide des jeunes. C'est par exemple le cas de l'EPIDE qui propose aux jeunes un « contrat de soutien » de quelques mois supplémentaires, leur permettant d'accéder à un logement pérenne, d'économiser suffisamment pour acquérir une voiture, de rembourser des dettes, etc. Cette continuité de l'accompagnement permet de s'assurer d'une insertion réussie des jeunes tout en jouant le rôle de « filet de sécurité » en cas d'accident de parcours.

Des « sorties positives » qui reflètent une levée de freins ou une autonomisation du jeune

Mais pour la plupart des acteurs rencontrés, la « sortie positive » ne saurait se réduire uniquement à l'emploi ou la formation. Selon eux, la levée de certains freins ou l'autonomisation des jeunes sont autant de réussites dans leur accompagnement vers l'insertion socioprofessionnelle. La stabilisation de leurs conditions de vie au travers de l'accès à un logement, aux ressources alimentaires ou la prise en charge de problématiques de santé sont bien souvent des préalables à tout projet d'insertion. De la même manière, le fait qu'un jeune en décrochage reste engagé dans un accompagnement et commence à s'approprier l'élaboration de son projet d'insertion est, pour les professionnels, un signal de réussite. À ce titre, tous les jeunes rencontrés pourraient être cités pour illustrer les progrès rendus possibles par leur suivi. Pour Clothilde, Amélie ou Issan, leur accompagnement par Rebonds! s'est d'abord traduit par une amélioration de leur confiance en eux et une baisse de leur appréhension des travaux collectifs ou des entretiens professionnels.

« Avec les ateliers collectifs, au départ, quand je suis venu, j'étais très timide. Moi, j'étais dans mon coin. Je ne parlais à personne. Je n'étais pas sociable, en fait. Mais avec Rebonds! j'ai appris, par exemple, à prendre la parole en public. Comme après le sport, les conseillères, elles nous disent qu'est-ce que l'on a aimé ? Qu'est-ce que l'on a développé comme compétences, comme savoir-être ? Et chacun prend la parole. Moi, j'ai appris à prendre la parole. J'ai appris à donner mon opinion, mon point de vue. » (Issan, 19 ans, en CEJ, frise p. 30)

Pour des jeunes aux parcours plus « accidentés », l'accompagnement passe aussi par le rétablissement de conditions de vie plus stables et éloignées de sources de problèmes. Pour Bastien, le suivi de proximité avec son éducateur de l'UCRM lui a permis de réguler sa situation de surendettement issue de frais

hospitaliers et de dettes contractées quelques années auparavant. L'UCRM l'aide à amorcer des démarches essentielles qu'il admet pourtant ne pas être capable de mener seul.

« Déjà pour mes dettes parce que du coup j'avais énormément de dettes. Et du coup il fallait qu'on appelle tous les organismes à qui j'ai fait des crédits pour leur demander de combien et qu'ils m'envoient le duplicata par mail. Qu'on l'imprime pour former un vraiment gros dossier pour l'avocate. On a fait deux demandes de surendettement, là le deuxième est passé donc là c'est bon. On a appelé les hôpitaux, ils m'ont enlevé les frais hospitaliers. Après, il [son éducateur] m'a aidé sur pas mal de choses. C'est lui qui m'a trouvé l'assistante sociale. [...] si je me serais pas fait aider comme j'ai dit à mon éduc plusieurs fois, il y a plein de trucs que j'aurais pas réglé. J'aurais laissé couler. » (Bastien, 27 ans, au RSA)

C'est également le cas pour Kevin, suivi par l'ASE durant son adolescence puis incarcéré pendant deux ans. À sa libération, c'est la rencontre avec l'UCRM et le centre d'hébergement L'Oustal qui lui permet de sortir de prison sans être dans une situation de grande précarité. Il exprime toute la gratitude qu'il a envers son éducateur, qui l'a aidé à retrouver une stabilité et à s'insérer.

« Aujourd'hui, si l'UCRM et l'Oustal n'étaient pas là, je ne serai pas là non plus. Aujourd'hui, si j'ai mon bracelet c'est parce que j'ai cet accompagnement là parce qu'ils ont pu justifier que je voulais me réinsérer. Ok j'ai fait un pas de côté mais je me réinsère, je suis dans l'évolution, je m'adapte et je fais les efforts qu'il faut. Ils n'auraient pas été là, je n'aurais pas pu prouver tout ça. » (Kevin, 24 ans, intérimaire, frise p. 61)

Les récits de tous les jeunes rencontrés montrent bien à quel point la « sortie positive » peut revêtir différentes formes. Si l'accès à l'emploi ou à la formation demeure l'horizon prioritaire des parcours d'insertion, il ne peut résumer à lui seul la diversité des progrès accomplis par les jeunes accompagnés. Pour l'atteindre, de nombreuses avancées décisives doivent souvent avoir lieu en amont : stabiliser une situation administrative, retrouver un logement, restaurer la confiance en soi, renouer avec un collectif, ou simplement rester engagé dans un parcours après une période de rupture. Bien qu'elles soient invisibles de la plupart des indicateurs évaluatifs, elles sont pourtant indispensables pour permettre une orientation durable vers l'emploi. En ce sens, une définition plus large du terme « sortie positive » permet de reconnaître les trajectoires singulières de ces jeunes et le travail mené par les professionnels pour les aider à franchir chaque obstacle sur leur chemin vers l'insertion.



Les sorties positives : une acception au sens large pour mieux valoriser les réussites au-delà de l'accès à l'emploi

Si l'accès à l'emploi ou à la formation reste l'objectif principal des parcours d'insertion menés auprès des jeunes NEET, d'autres réussites tout aussi essentielles sont à reconnaître. La levée des freins et l'autonomisation des jeunes sont des étapes préalables à tout projet d'insertion que les professionnels travaillent durant l'accompagnement. Reconnaître ces avancées comme des réussites légitimes permettrait de valoriser la progression réelle des jeunes et de réduire la pression sur des résultats purement quantitatifs. Cette approche encourage une vision plus réaliste et plus fidèle des parcours d'insertion, souvent longs et non linéaires.



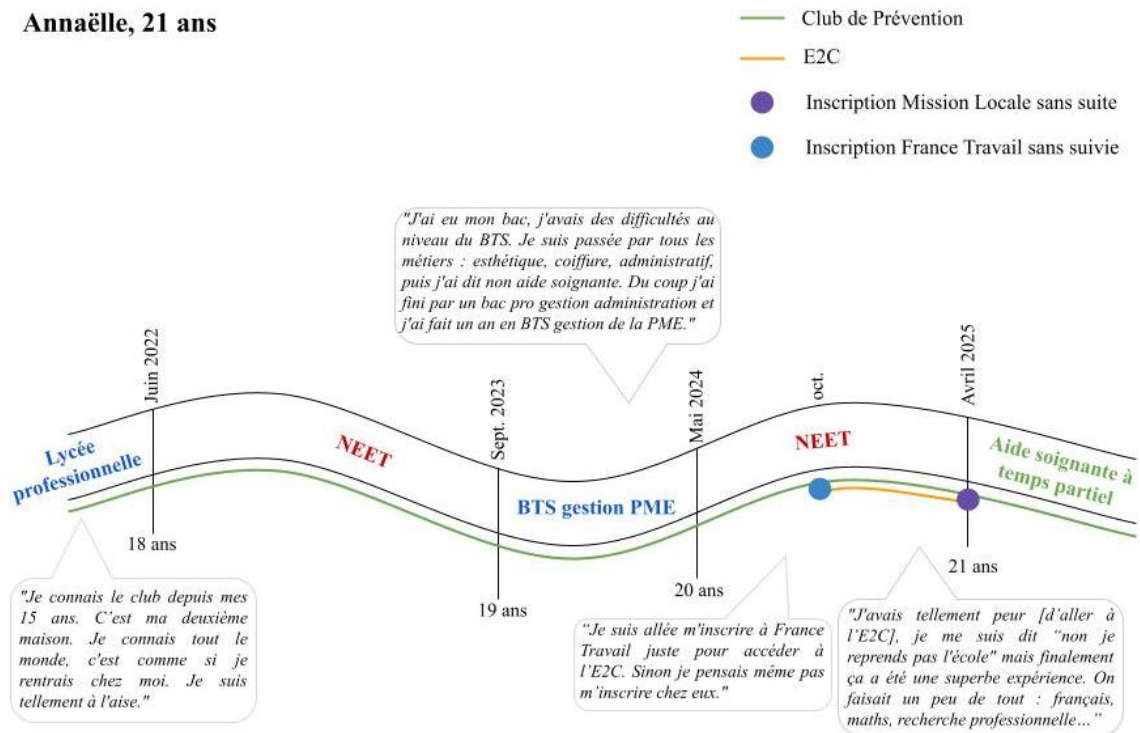
La parole des jeunes : un outil d'amélioration des accompagnements

Associer les jeunes à l'évaluation et à la conception des dispositifs renforce leur engagement et permet d'ajuster les pratiques professionnelles à leurs besoins réels. Leur expérience directe constitue une ressource précieuse pour identifier ce qui fonctionne, ce qui freine l'accès aux droits, ou ce qui pourrait être amélioré. En devenant ambassadeurs auprès d'autres jeunes, ils contribuent aussi à rendre les structures plus accessibles et à lever certaines représentations négatives.

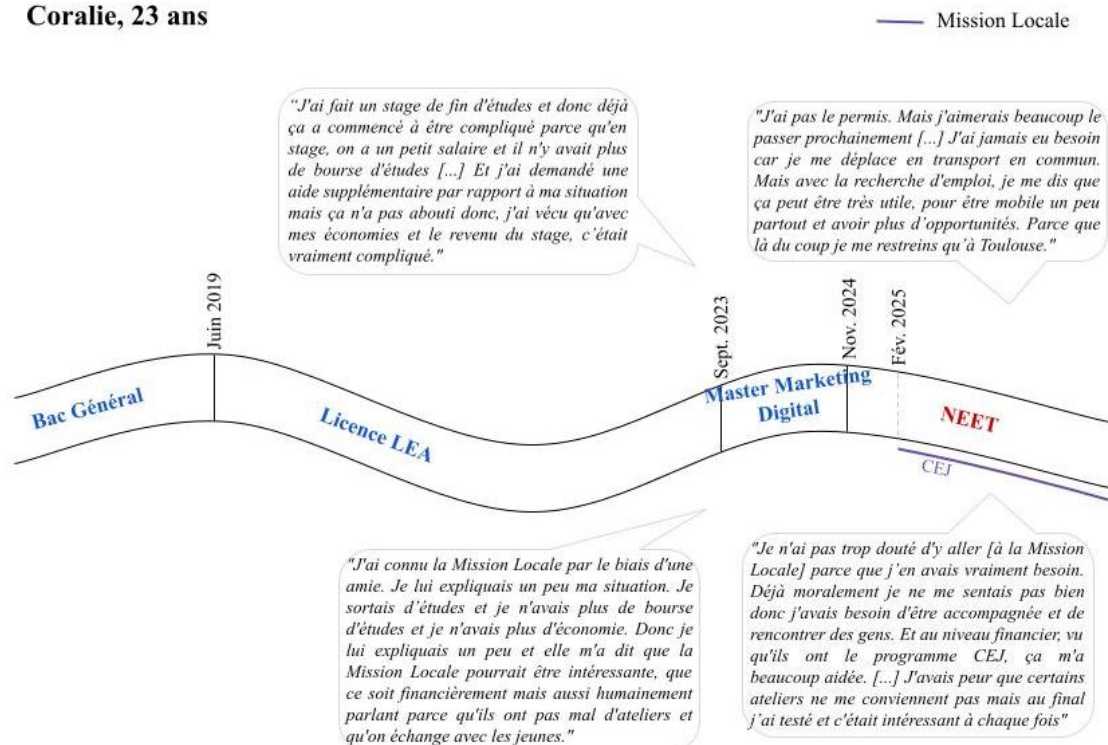
Zoom sur les parcours de jeunes

Le parcours de jeunes enquêtés a été reconstitué sous forme de frises afin de donner à voir la diversité des situations et leurs usages des structures et dispositifs dédiés. Ces représentations permettent de compléter l'analyse des entretiens restituée dans cette étude.

Annaëlle, 21 ans

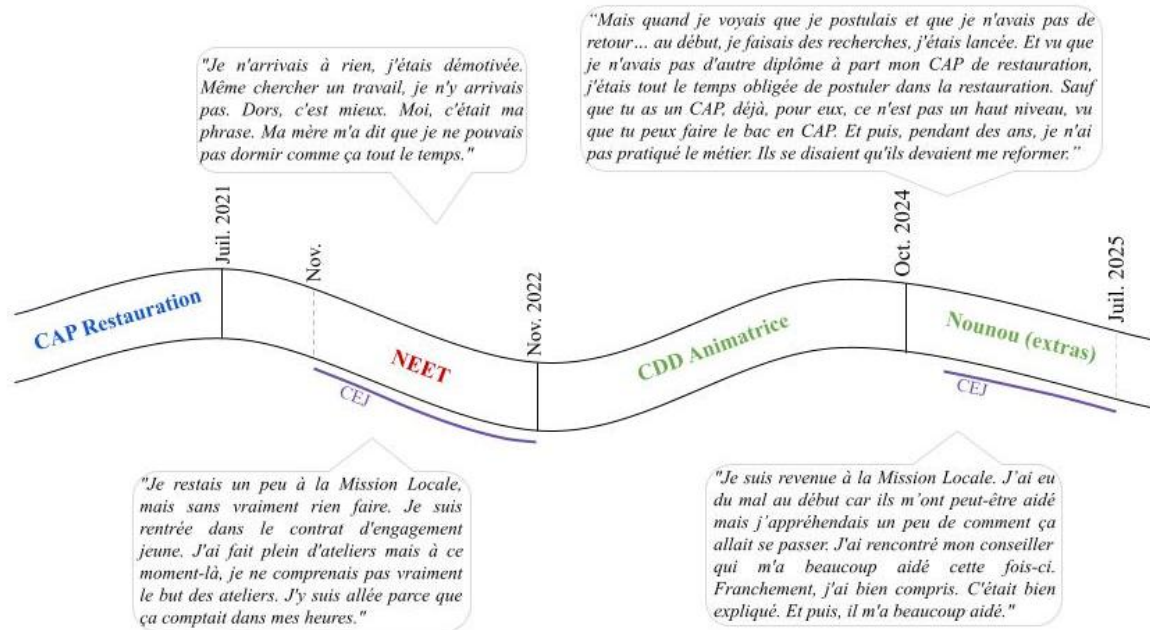


Coralie, 23 ans



Jasmine, 21 ans

— Mission Locale



Kevin, 24 ans

— Oustal (association)

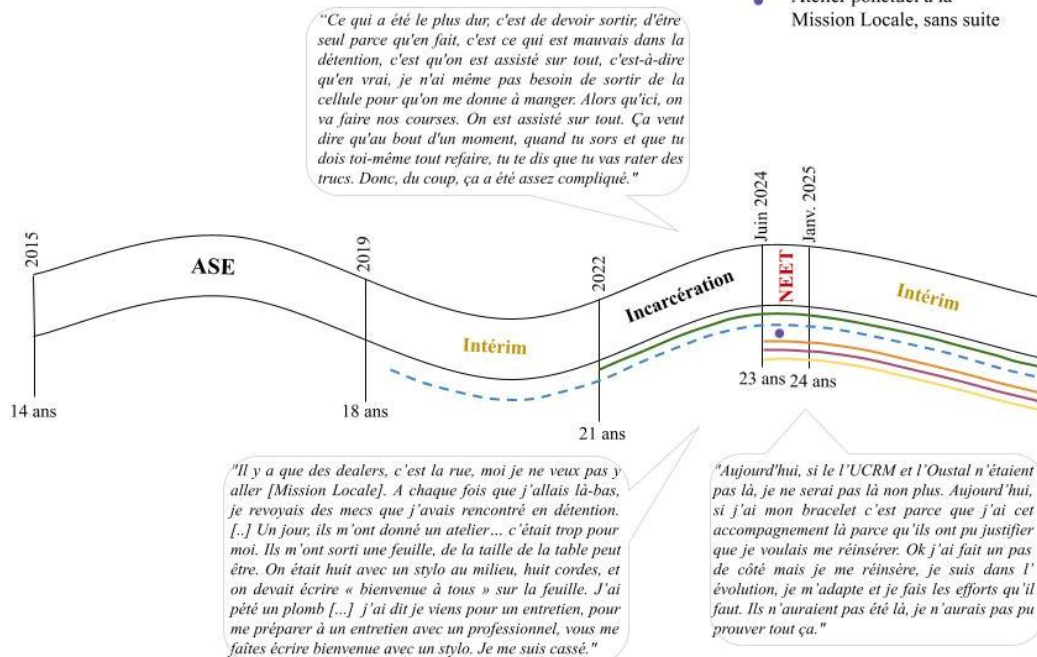
— Suivi psychologique

— SPIP

— Inscription à FT sans suivi

— UCRM - Pluri'CEJ

• Atelier ponctuel à la Mission Locale, sans suite



Synthèse des recommandations

Au regard de l'ensemble des entretiens menés auprès des professionnels, des jeunes et des résultats d'études nationales, une série de recommandations a pu être formulée. Il convient d'abord de souligner que les professionnels rencontrés mettent déjà en œuvre de nombreuses pratiques efficaces. Cette étude n'ayant pas vocation à évaluer les dispositifs existants ou les professionnels impliqués, elle propose des pistes d'améliorations complémentaires à un accompagnement déjà efficient. Elles reflètent le point de vue des personnes rencontrées et ne sont pas exhaustives. Bien souvent, les constats des professionnels rejoignent celui des jeunes et inversement, renforçant la pertinence de ces recommandations.

Si les recommandations ont été détaillées tout au long de l'étude, une synthèse en est proposée ci-après, organisée selon les étapes de l'accompagnement auxquelles elles se réfèrent.

Concernant la phase de repérage et d'orientation

- Développer les maraudes numériques comme un outil complémentaire pour aller au contact des publics éloignés
- S'appuyer sur les parents comme de potentiels « facilitateurs » pour les jeunes décrocheurs
- Limiter la « mise en concurrence » des structures en s'appuyant sur une stratégie de recrutement des jeunes partagée par les acteurs
- Assurer le financement des structures « de terrain » qui jouent un rôle important dans le repérage des jeunes
- Poursuivre la montée en compétences des professionnels de l'accompagnement
- Accompagner physiquement les jeunes lors de l'orientation vers d'autres structures
- Mobiliser des retours d'expériences de jeunes pour aider à modifier la représentation que les jeunes ont des structures

Concernant la levée des freins périphériques :

- Renforcer l'offre de santé, notamment mentale et de cours de français langue étrangère
- Assurer une plus grande réactivité de mobilisation des aides financières
- Développer l'offre de logement dédiée aux jeunes fragiles (RSJA, FJT)

Concernant la période d'accompagnement :

- Poursuivre la communication autour des services et de leur fonctionnement (ex : cartographie de l'offre locale)
- Disposer d'une plus grande flexibilité de la durée des accompagnements pour s'adapter aux rythmes des jeunes
- Limiter autant que possible les ruptures de conseillers et travailler les passations pour assurer la continuité des informations
- Déconstruire les représentations négatives qu'ont les jeunes de certaines structures pour faciliter les inscriptions
- Renforcer la synergie du réseau partenarial au travers d'instances de coordination entre acteurs

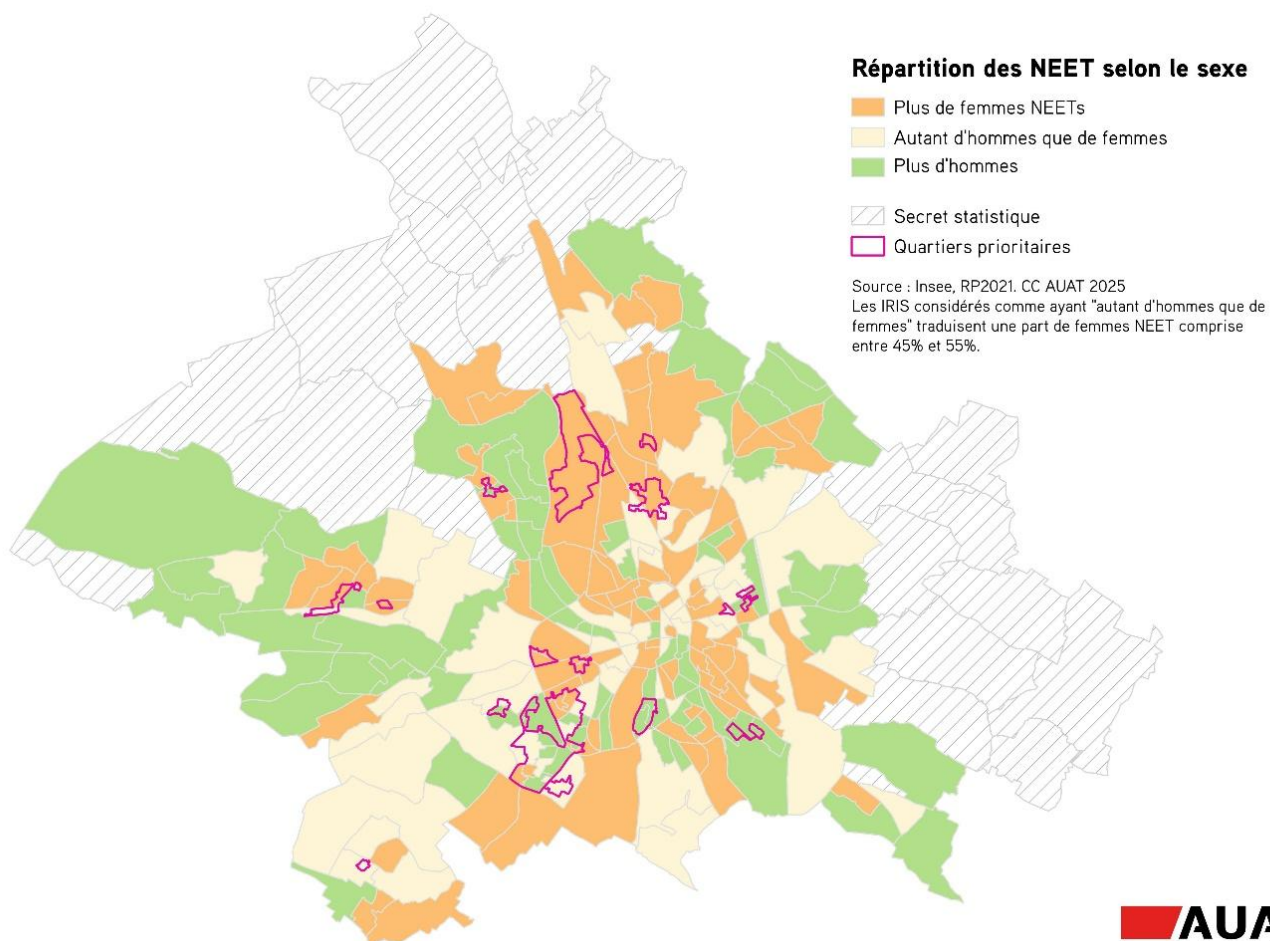
Concernant les sorties de dispositifs ou d'accompagnement :

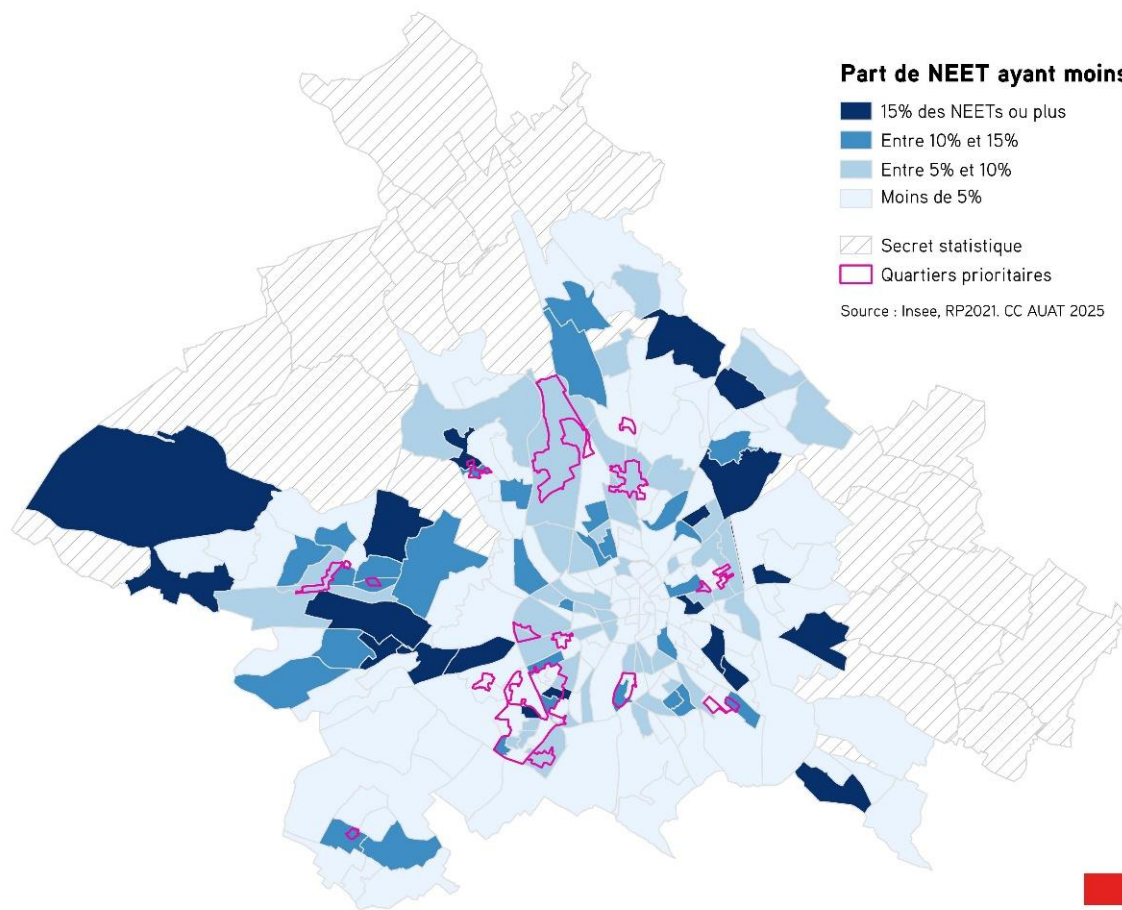
- Renforcer les liens avec les entreprises pour faciliter l'orientation des jeunes vers des stages, alternance ou emploi
- Sécuriser la situation des jeunes en poursuivant partiellement l'accompagnement en sortie de dispositif
- Reconnaître les sorties positives au sens large pour mieux valoriser les réussites en dehors de l'accès à l'emploi
- Intégrer davantage la parole des jeunes afin qu'ils contribuent à l'amélioration des accompagnements et deviennent relais auprès de leurs pairs

Annexes

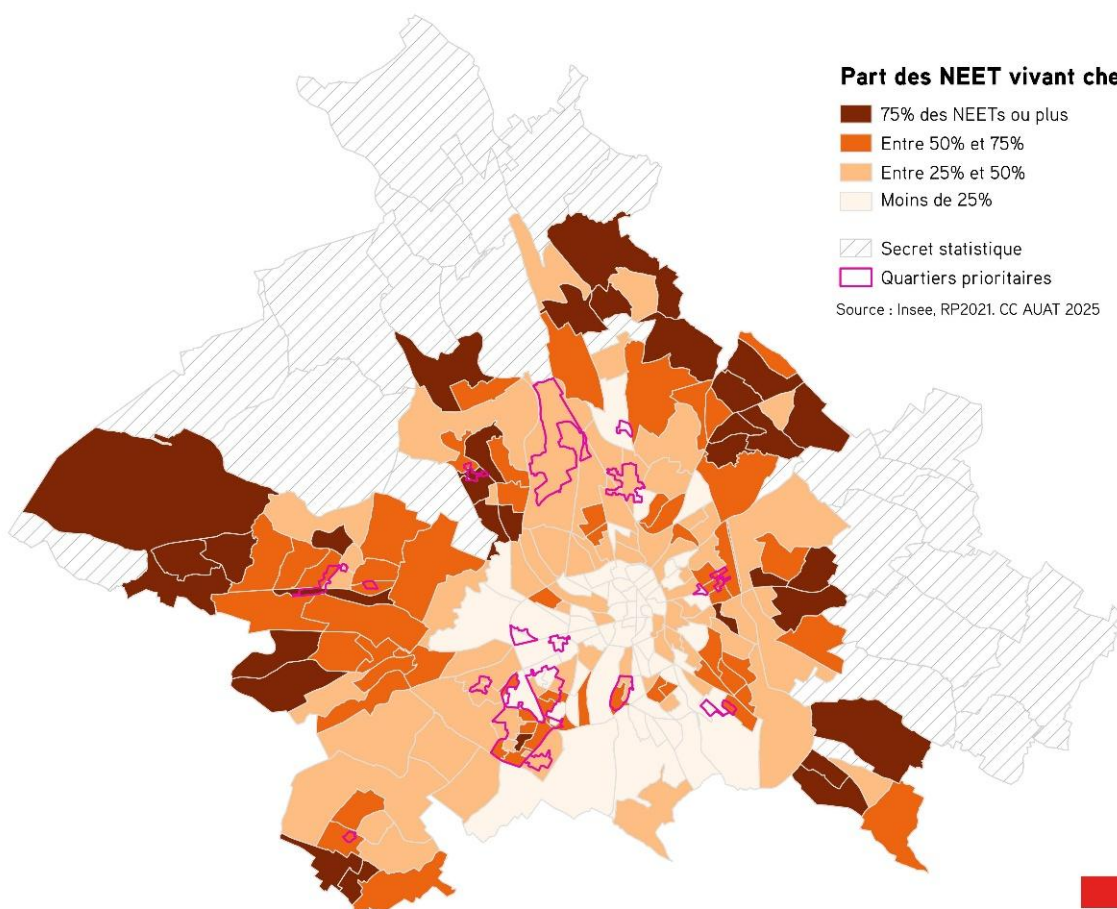
Plusieurs cartographies ont été produites dans le cadre du portrait statistique des NEET résidant à Toulouse Métropole. Elles ont toutes servi l'analyse et sont jointes en annexe de l'étude.

Pour rappel, la maille IRIS constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra communales et consiste en une division des communes de plus de 10 000 habitants en îlots de tailles homogènes et durables pour garantir la comparabilité et la finesse des analyses. À titre d'exemple, la commune de Toulouse est divisée en 153 IRIS. À l'échelle des 37 communes de Toulouse Métropole, 17 sont concernées par le découpage IRIS. Pour les 20 autres, l'information est diffusée uniquement à la maille communale. Dans les cartographies suivantes, les données pour ces communes non-irisées ne sont pas représentées afin de privilégier l'approche infracommunale permettant de mieux représenter les QPV.

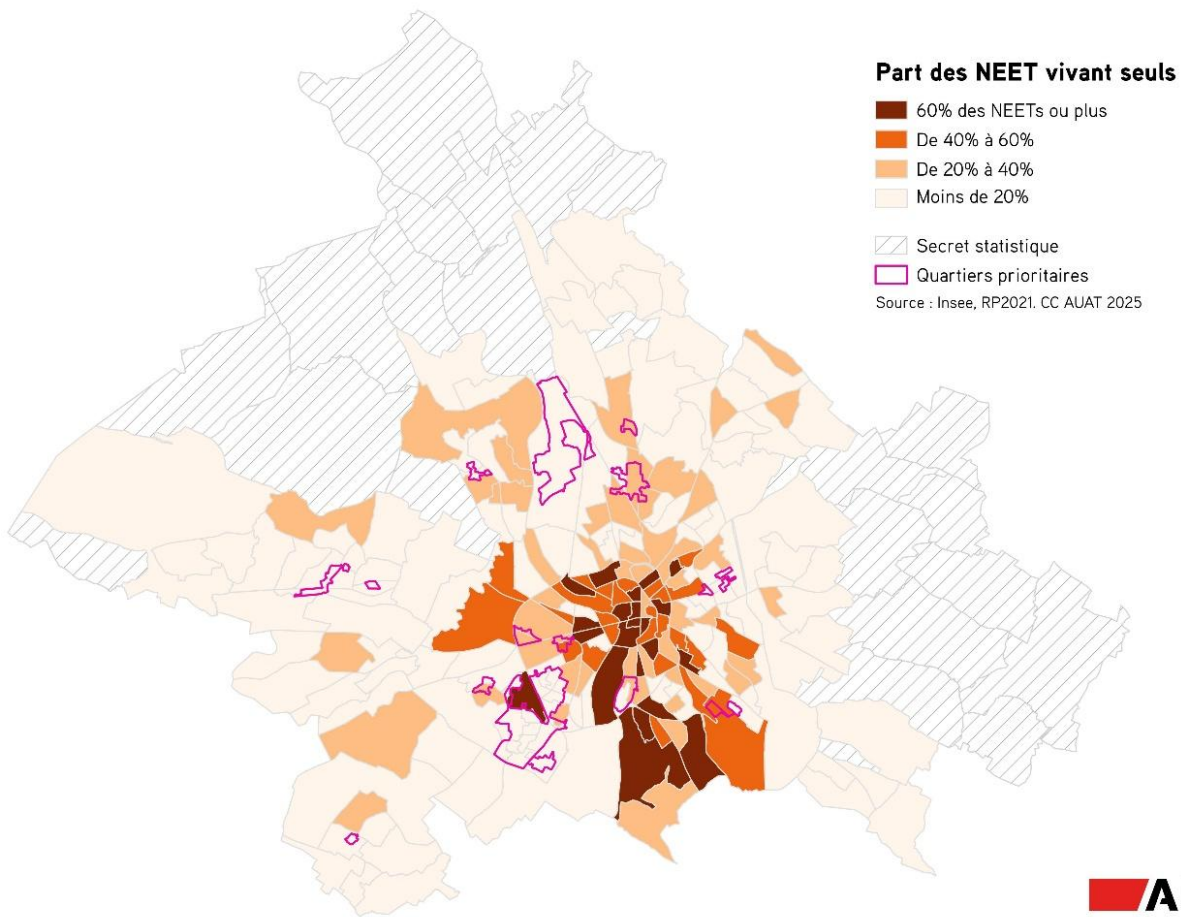




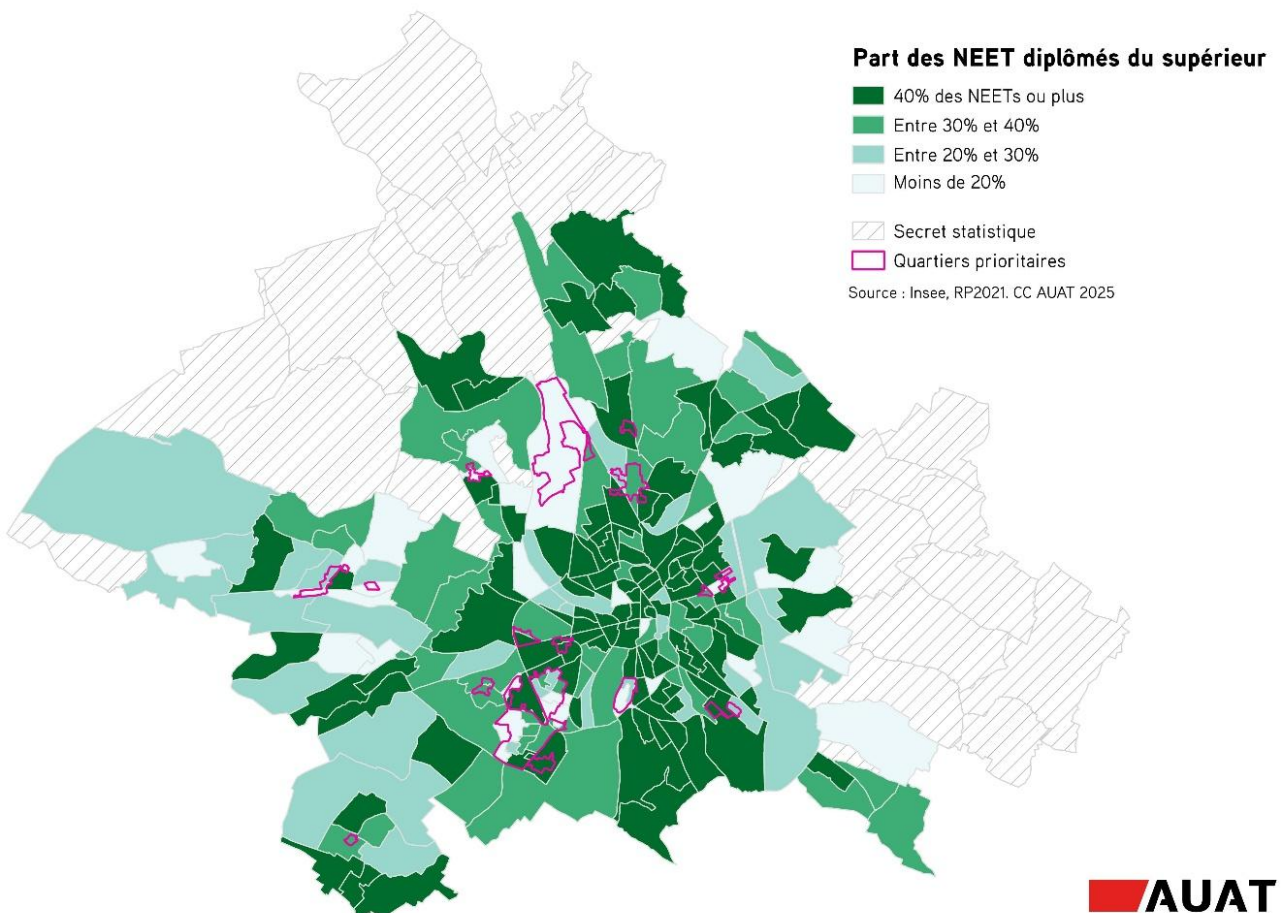
AUAT



AUAT



AUAT



AUAT

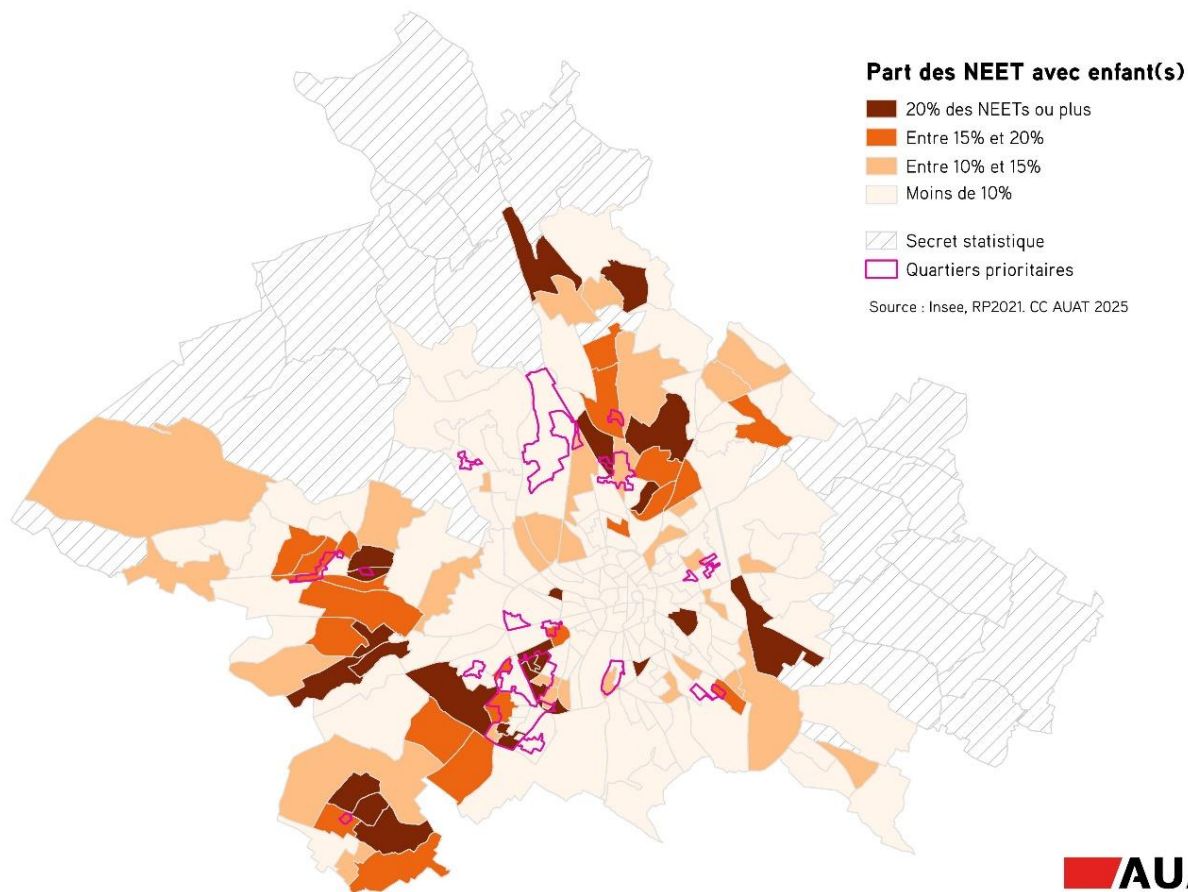


Tableau récapitulatif des enquêtés

Prénom	Age	Situation au moment de l'entretien	Diplôme	Composition du foyer	Structure(s) d'accompagnement fréquentée(s)
Amélie	25 ans	En CEJ	CAP aide-soignante	Avec sa famille	Rebonds! Mission Locale
Amine	19 ans	En recherche de stage	Non-diplômé	Avec sa famille	LIJ IME Mission Locale
Annaëlle	21 ans	CDD aide-soignante	Bac pro	Avec sa famille	Club de Prévention ER2C
Baqira	23 ans	En CEJ	Bac	Avec sa famille	Mission Locale
Bastien	25 ans	Au RSA	CAP peintre en bâtiment	Seul	Pluri'CEJ
Bertille	23 ans	En PACEA	Diplômée assistante dentaire	Seule	Mission Locale
Bilal	25 ans	En recherche d'emploi	Non renseigné	Sans domicile stable	ER2C
Chlotilde	18 ans	En CEJ	CAP cuisine	Avec sa famille	Rebonds! Mission Locale
Coralie	23 ans	En CEJ	Bac +5 marketing digital	Avec son copain	Mission Locale
Fatima	24 ans	Auxiliaire de vie	Non renseigné	En foyer	Mission locale Argos
Inès	17 ans	En CEJ	Non-diplômée	Avec sa famille	Mission Locale
Issan	19 ans	En CEJ	Non-diplômé	Avec sa famille	Rebonds! Mission Locale
Jasmine	21 ans	En CEJ	CAP en restauration	Avec sa famille	Mission Locale
Jules	23 ans	En intérim	Bac général	En foyer	Argos
Kevin	24 ans	En intérim	Non renseigné	Seul	ASE Pluri'CEJ SPIP
Klara	22 ans	En recherche d'une entreprise pour une	Bac général	En colocation	Club de Prévention ER2C

		alternance en informatique			
Lily	20 ans	En recherche d'une formation dans l'aéronautique	Bac	Avec sa famille	Mission Locale
Louise	23 ans	En CEJ	Bac +3 design textile	Avec sa famille	Mission Locale
Miriam	20 ans	En CEJ	Bac STMG	Sans domicile stable	Rebonds! CRIJ CLLAJ
Nahla	22 ans	CDI en restauration	Bac général	Avec sa famille	ER2C
Samia	21 ans	En recherche d'une alternance pour un CAP auxiliaire de puériculture	Bac pro boulangerie – pâtisserie	Avec sa famille	Club de Prévention Mission Locale
Tiago	22 ans	En CEJ	CAP menuiserie charpenterie	Avec sa famille	Mission Locale
Vanessa	24 ans	En CEJ	Bac général	En colocation	Mission Locale
Yassim	25 ans	En temps partiel dans la restauration	BTS hôtel restauration	Avec sa famille	Rebonds! Mission Locale

